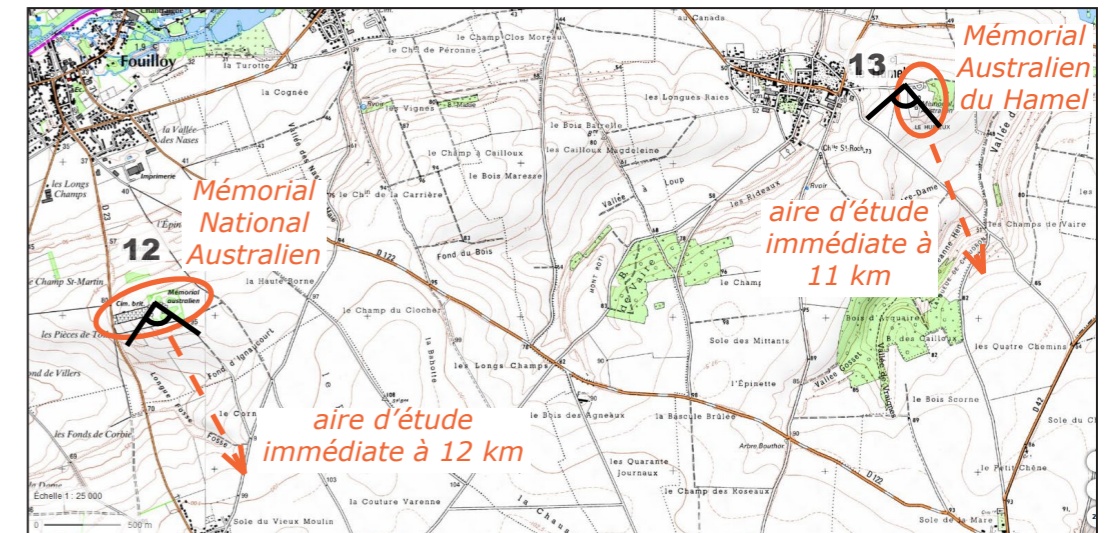


II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

MÉMORIAL NATIONAL AUSTRALIEN DE VILLERS-BRETONNEUX A FOUILLOY Projet d'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco, au titre des Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre Mondiale.

➔ Depuis le haut de la tour du Mémorial National Australien, le champ de vision s'ouvre à 360°. L'aire d'étude immédiate pour le projet de parc éolien de Le Quesnel se situe à 12 km au sud-est, perpendiculaire à la grande perspective orientée est->ouest. Plusieurs parcs éoliens du plateau du Santerre, sont déjà perceptibles vers le sud et sud-est du point de vue. **La sensibilité de ce point de vue est faible en raison du contexte éolien existant et de l'éloignement de plus de 12 km.**



SITES DES MÉMORIAUX DE VILLERS-BRETONNEUX, LE HAMEL ET DE LEURS ENVIRONS EN PROJET DE CLASSEMENT

Objectif du classement (extrait de la note de présentation - Enquête Publique) :
L'objectif du classement consiste à préserver la qualité paysagère fortement liée à la mémoire des champs de bataille mise en scène par les mémoriaux et les points de vue perçus depuis ces derniers. Il s'agit également de conserver la silhouette de ces monuments, notamment celui de Villers-Bretonneux perceptible depuis les abords de l'agglomération amiénoise.

➔ Depuis le coeur du site en projet de classement, plusieurs parcs éoliens sont visibles ou partiellement visibles vers le plateau du Santerre, à l'arrière-plan. L'aire d'étude du projet de Le Quesnel est distante d'environ 11 à 12 km vers le sud-est. **La sensibilité de ce site en projet de classement vis à vis du projet reste faible du fait de l'éloignement.**



➔ 12- Vue panoramique depuis le haut du Mémorial National Australien de Villers-Bretonneux



➔ 13- Vue panoramique sur le Mémorial du Hamel, l'allée d'accès et l'espace d'accueil et de stationnement du public (à gauche du panorama)

ENJEUX / BOUCLES DE LA HAUTE-SOMME

Les principales sensibilités paysagères des boucles de la Haute-Somme se situent sur le haut des versants nord des méandres, les vues en vallée étant toutes limitées dès les premiers-plans. Bien que ce paysage soit isolé des principaux axes de circulation, que son aspect «sauvage» et très végétalisé contraste avec le plateau du Santerre, de larges vues panoramiques spectaculaires s'ouvrent depuis le haut de ces coteaux : la ligne du plateau du Santerre est bien lisible, soulignée par des bandes boisées et par plusieurs parcs éoliens en service. L'aire d'étude pour le parc éolien de Le Quesnel se situe dans la plupart de ces panoramas, éloignée de plus de 10 km, sur une courte portion du champ de vision. Les monuments protégés de l'unité paysagère se situent dans des environnements arborés ou urbains : les enjeux patrimoniaux sont donc faibles à nuls. Les sites mémoriels des 1ère et 2de Guerres Mondiales, en projet de protection Unesco ou au titre du Code de l'Environnement, ont également une sensibilité relativement faible compte tenu de l'éloignement. Les enjeux paysagers des Boucles de la Haute-Somme sont donc globalement faibles du fait de cette distance au projet de Le Quesnel.

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

II-E. SYNTHÈSE DES SENSIBILITES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

a- Synthèse des sensibilités par unité paysagère, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

UNITE DE PAYSAGE	SENSIBILITE PATRIMONIALE	SENSIBILITE PAYSAGERE
LE SANTERRE	FAIBLE A NULLE	MODEREE, S'AFFAIBLISSANT AVEC L'ELOIGNEMENT
LA VALLEE DE LA LUCE	NULLE	MODEREE
LA VALLEE DE L'AVRE LES BOUCLES DE LA HAUTE-SOMME	FAIBLE A NULLE	FAIBLE

tableau de synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales par unité paysagère, dans l'aire d'étude éloignée

b- Synthèse des sensibilités patrimoniales, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AEE	BHS	CERISY	EGLISE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI	Nulle
AEE	BHS	CORBIE	EGLISE SAINT PIERRE (ANCIENNE ABBATIALE)	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI	Nulle
AEE	BHS	CORBIE	ANCIENNE EGLISE COLLEGALE SAINT ETIENNE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI	Nulle
AEE	BHS	CORBIE	ANCIENNE ABBAYE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI	Nulle
AEE	BHS	MERICOURT SUR SOMME	CHÂTEAU	HAUT	17EME - 18EME - 19EME	Le château (la tour de fortification médiévale et le corps de logis du 18e siècle en totalité, les écuries, la remise et la serre), le parc et jardin et le réseau hydraulique ancien	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	Faible à nulle
AEE	BHS	FOUILLOY	MEMORIAL AUSTRALIEN DE VILLERS BRETONNEUX	HAUT			ISOLE DU BOURG		PROJET DE CLASSEMENT UNESCO	potentiellement visible	faible
AEE	BHS/PS	FOUILLOY ET ALENTOURS	MEMORIAL AUSTRALIEN DE VILLERS BRETONNEUX	BAS			ISOLE DU BOURG		PROJET DE CLASSEMENT DU SITE	potentiellement visible	faible
AEE	PS	FRESNOY LES ROYE	CROIX EN PIERRE	BAS	12EME	CROIX	DANS LE CIMETIERE	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible	Faible à nulle
AEE	PS	LA CHAVATTE	BLOCKAUS ALLEMAND	HAUT	20EME SIECLE			PRIVEE	IMH	potentiellement visible	Faible à nulle
AEE	PS	LAMOTTE WARFUSEE	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	20EME SIECLE	EGLISE EN TOTALITE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI	Nulle
AEE	PS	ROYE	ANCIENS REMPARTS	HAUT	MOYEN AGE	ENCEINTE-TOUR-COURTINE	FORTIFICATION DE L'AGGLOMERATION	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible	Nulle
AEE	PS	ROYE	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	15EME-16EME-20EME SIECLE	CHŒUR-DECOR INTERIEUR	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible	Nulle
AEE	VA	BECQUIGNY	ANCIENNE EGLISE	BAS		PORTAIL	ISOLEE DU BOURG	PUBLIQUE	CMH	hors ZVI	Nulle
AEE	VA	DAVENESCOURT	DOMAINE DE DAVENESCOURT	HAUT	18EME-19EME SIECLE	Les façades et toitures du château ; le hall d'entrée ; l'escalier avec sa rampe en fer forgé ; le grand-salon et la chambre au rez-de-chaussée avec leur décor ; la grille d'entrée ; la chapelle en totalité	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI	Nulle
AEE	VA	DAVENESCOURT	DOMAINE DE DAVENESCOURT	HAUT	18EME-19EME SIECLE	Les façades et toitures des communs ; les pièces du château non classées, c'est à dire tout l'intérieur du château encore non protégé : le rez-de-chaussée, le premier étage, l'étage des domestiques, les combles, le sous-sol et les galeries et salles médiévales souterraines, excepté au rez-de-chaussée, l'ancienne chambre des enfants située à l'angle nord-est transformée aujourd'hui en salle de bains, les autres pièces transformées en salle de bains ou toilette au premier étage, ainsi que l'ancienne chambre transformée aujourd'hui en cuisine au premier étage ; l'intérieur des premiers communs du château, en pierre blanche, face interne de murs et de voûtes, parfaitement exécutée ; le ferme de 1834-1837, adossée aux communs, en totalité, dont la glacière, la cour et le pigeonnier, excepté la bergerie de 1896 ; le système hydraulique d'alimentation en eau lié au domaine, partie constitutive du château ; le parc et jardin en totalité avec la partie boisée, entourée de ses murs compris également dans la protection, avec la partie en contrebas au sud (le bûcher, la serre et la petite maison d'enfants), tous les sols liés à ces parties	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	CMH	hors ZVI	Nulle
AEE	VA	DAVENESCOURT	EGLISE	HAUT			CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	hors ZVI	Nulle
AEE	VA	GUERBIGNY	EGLISE	HAUT	13EME-15EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible	Nulle
AEE	VA	MONTDIDIER	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	16EME	EGLISE SAINT PIERRE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	Faible à nulle
AEE	VA	MONTDIDIER	HOTEL DE VILLE	HAUT	20EME SIECLE	HOTEL DE VILLE EN TOTALITE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	Faible à nulle
AEE	VA	MONTDIDIER	EGLISE SAINT SEPULCRE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	Faible à nulle
AEE	VA	MOREUIL	EGLISE SAINT VAST	HAUT	19EME - 20 EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	Nulle

AEE = Aire d'Etude Eloignée

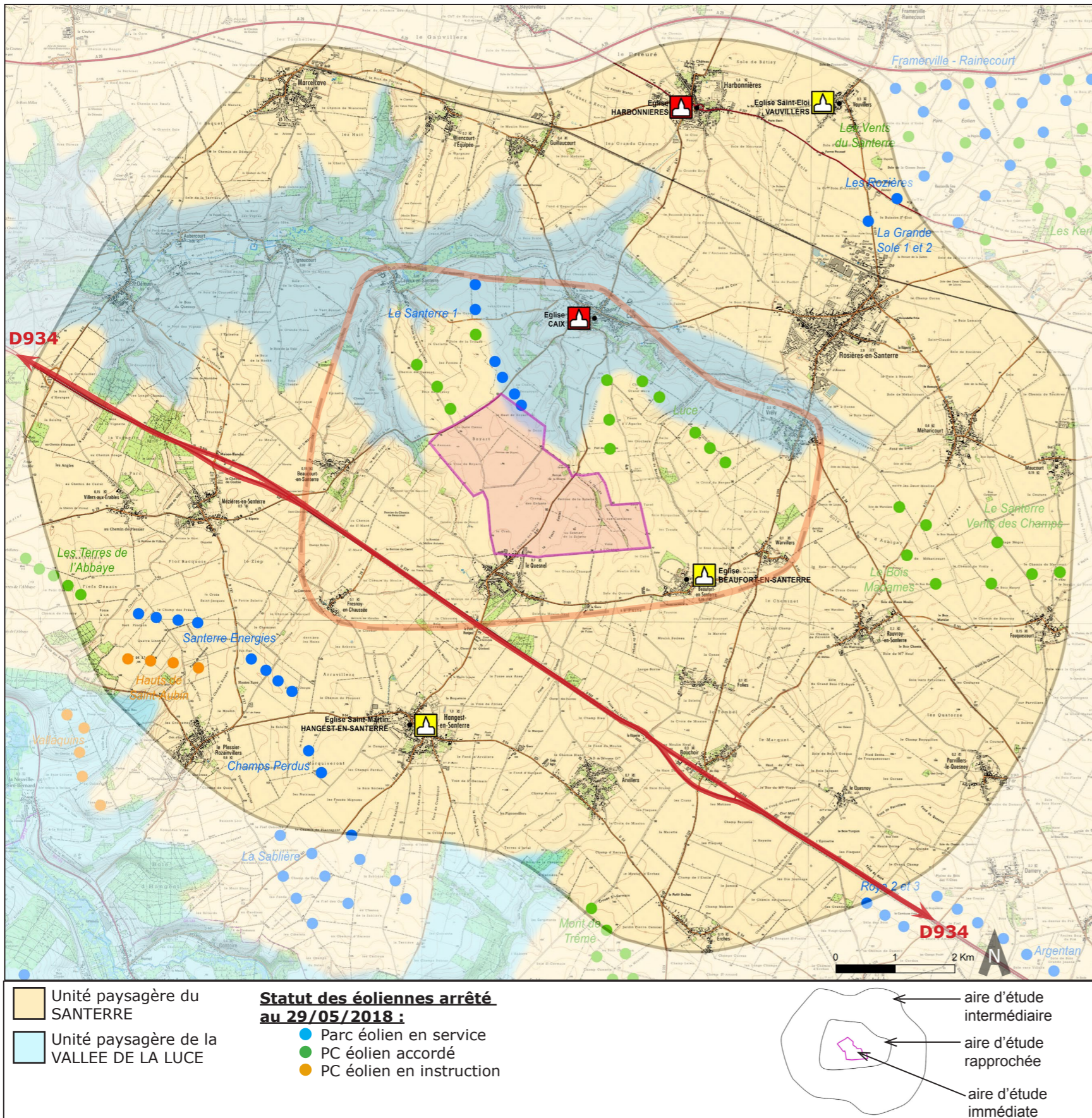
UP = Unité Paysagère
BHS = Boucles de la Haute-Somme
PS = Plateau du Santerre
VA = Vallée de l'Avre

tableau de synthèse des sensibilités patrimoniales par unité paysagère, dans l'aire d'étude éloignée

CHAPITRE III : PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES



L'étude des perceptions visuelles depuis les monuments protégés, les axes de circulation et les lieux de vie proches et très proches du projet de parc éolien de Le Quesnel a plusieurs objectifs :

- > situer l'emprise de l'aire d'étude immédiate dans les champs de visibilité qui s'ouvrent depuis les points de vue.
- > qualifier ces perceptions visuelles en fonction de l'environnement paysager et de l'éloignement de l'aire d'étude immédiate.
- > situer l'emprise de l'aire d'étude immédiate par rapport au contexte éolien proche, afin d'étudier les effets cumulatifs potentiels et de les qualifier (continuité, superposition, encerclement...).
- > déterminer les sensibilités de chaque point de vue étudié vis à vis du projet de parc éolien de Le Quesnel (nulle, faible, modérée, forte, très forte, rédhibitoire).

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, on compte 29 bourgs :

> 8 bourgs très proches du projet éolien de Le Quesnel, comptant entre 118 et 780 habitants, formant l'aire d'étude rapprochée, surlignée en orange.

> 21 bourgs situés au delà des limites de l'aire d'étude rapprochée, dont 4 communes de plus de 1000 habitants (Hangest-en-Santerre/1026 habitants, Marcelcave/1117 habitants, Harbonnières/1650 habitants et Rosières-en-Santerre/2981 habitants) et un ensemble de 18 plus petites communes de moins de 800 habitants.

Un réseau d'axes de circulation important et contrasté :

> l'aire d'étude intermédiaire est traversée du nord-ouest au sud-est par la D934, aménagée en 2 fois 2 voies, sur le tracé d'une ancienne voie romaine orientée vers Amiens. Les perceptions des silhouettes des bourgs du plateau depuis cet axe constituent un enjeu paysager de protection, selon l'Atlas des paysages de la Somme.

> Cet axe très fréquenté s'affranchit du reste de l'important réseau de dessertes des bourgs du plateau du Santerre et de la vallée de la Luce. Ce réseau polyétoilé forme une trame dense qui contraste avec l'axe rectiligne de la D934.

Des églises protégées au titre des Monuments Historiques :

> 3 églises de l'aire d'étude intermédiaire (dont une dans l'aire d'étude rapprochée) sont inscrites au titre des Monuments historiques : elles se trouvent dans les bourgs de Hangest-en-Santerre, Beaufort-en-Santerre et Vauvillers.

> 2 églises de l'aire d'étude intermédiaire (dont une dans l'aire d'étude rapprochée) sont classées au titre des Monuments historiques : elles se trouvent dans les bourgs de Caix et d'Harbonnières.

Plusieurs parcs éoliens en service ou en instruction :

- > 18 éoliennes en services au total
- > 24 éoliennes dont le PC a été accordé
- > 4 éoliennes dont le PC est en instruction



Les grands bassins de vision de l'aire d'étude intermédiaire, jusqu'à l'aire d'étude rapprochée :

Les champs de visibilité sont traités selon les grands ensembles paysagers qui caractérisent l'aire d'étude intermédiaire :

- 1** la moitié sud de l'aire d'étude intermédiaire, traversée par la D934. C'est l'aire de mise en scène des silhouettes des bourgs du plateau du Santerre depuis cette ancienne voie romaine, zone protégée dans l'Atlas des Paysages de la Somme.
- 2** l'unité paysagère de la vallée de la Luce. Ce paysage de vallée contraste avec le plateau ; il compte plusieurs bourgs implantés le long de la Luce.
- 3** les limites nord-ouest -> nord-est de l'aire d'étude intermédiaire, en croissant. Ce champ de visibilité rassemble des bourgs du plateau du Santerre, dont certains particulièrement peuplés (près de 3000 habitants).

Dans la suite du document, l'étude des perceptions visuelles depuis les lieux de vie, les axes de circulation et le patrimoine protégé, est analysée selon chacun de ces 3 bassins de vision de l'aire d'étude intermédiaire et de l'aire d'étude rapprochée.

Analyse des perceptions visuelles dans les champs de vision de l'aire d'étude intermédiaire - Méthodologie :

Chaque point de vue est analysé sous la forme d'une fiche descriptive décrite ci-dessous.

Nota : une étude d'encerclement et de saturation visuelle depuis les 9 bourgs les plus proches du parc éolien de Le Quesnel est présentée dans le carnet de photomontages.

Description du contexte paysager du lieu de vie/de circulation étudié :

- > nombre d'habitants.
- > configuration du bourg.
- > environnement paysager du bourg.
- > axes de vue et panorama qui s'ouvrent depuis et vers le bourg.

Carte de localisation du point de vue :

- > cônes de vision vers les parcs éoliens en service, accordés, en instruction, dans un rayon de 5 et de 10 km.
- > angle de vue et degré d'ouverture du panorama.
- > degré d'ouverture du cône de vision vers l'aire d'étude pour le projet de Le Quesnel (en violet).

Localisation des prises de vue sur fond de photo aérienne.

Vue panoramique illustrant le contexte paysager et/ou les caractéristiques urbaines ou paysagères du lieu de vie / axe de circulation étudié.

Analyse des perceptions visuelles :

- > description du point de vue choisi, lecture du paysage et du contexte éolien.
- > détermination des enjeux paysagers et de potentiels effets cumulés en liens avec la cartographie des cônes de vision.

Vue panoramique illustrant l'ouverture du champ de vision et le contexte éolien dans lequel se situe l'aire d'étude pour le projet de Le Quesnel.

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

c- Etude des perceptions depuis Mézières-en-Santerre



> Nombre d'habitants : 543 habitants environ.

> Configuration : le bourg est organisé en étoile et s'est développé le long des axes qui y convergent. Il est également desservi par la D934 qui passe au nord du bourg.

> Environnement paysager : Le paysage est celui du Plateau du Santerre : une mosaïque de grandes parcelles agricoles, quelques repères boisés à l'horizon, et le tracé de la D934 qui accentue les perspectives dans un axe nord-ouest/sud-est.

> Axes de vue, panoramas : Les vues panoramiques larges s'ouvrent depuis les sorties du bourg.



Statut des éoliennes arrêté au 12/03/2018 :

- Parc éolien en service
- PC éolien accordé
- PC éolien en instruction



> Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien
L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie nord du bourg en direction de la D934, balaye le paysage du plateau du sud à l'ouest. Le paysage du plateau agricole s'étend sur toute la largeur du panorama, limité aux premiers plans par une ferme isolée (la Maison Blanche) et les structures végétales qui l'accompagnent. Le parc éolien de Santerre 1 est visible, à l'arrière. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à près de 3,5 km du point de vue et occupe le centre du panorama.

> Enjeux paysagers et effets cumulés
Dans un rayon de 10 km autour de Mézières-en-Santerre, 10 parcs éoliens en service ou accordés apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 3 en instruction), répartis principalement dans un grand quart sud-ouest et vers l'est ; au moins 3 de ces parcs se situent à moins de 5km. Dans l'angle de vue qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 150° vers l'est), l'aire d'étude immédiate occupe environ 21% du panorama, à moins de 5km. **Les enjeux paysagers sont modérés car le projet est distant de 3,5 km au moins. Les sensibilités liées à l'effet de cumul avec les parcs éoliens proches sont également modérées car le projet se trouve dans la continuité du parc éolien de Santerre 1. Des effets de saturation et d'encerclement restent limités car un large angle de vue sans éolienne s'ouvre vers le nord.**



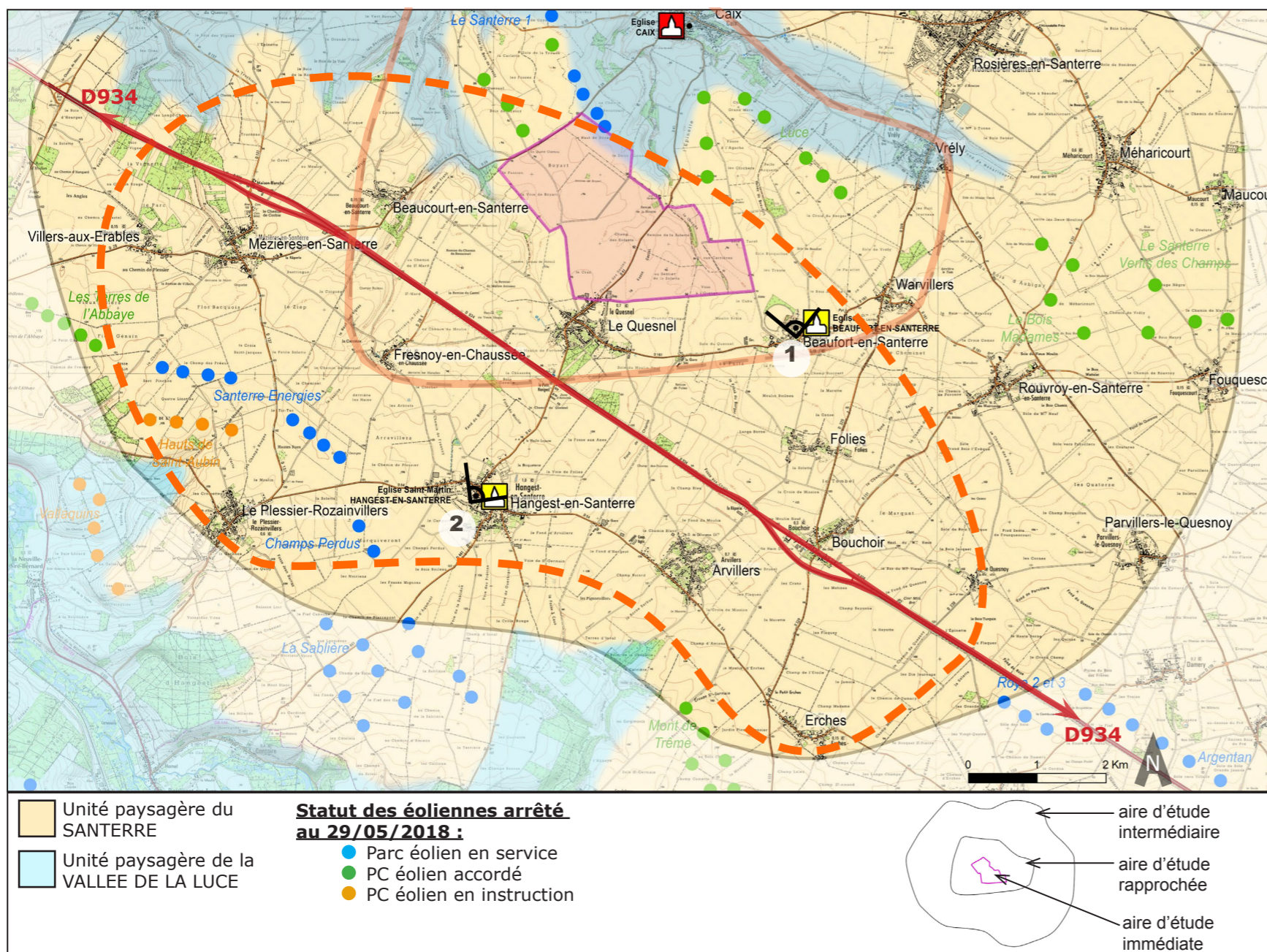
Atelier des Paysages Blaise et Lecuyer Paysagistes dplg

parc éolien de Santerre 1
projet de parc éolien de Le Quesnel

8- Mézières-en-Santerre - vue panoramique depuis la sortie nord du bourg, vers la D934

PROJET EOLIEN DE LE QUESNEL / ETUDE DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE DECEMBRE 2016 / 67

1 AU SUD DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE



Carte de localisation des lieux de vie et de circulation à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, les lieux de vie situés au sud du projet de parc éolien de Le Quesnel se trouvent tous dans l'unité paysagère du Plateau du Santerre.

Le principal axe de circulation traverse le paysage du plateau avec de larges vues panoramiques ouvertes depuis cet axe rectiligne.

Plusieurs parcs éoliens se trouvent à proximité de cet ensemble de lieux de vie et de circulation au sud du projet de parc éolien de Le Quesnel : en particulier le projet de Santerre Energies, comptant 8 éoliennes en service et une partie des 4 éoliennes en service du parc éolien de Champs Perdus. On compte également 4 éoliennes en instruction (projet de parc éolien des Hauts de Saint-Aubin), et plusieurs éoliennes du parc éolien de la Luce, accordé non construit.

L'étude fine des perceptions visuelles dans le paysage du quotidien de l'aire d'étude intermédiaire, et l'étude des effets de cumul de parcs éoliens dans les champs de visibilité est réalisée :

- > depuis 6 bourgs du plateau : 4 des bourgs les plus proches (Beaucourt-en-Santerre, Fresnoy-en-Chaussée, le Quesnel et Beaufort-en-Santerre), et 2 des bourgs plus en recul (Mézières-en-Santerre et Arvillers)
- > depuis 3 points de vue qui s'ouvrent depuis la D934 (à la hauteur de Mézières-en-Santerre, au nord-ouest de Bouchoir et au sud-est de Bouchoir).

a- Perception visuelle depuis les monuments protégés

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire et de l'aire d'étude rapprochée, 2 monuments protégés au titre des Monuments Historiques se situent au sud du projet de parc éolien de Le Quesnel : L'église de Hangest-en-Santerre et l'église de Beaufort-en-Santerre depuis lesquelles le projet est potentiellement visible d'après l'aplat ZVI.

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AER	PS	BEAUFORT EN SANTERRE	EGLISE	HAUT	12EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible
AEI	PS	HANGEST EN SANTERRE	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	20EME SIECLE	DECOR INTERIEUR	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

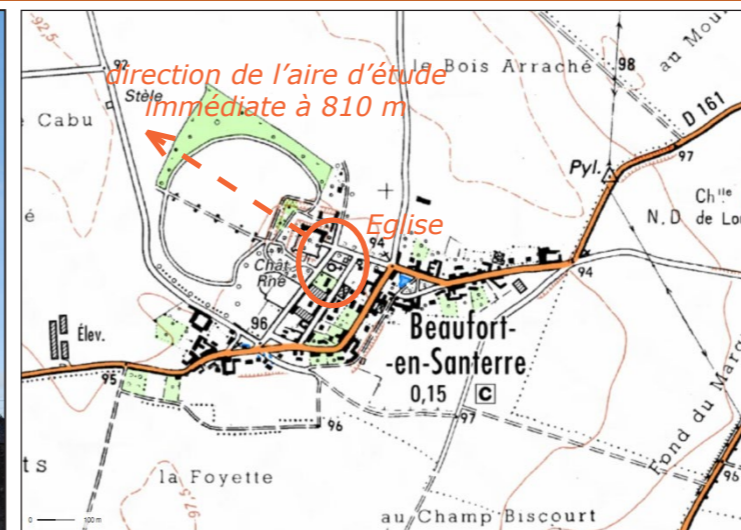
EGLISE DE BEAUFORT-EN-SANTERRE

Inscrit Monument Historique

Elément protégé = L'église



L'église de Beaufort-en-Santerre se situe en limite nord du centre-bourg. Le château de Beaufort et son parc arboré entouré de hauts murs en briques se trouvent entre l'édifice du XIIème et l'aire d'étude immédiate pour le projet de parc éolien de Le Quesnel. Il n'y a donc pas de vue dégagée depuis les abords de l'église, en direction du projet. **La sensibilité de ce monument protégé éloigné d'environ 810 m au sud-est des limites de l'aire d'étude immédiate reste donc faible à nulle du fait de l'environnement proche qui fait obstacle visuel dans la direction du projet de Le Quesnel.**



1- vue panoramique sur l'église de Beaufort-en-Santerre et son environnement

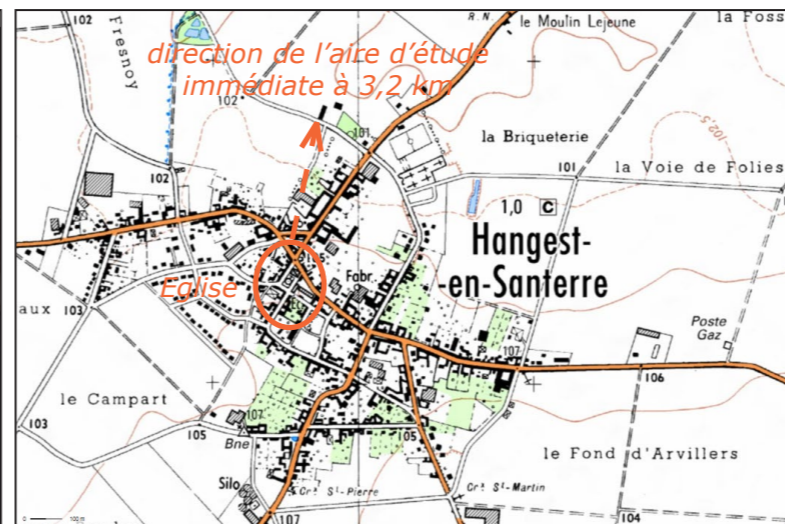
EGLISE SAINT MARTIN DE HANGEST-EN-SANTERRE

Inscrit Monument Historique

Elément protégé = le décor intérieur

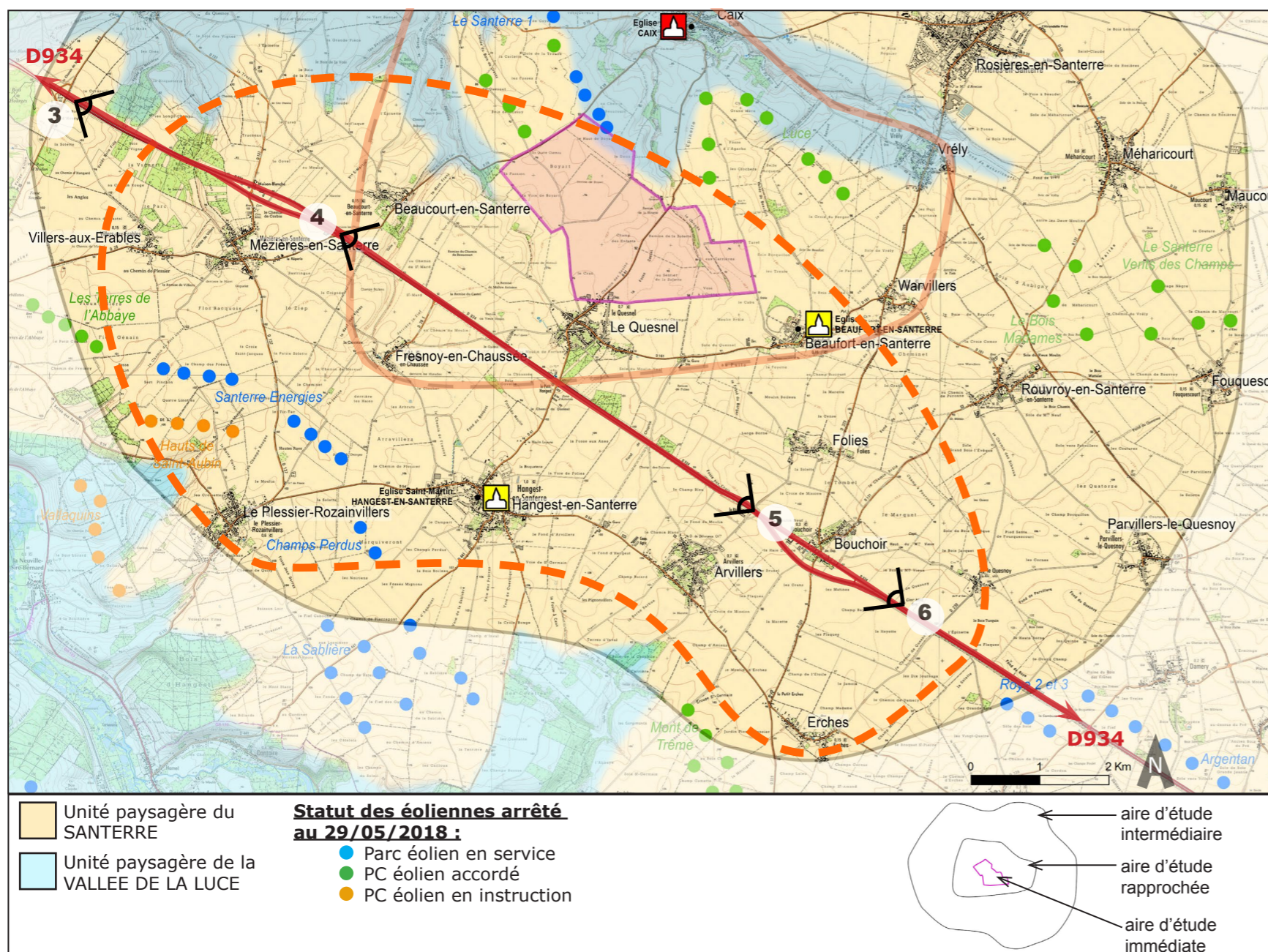


L'église Saint-Martin de Hangest-en-Santerre, monument de la Reconstruction, se trouve au coeur du bourg. Sa protection au titre des Monuments Historiques porte sur son décor intérieur. **La sensibilité de ce monument protégé vis à vis du projet de parc éolien de Le Quesnel est donc faible à nulle.**



2- vue panoramique sur l'église de Hangest-en-Santerre

b- Etude des perceptions depuis la D934, ancienne voie romaine



Carte de localisation des lieux de vie et de circulation à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire

L'Atlas des Paysages de la Somme identifie, dans la zone située au sud de l'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel, des enjeux spécifiques liés à la **protection** des paysages :

Préservation des silhouettes emblématiques et préservées des villages mis en scène par les voies romaines. Le projet de parc éolien de Le Quesnel se trouve dans ce zonage de protection.

L'étude des perceptions visuelles du paysage depuis la D934 est réalisée depuis 4 points de vue situés dans l'aire d'étude intermédiaire :

- > à la hauteur du bois d'Hanon, à la limite nord-ouest de la zone étudiée
- > à l'intersection de la D934 et de la D28, entre Mézières-en-Santerre et Beaucourt-en-Santerre.
- > à la hauteur de la Râperie, au nord-ouest de Bouchoir
- > à la hauteur du cimetière militaire au sud-est de Bouchoir

Dans chaque panorama, sont identifiés et analysés les angles de vue ouverts vers les silhouettes des villages du plateau.

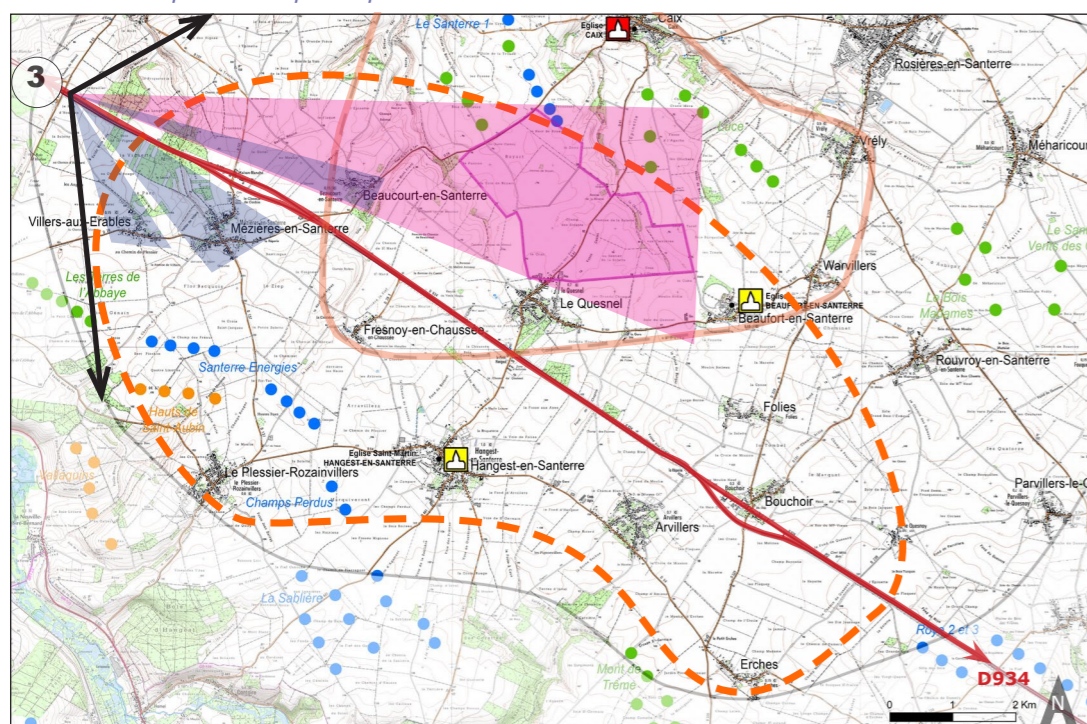
Ces silhouettes forment pour la plupart des sortes d'îlots arborés dont le clocher émerge, qui contrastent avec l'étendue agricole plane et ouverte du plateau.

Puis l'emprise de l'aire d'étude immédiate est localisée sur les panoramas, afin de resituer le projet par rapport à l'enjeu de préservation du paysage souligné dans l'Atlas des Paysages.

> Vue panoramique à la hauteur du bois d'Hanon, à la limite nord-ouest de la zone étudiée.



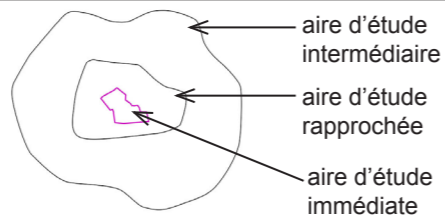
3- vue panoramique depuis la D934 à la hauteur du Bois d'Hanon



Statut des éoliennes arrêté au 29/05/2018 :

- Parc éolien en service
- PC éolien accordé
- PC éolien en instruction

angle de vue vers les villages proches



Carte de localisation des points de vue depuis la D934

> Perception des silhouettes des villages du plateau du Santerre

Depuis ce point de vue orienté nord-ouest->sud-est, la vue panoramique est limitée en profondeur par les écrans boisés du rebord de plateau.

Les silhouettes de Mezières-en-Santerre et de Beaucourt-en-Santerre ne sont ainsi pas visibles, alors qu'on distingue celle de **Villers-aux-Erables** à la limite droite du panorama. Les éoliennes du parc de Santerre 1 sont visibles à l'arrière-plan, à gauche du panorama ; de même que le parc éolien de la Luce, en instruction non construit.

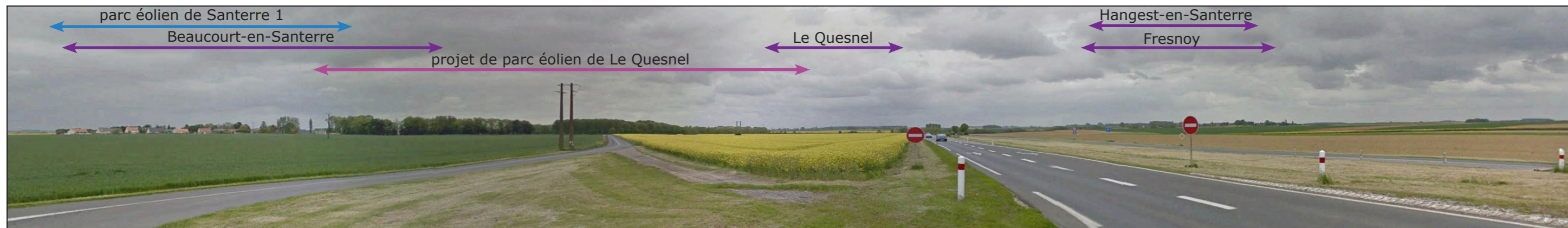
L'enjeu lié à la perception visuelle de ces silhouettes depuis la D934 n'est donc pas évident depuis ce point de vue.

> Perception de l'aire d'étude pour le projet de Le Quesnel

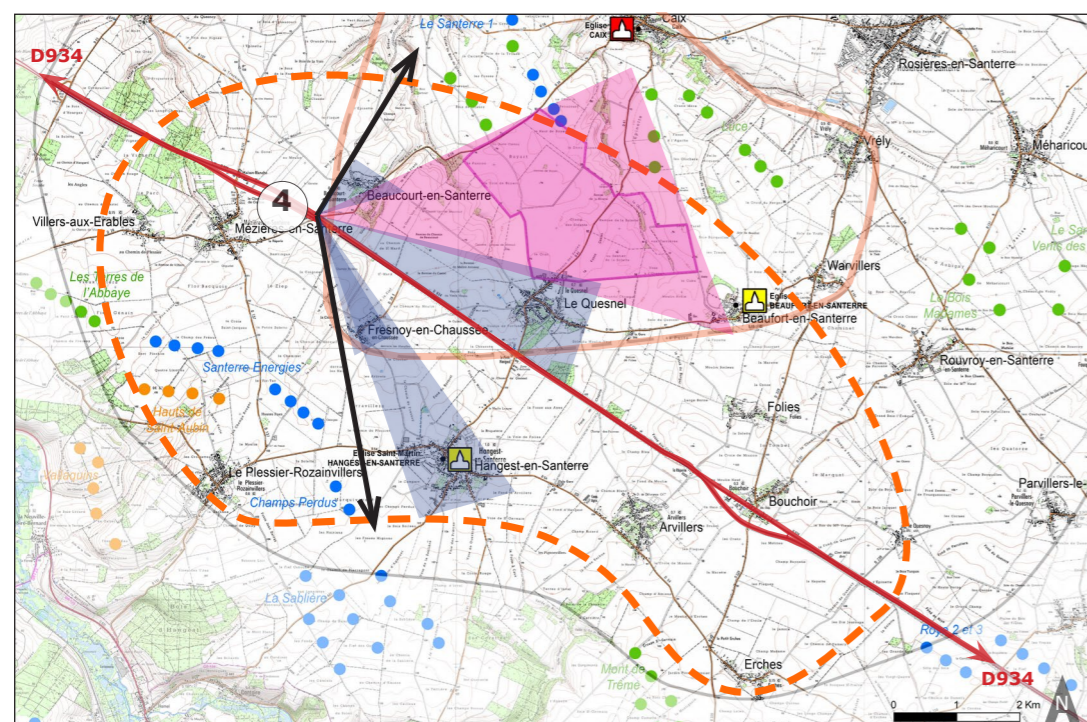
Depuis ce point de vue, l'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Le Quesnel occupe un angle de 20° sur la moitié gauche du panorama. Elle se situe dans la continuité du parc éolien de Santerre 1, en service, et du parc éolien de la Luce, accordé non construit, à l'arrière des boisements qui occupent les premiers-plans.

L'enjeu paysager est modéré, en raison de l'éloignement de près de 6,5 km de l'aire d'étude immédiate, et de large emprise sur la partie gauche du panorama. L'enjeu lié au cumul avec les parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce est modéré du fait de l'effet de continuité sur une grande largeur du panorama.

> Vue panoramique à l'intersection de la D934 et de la D28, entre Mézières-en-Santerre et Beaucourt-en-Santerre.



4- vue panoramique depuis la D934 à l'intersection avec la D28, entre Mézières-en-Santerre et Beaucourt-en-Santerre.



> Perception des silhouettes des villages du plateau du Santerre

Depuis ce point de vue orienté nord-ouest->sud-est, la vue panoramique est large, ouverte sur le plateau du Santerre. Plusieurs silhouettes de villages sont visibles :

- > **Beaucourt-en-Santerre** à la limite gauche du panorama, dont on distingue les extensions pavillonnaires qui tranchent avec l'environnement arboré.
- > **Le Quesnel**, dont on distingue, au centre du panorama, la masse boisée et le clocher.
- > **Hangest-en-Santerre** et **Fresnoy-en-Chaussée**, situés dans le même angle de vue à droite du panorama, dont on distingue également le clocher et la silhouette arborée.

L'enjeu lié à la perception visuelle de ces silhouettes depuis la D934 est donc bien perceptible depuis ce point de vue.

> Perception de l'aire d'étude pour le projet de Le Quesnel

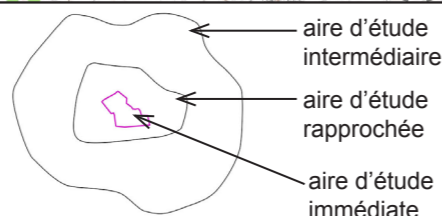
Depuis ce point de vue, l'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Le Quesnel occupe un angle de plus de 40° sur la moitié gauche du panorama. Elle se situe dans la continuité du **parc éolien de Santerre 1, en service, et du parc éolien de la Luce, accordé non construit**, et à l'arrière des silhouettes des bourgs de Le Quesnel et de Beaucourt-en-Santerre.

L'enjeu paysager est modéré à fort, en raison de l'éloignement de près de 2,6 km de l'aire d'étude immédiate, et de sa large emprise sur la partie gauche du panorama. L'enjeu lié au cumul avec les **parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce** est également modéré à fort du fait de l'effet de continuité sur une grande largeur du panorama.

Statut des éoliennes arrêté au 29/05/2018 :

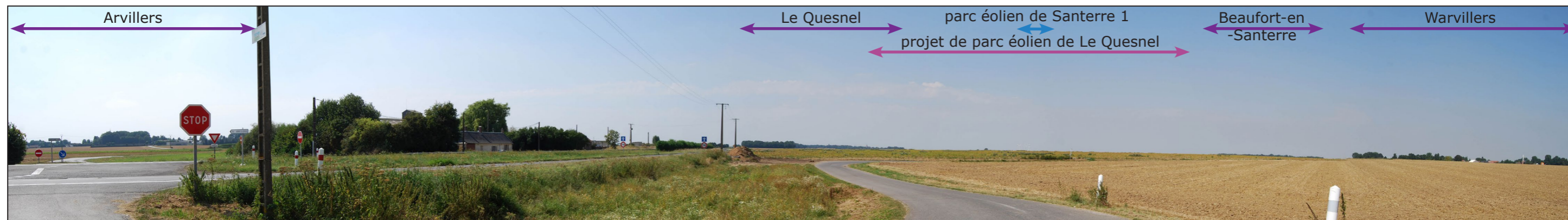
- Parc éolien en service
- PC éolien accordé
- PC éolien en instruction

angle de vue vers les villages proches

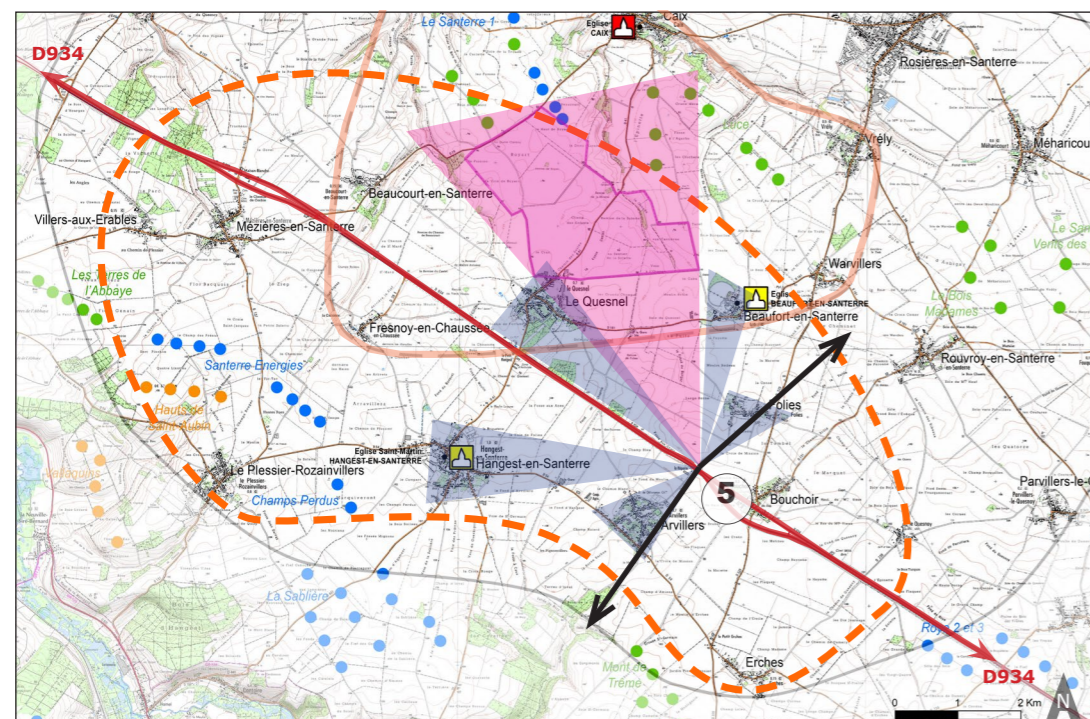


Carte de localisation des points de vue depuis la D934

> Vue panoramique depuis la D934 à la hauteur de la Râperie, au nord-ouest de Bouchoir



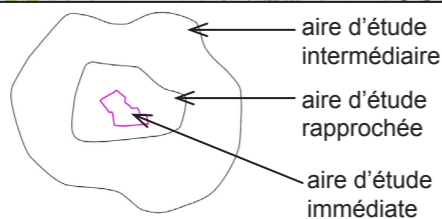
5- vue panoramique depuis la D934 à la hauteur de la Râperie, au nord-ouest de Bouchoir



Statut des éoliennes arrêté au 29/05/2018 :

- Parc éolien en service
- PC éolien accordé
- PC éolien en instruction

angle de vue vers les villages proches



Carte de localisation des points de vue depuis la D934

> Perception des silhouettes des villages du plateau du Santerre

Depuis ce point de vue orienté sud-est->nord-ouest, la vue panoramique est large, ouverte sur le plateau du Santerre. Plusieurs silhouettes de villages sont visibles :

- > **Arvillers** à la limite gauche du panorama, proche
- > **Le Quesnel**, dont on distingue, au centre du panorama, la masse boisée «en barre» et le clocher.
- > **Beaufort-en-Santerre**, à l'arrière-plan, dans la moitié droite du panorama.
- > **Warvillers**, à la limite droite du panorama, dont on distingue également la silhouette d'un hangar de couleur claire qui se détache du fond arboré.

Seule la silhouette de Hangest-en-Santerre n'est pas visible depuis ce point de vue, masquée par la ferme de la Râperie, au premier-plan.

L'enjeu lié à la perception visuelle de ces silhouettes depuis la D934 est donc bien perceptible depuis ce point de vue.

> Perception de l'aire d'étude pour le projet de Le Quesnel

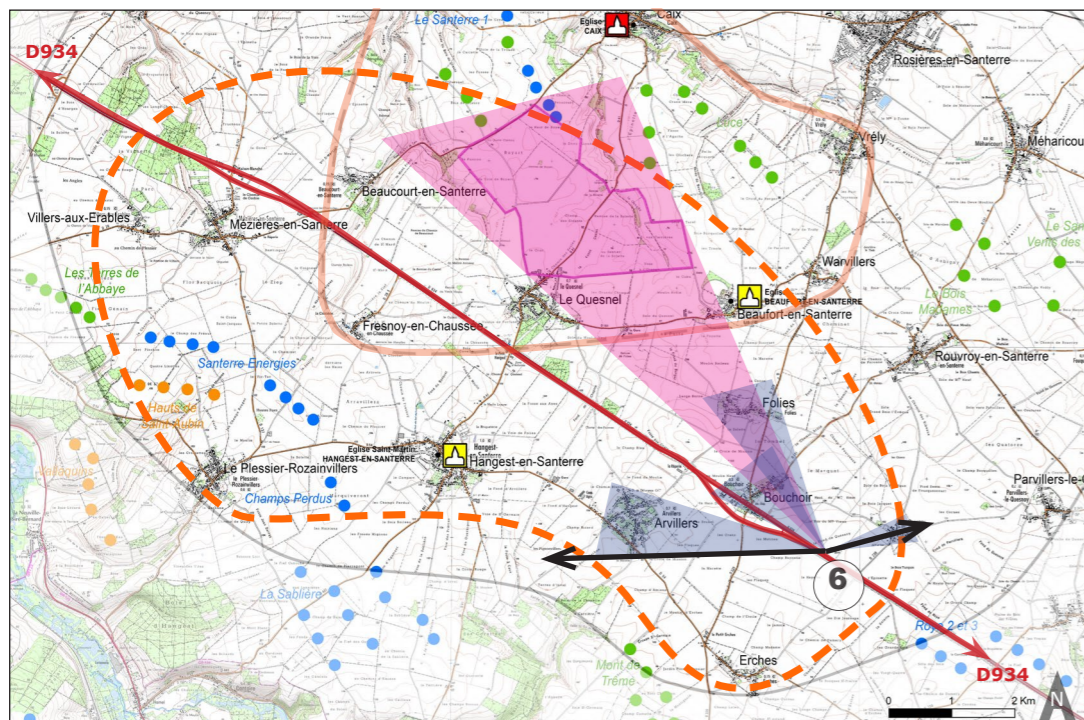
Depuis ce point de vue, l'aire d'étude pour le projet de parc éolien du Quesnel occupe un angle de plus de 40° au centre droit du panorama. Elle se situe à l'avant du **parc éolien de Santerre 1, en service**, et du **parc éolien de la Luce, accordé non construit, en service**, et entre les silhouettes du village du Quesnel et de Beaufort-en-Santerre.

L'enjeu paysager est modéré à fort, en raison de l'éloignement de près de 3,2 km de l'aire d'étude immédiate, et de son emprise sur la partie droite du panorama. L'enjeu lié au cumul avec les **parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce** est limité du fait de leur superposition dans le même angle de vue.

> Vue panoramique depuis la D934 à la hauteur du cimetière militaire, au sud-est de Bouchoir



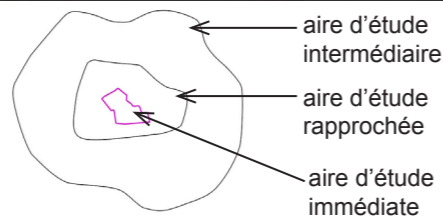
6- vue panoramique depuis la D934 à la hauteur du cimetière militaire au sud-est de Bouchoir



Statut des éoliennes arrêté au 29/05/2018 :

- Parc éolien en service
- PC éolien accordé
- PC éolien en instruction

angle de vue vers les villages proches



Carte de localisation des points de vue depuis la D934

> Perception des silhouettes des villages du plateau du Santerre

Depuis ce point de vue orienté sud-est->nord-ouest, la vue panoramique est large, ouverte sur le plateau du Santerre. Plusieurs silhouettes de villages sont visibles :

> **Bouchoir** au centre du panorama, à l'avant de **Folies**, situé dans le même angle de vue.

> **Le Quesnoy**, à la limite droite du panorama, dont on distingue seulement la silhouette d'arbres.

Les silhouettes d'Arvillers et de Folies ne sont pas visibles depuis ce point de vue, masquées respectivement par les arbres du premier-plan ou la silhouette de Bouchoir.

L'enjeu lié à la perception visuelle de ces silhouettes depuis la D934 est donc bien perceptible depuis ce point de vue.

> Perception de l'aire d'étude pour le projet de Le Quesnel

Depuis ce point de vue, l'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Le Quesnel occupe un angle de plus de 40° au centre du panorama. Elle se situe à l'avant du **parc éolien de Santerre 1**, en service, et du **parc éolien de la Luce**, accordé non construit, en service, et à l'arrière d'une partie de la silhouette du village de Bouchoir.

L'enjeu paysager est modéré, en raison de l'éloignement de près de 5 km de l'aire d'étude immédiate, et de large emprise sur la partie centrale du panorama. L'enjeu lié au cumul avec les **parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce** est limité du fait de leur superposition dans le même angle de vue.

L'étude des cônes de visibilité depuis la D934 montre bien la perception visuelle des silhouettes caractéristiques des bourgs du plateau du Santerre. Il en ressort également que ces silhouettes longues et sombres qui contrastent avec les grandes terres agricoles, restent bien lisibles quand le **parc éolien de Santerre 1**, situé à l'arrière-plan, à la limite entre plateau et vallée de la Luce, est lui aussi présent dans le champ de vision.

L'aire d'étude pour le parc éolien de Le Quesnel se situe dans la continuité des **parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce**, et la plupart du temps dans le même angle de vue ; l'enjeu lié à la perception des silhouettes des bourgs du Santerre depuis l'itinéraire de la D934 est donc limité, dans la mesure où l'aire d'étude immédiate pour le projet du Quesnel reste toujours en arrière-plan. L'enjeu paysager vis à vis du projet de parc éolien du Quesnel est modéré à fort selon l'éloignement du point de vue ; l'enjeu lié à l'effet de cumul avec les **parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce** est modéré à fort, selon l'éloignement, dans les vues orientées nord-ouest->sud-est.

La lisibilité de l'implantation du projet, en ligne simple, avec une équidistance des machines favorisera sa perception visuelle dans la perspective du plateau.

c- Etude des perceptions depuis Mézières-en-Santerre



Mézières-en-Santerre - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 543 habitants environ.

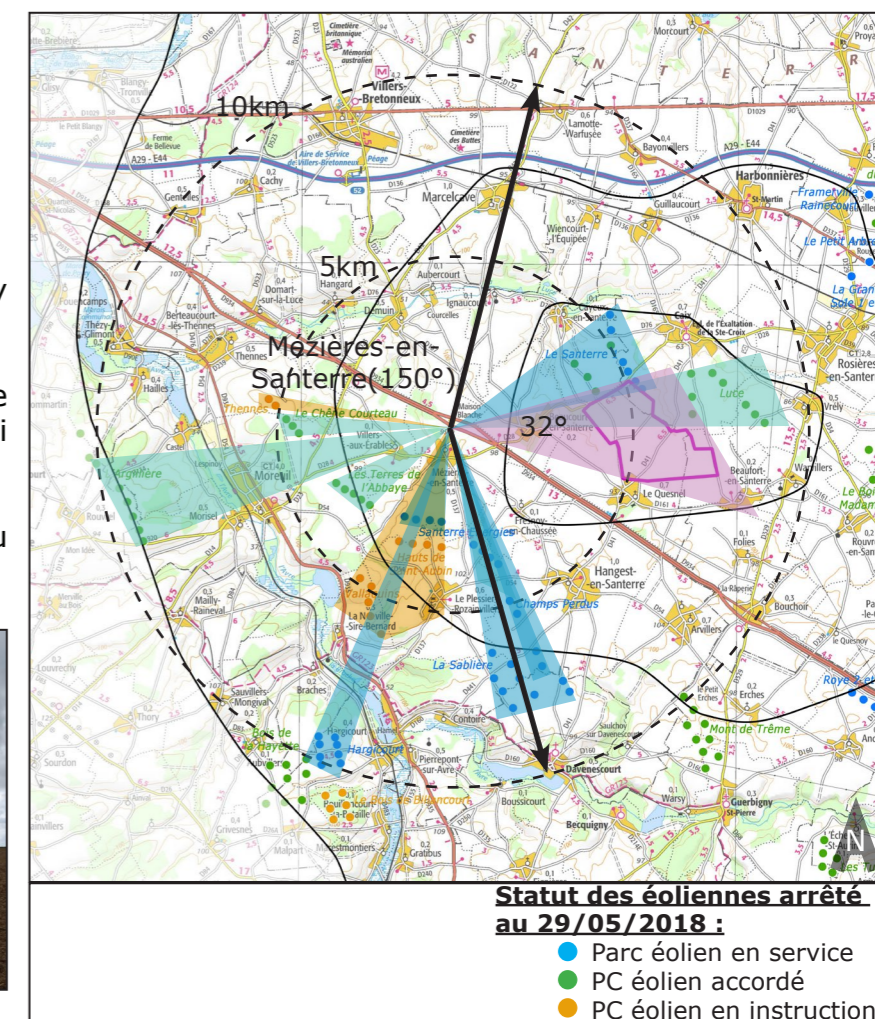
> **Configuration** : le bourg est organisé en étoile et s'est développé le long des axes qui y convergent. Il est également desservi par la D934 qui passe au nord du bourg.

> **Environnement paysager** : Le paysage est celui du Plateau du Santerre : une mosaïque de grandes parcelles agricoles, quelques repères boisés à l'horizon, et le tracé de la D934 qui accentue les perspectives dans un axe nord-ouest/sud-est.

> **Axes de vue, panoramas** : Les vues panoramiques larges s'ouvrent depuis les sorties du bourg.



7- Mézières-en-Santerre - vue panoramique sur la silhouette du village depuis la D28



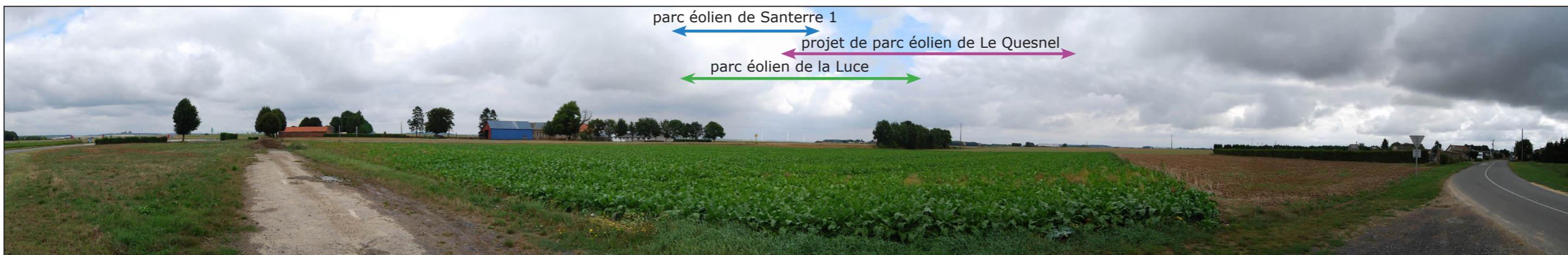
> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie nord du bourg en direction de la D934, balaye le paysage du plateau du sud à l'ouest. Le paysage du plateau agricole s'étend sur toute la largeur du panorama, limité aux premiers plans par une ferme isolée (la Maison Blanche) et les structures végétales qui l'accompagnent. Le parc éolien de Santerre 1 est visible, à l'arrière. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à près de 3,5 km du point de vue et occupe le centre du panorama.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

Dans un rayon de 10 km autour de Mézières-en-Santerre, 12 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 3 en instruction), répartis principalement dans un grand quart sud-ouest et vers l'est ; au moins 7 de ces parcs se situent à moins de 5 km. Dans l'angle de vue qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 150° vers l'est), l'aire d'étude immédiate occupe environ 21% du panorama, à moins de 5 km.

Les enjeux paysagers sont modérés car le projet est distant de 3,5 km au moins. Les sensibilités liées à l'effet de cumul avec les parcs éoliens proches sont également modérées car le projet se trouve dans le même angle de vue et dans la continuité des parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce. Des effets de saturation et d'encercllement restent assez limités car un large angle de vue sans éolienne de 130° environ s'ouvre vers le nord.



8- Mézières-en-Santerre - vue panoramique depuis la sortie nord du bourg, vers la D934

d- Etude des perceptions depuis Arvillers



Arvillers - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 784 habitants environ.

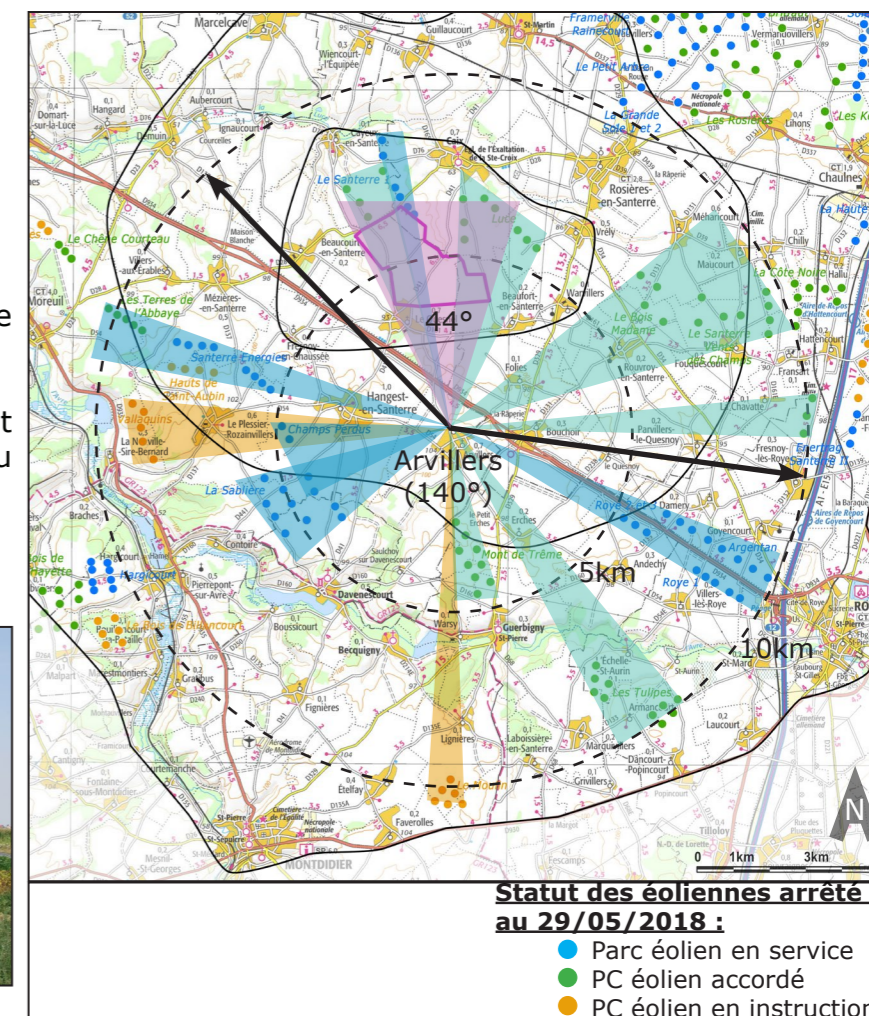
> **Configuration** : bourg caractéristique du plateau du Santerre, avec des axes qui convergent en étoile vers le centre-bourg. Il est également desservi par la D934 qui passe au nord du bourg.

> **Environnement paysager** : l'environnement arboré d'Arvillers est particulièrement dense, donnant à la silhouette du village un effet de bosquet qui contraste avec les grandes parcelles du Plateau du Santerre.

> **Axes de vue, panoramas** : Les vues panoramiques larges s'ouvrent depuis les sorties du bourg.



9- Arvillers - vue panoramique sur la silhouette du village depuis la D54



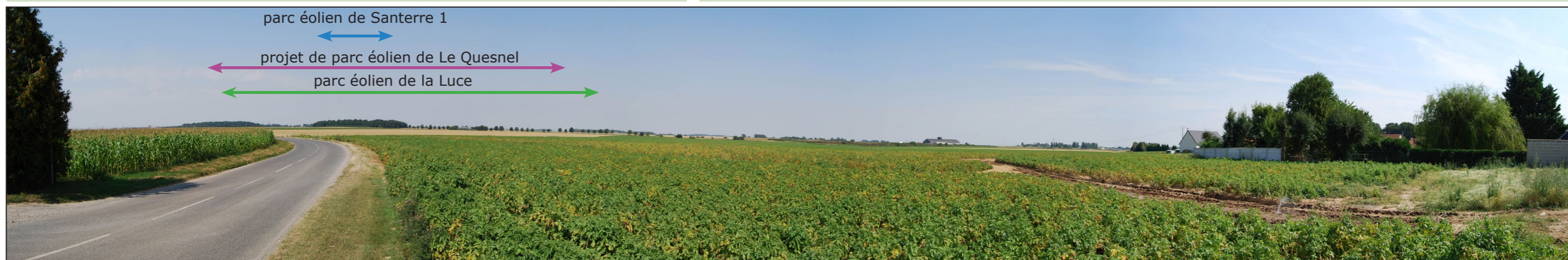
> Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie nord du bourg vers la D934, balaye le paysage du plateau du nord-ouest à l'est. La D934, à moins d'1 km du point de vue, n'est pas visible mais son tracé est souligné par des alignements d'arbres qui se détachent des grandes parcelles agricoles. La silhouette arborée de Le Quesnel, celle des châteaux d'eau ou encore de Santerre 1 (en service) et de la Luce (accordé non construit) sont à l'arrière, dans le même angle de vue ; les autres parcs éoliens potentiellement visibles sont à plus de 5 km. Le parc éolien de Santerre 1 est distant de 6,5 km environ ; il émerge partiellement à l'arrière de la silhouette de Le Quesnel.

> Enjeux paysagers et effets cumulés

Dans un rayon de 10 km autour d'Arvillers, 17 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 3 en instruction) ; 3 parcs se situent à moins de 5 km. Dans l'angle de vue qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 140° vers le nord-est), l'aire d'étude immédiate occupe environ 31 % du panorama. Les parcs éoliens potentiellement visibles sont à plus de 5 km.

Les enjeux paysagers sont modérés car le projet est distant de plus de 3,4 km à l'arrière de structures végétales. Il existe cependant des sensibilités liées à l'effet de cumul, de saturation et d'encercllement compte tenu de la présence de nombreux parcs éoliens à 360°, notamment entre 5 et 10 km.



10- Arvillers - vue panoramique depuis la sortie nord du bourg

e- Etude des perceptions depuis Beaucourt-en-Santerre / aire d'étude rapprochée



Beaucourt-en-Santerre - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 185 habitants environ.

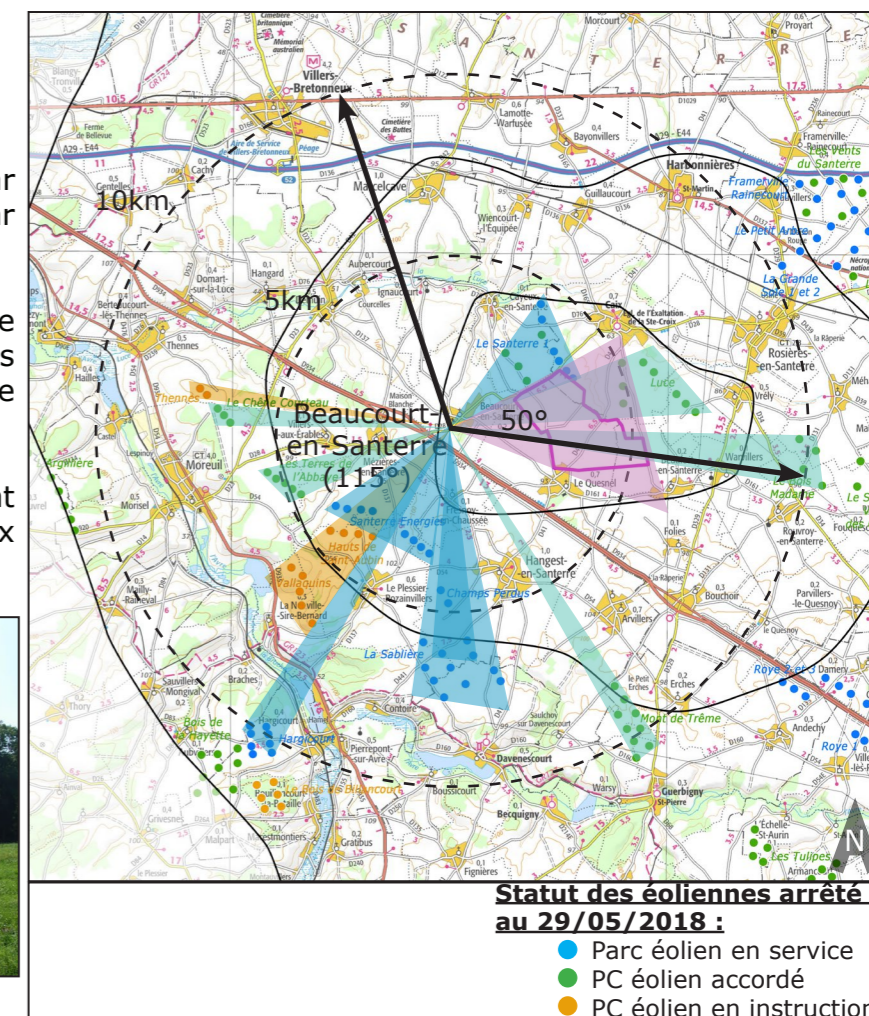
> **Configuration** : Beaucourt-en-Santerre est un petit village de rebord de plateau traversé par la D28 qui relie la D934 à Caix, et, comme la plupart des villages de plateau, il est desservi par un réseau étoilé d'axes de circulation secondaires.

> **Environnement paysager** : Situé à la limite du plateau du Santerre avec l'unité paysagère de la vallée de la Luce, l'environnement paysager de Beaucourt-en-Santerre est marqué par des cordons boisés qui soulignent les légers reliefs d'un vallon sec. Le parc arboré du château de Beaucourt vient renforcer cet effet boisé, particulièrement au sud du bourg.

> **Axes de vue, panoramas** : Malgré le léger vallonnement, les vues depuis le bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg.



11- Beaucourt-en-Santerre - vue panoramique sur la silhouette du village



> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis l'entrée sud ouest du bourg sur la D28, balaye le paysage du nord-ouest à l'est. La vue est cadrée par le parc arboré du château à gauche, et par les cordons boisés à droite ; le centre bourg se situe légèrement en contre-bas, dans les premiers replis du relief. Une partie du parc éolien de Santerre 1 se détache à l'arrière des structures végétales. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à 1,9 km au moins du point de vue sur la moitié droite du panorama.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

Dans un rayon de 10 km autour de Beaucourt-en-Santerre, 13 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis du nord-est à l'ouest (dont 3 en instruction) ; 6 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 115° vers le nord-est), l'aire d'étude immédiate occupe env. 43% du panorama, à moins de 5 km et dans la continuité des parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce.

Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont forts, malgré le contexte boisé existant, car le projet est distant de 1,9 km au moins. Les sensibilités liées à l'effet de cumul sont également fortes car plusieurs parcs éoliens en service ou accordés non construits se trouvent dans le même angle de vue que le projet ; un risque de saturation ponctuel des horizons reste possible.



12- Beaucourt-en-Santerre - vue panoramique depuis l'entrée sud du bourg

f- Etude des perceptions depuis **Fresnoy-en-Chaussée / aire d'étude rapprochée**

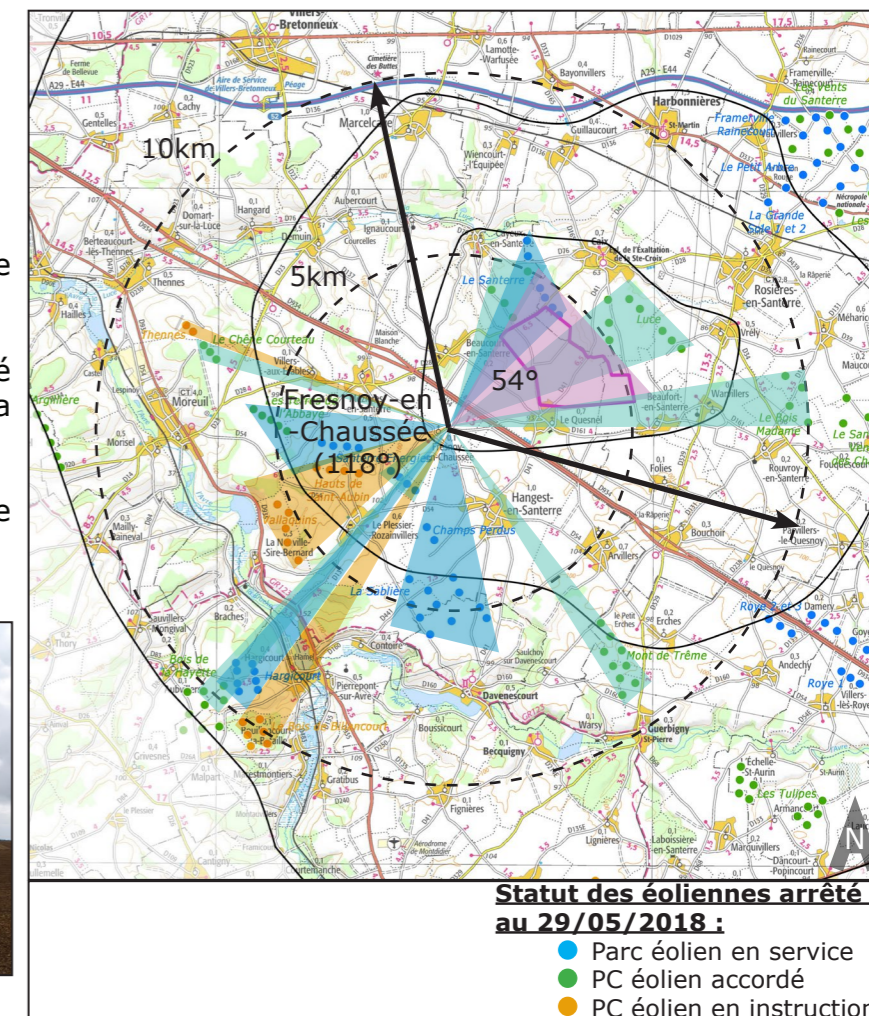


Fresnoy-en-Chaussée - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 132 habitants environ.
- > **Configuration** : Fresnoy-en-Chaussée est un tout petit village du plateau, à proximité de la D934, et au croisement de plusieurs voies de desserte secondaires.
- > **Environnement paysager** : contrairement aux autres villages proches, le contexte arboré n'est pas aussi présent à Fresnoy-en-Chaussée. Des vergers et haies marquent toutefois la transition entre le bourg et les grandes parcelles agricoles.
- > **Axes de vue, panoramas** : Les principales grandes ouvertures panoramiques sur le paysage sont situées aux sorties du bourg.



13- Fresnoy-en-Chaussée - vue panoramique sur la silhouette du village



> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**
 L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie nord du bourg sur la D28E, balaye le paysage du plateau du nord à l'est. Le paysage du plateau agricole s'étend sur toute la largeur du panorama, limité à l'horizon par les silhouettes des villages du Santerre, et des alignements le long de la D934. Le parc éolien de Santerre 1 est bien visible au centre du panorama. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe également au centre du panorama, à 2,6 km au moins du point de vue.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
 Dans un rayon de 10 km autour de Fresnoy-en-Chaussée, 15 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 3 en instruction), répartis principalement au nord-est et dans le grand quart sud-ouest ; 7 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 118° vers le nord-est), l'aire d'étude immédiate occupe env. 46% du panorama, à moins de 5 km, à l'avant des parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce. Les enjeux paysagers sont modérés car le projet est distant de 2,6 km au moins, et plusieurs parcs éoliens en service ou accordés non construits se trouvent dans le même angle de vue que le projet. Le contexte éolien particulièrement proche et dense au sud-ouest de Fresnoy-en-Chaussée vient cependant accentuer le risque d'effet d'encerclement ou de saturation.



14- Fresnoy-en-Chaussée - vue panoramique depuis la sortie nord du bourg

g- Etude des perceptions depuis Le Quesnel / aire d'étude rapprochée



Le Quesnel - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 780 habitants environ.

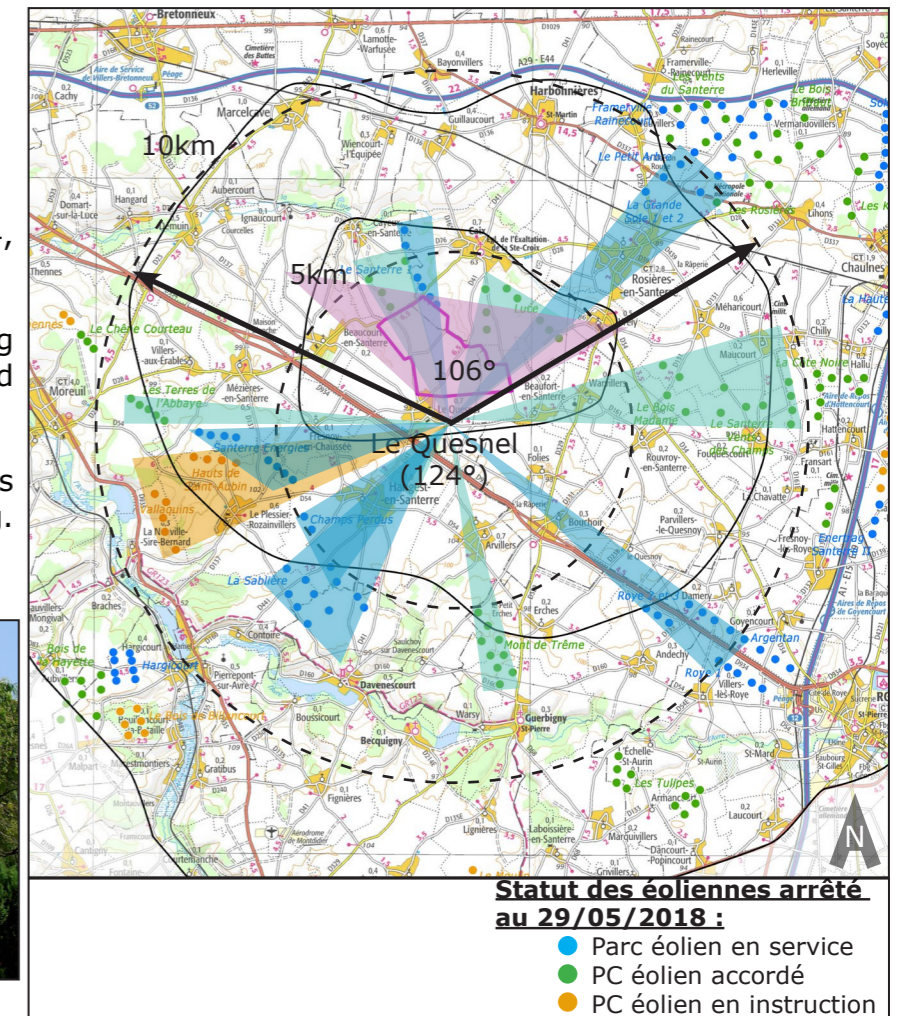
> **Configuration** : gros bourg du plateau du Santerre, Le Quesnel est desservi par la D934, et traversé par de nombreux axes secondaires, en un réseau étoilé.

> **Environnement paysager** : de nombreuses structures végétales accompagnent le bourg de Le Quesnel : de nombreux arbres et vergers, des haies et prairies, et un boisement au sud dans l'axe du château.

> **Axes de vue, panoramas** : les vues depuis le bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg.



15- Le Quesnel - vue panoramique sur le centre-bourg



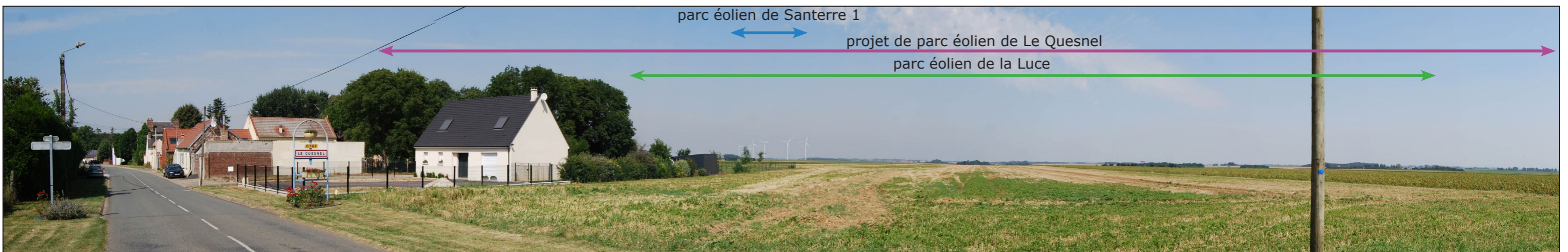
> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis l'entrée est du bourg sur la D61, balaye le paysage du plateau du nord-ouest au nord-est. Le paysage du plateau agricole qui s'étend sur une partie du panorama contraste avec les structures végétales et bâties de l'entrée du village. Le parc éolien de Santerre 1 apparaît à l'arrière-plan, au centre du panorama. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à un peu plus de 700 m du point de vue sur la majeure partie du panorama.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

Dans un rayon de 10 km autour de Le Quesnel, 15 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 2 en instruction), répartis sur 360° ; 4 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 124° vers le nord), l'aire d'étude immédiate occupe environ 85% du panorama, à 700 m dans un angle de vue qui compte les parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce notamment.

Les enjeux paysagers et les risques d'encercllement et de saturation des horizons sont forts car le projet est très proche et qu'il occupe potentiellement la majeure partie du panorama. La sensibilité liée à l'effet de cumul est forte également car plusieurs parcs éoliens en service ou accordés non construits se trouvent dans le même angle de vue que le projet. Le risque d'encercllement et de saturation reste modéré car la plupart des parcs éoliens se trouvent à plus de 5 km.



16- Le Quesnel - vue panoramique depuis la sortie est du bourg

f- Etude des perceptions depuis **Beaufort-en-Santerre / aire d'étude rapprochée**

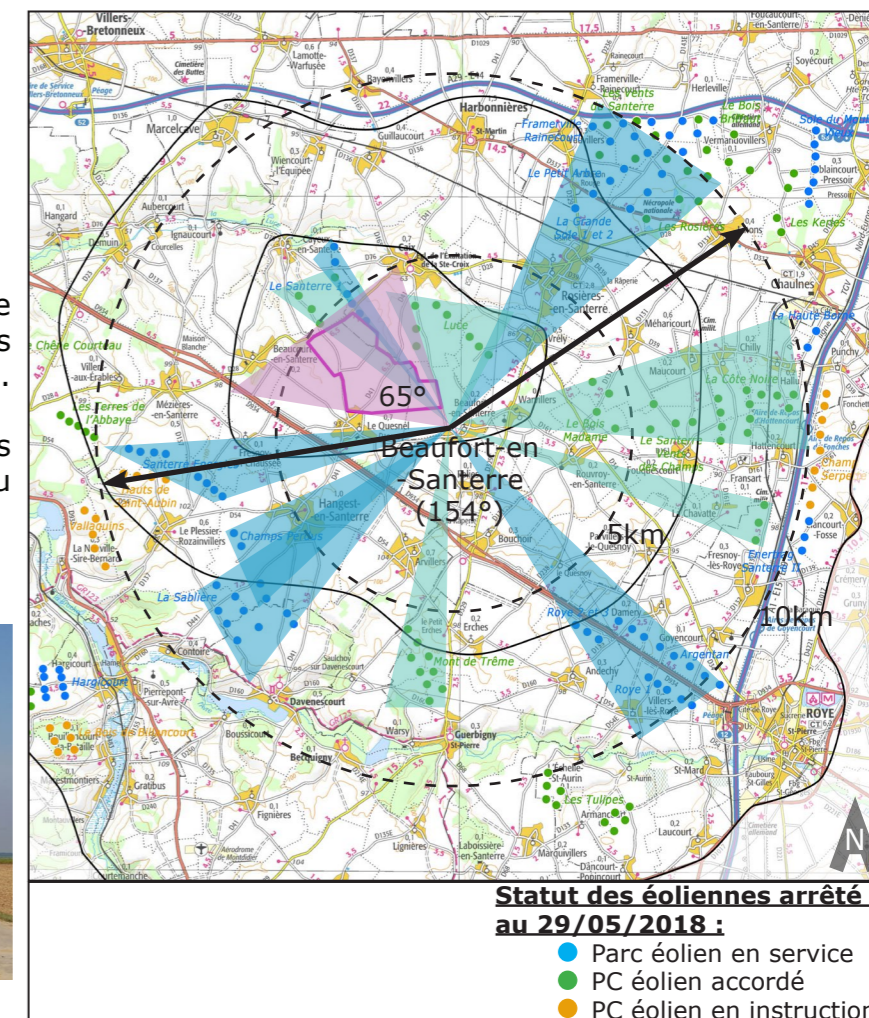


Beaufort-en-Santerre - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 203 habitants environ.
- > **Configuration** : ce petit bourg s'est construit le long de la D61 qui le traverse.
- > **Environnement paysager** : la silhouette du bourg de Beaufort-en-Santerre contraste fortement avec le paysage de plateau agricole : les structures végétales sont très nombreuses et les boisements liés au parc du château semblent souligner la ligne d'horizon.
- > **Axes de vue, panoramas** : les vues depuis le bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg.



17- Beaufort-en-Santerre - vue panoramique sur la silhouette du village



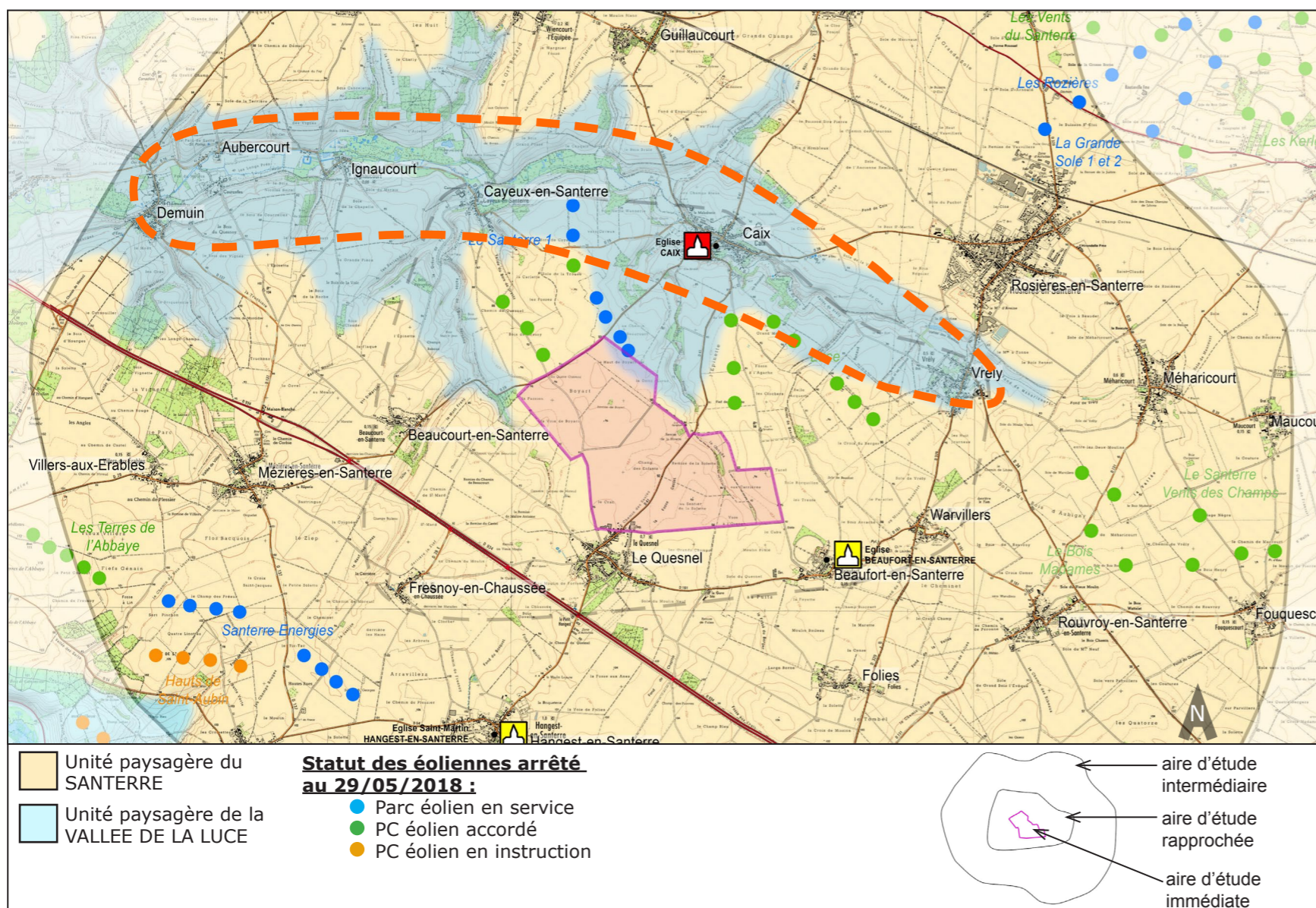
> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**
 L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie ouest du bourg, à la hauteur de l'alignement qui limite le domaine du château, balaye le paysage du plateau de l'ouest au nord-est. Le contraste est fort entre l'alignement d'arbres de haut jet et la vaste étendue du plateau. Le parc éolien de Santerre 1 apparaît à l'arrière-plan, au centre du panorama. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à un peu plus de 530 m du point de vue sur moitié gauche du panorama.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
 Dans un rayon de 10 km autour de Beaufort-en-Santerre, 17 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 1 en instruction), répartis régulièrement sur 360° ; 3 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 154° vers le nord-ouest), l'aire d'étude immédiate occupe environ 42% du panorama, à quelques centaines de mètres dans le même angle de vue que les parcs de Santerre 1 et de la Luce. Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont forts car le projet est très proche et son emprise occupe une large portion du champ de vision. Le contexte éolien est très dense et réparti dans tout le périmètre de l'étude, toutefois les risques d'encercllement et de saturation restent plus modérés car la plupart de ces parcs éoliens sont éloignés de plus de 5 km.



18- Beaufort-en-Santerre - vue panoramique depuis la sortie ouest du bourg

2 AU NORD DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE - VALLEE DE LA LUCE



Carte de localisation des lieux de vie et de circulation à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire

«La vallée de la Luce se signale dans les horizons céréaliers du Santerre par une masse boisée, révélant l'humidité d'une dépression et des versants trop pentus pour être mis en culture». Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme.

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, c'est la quasi totalité de cette unité paysagère qui est concernée par l'étude détaillée des perceptions visuelles. Entre Vrély et Démuin, les méandres de la Luce, sa végétation ripisylve et les quelques éléments d'architecture ancienne et remarquable distinguent cette vallée des paysages d'openfield alentour.

«Le profil de la vallée est doux. Relativement étroit et encaissé à sa source, il s'élargit et s'adoucit pour atteindre quatre cent mètres de large à l'aval de Cayeux-en-Santerre. (...) L'intérêt premier du patrimoine bâti est (...) son inscription dans le paysage : Caix occupe un fond de vallée boisé et ne se signale des plateaux alentour que par la cime de son clocher à tourelle». Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme.

Les perceptions visuelles depuis les bourgs de la vallée sont orientées dans un axe est-ouest par la perspectives des coteaux, mais elles sont également ouvertes vers le plateau, du fait de la légère dépression du relief et des versants longs et peu pentus.

Les parcs éoliens de Santerre 1, en service, et de la Luce, accordé non construit, soulignent par quatre alignements de 3 à 7 éoliennes, le rebord du plateau à la limite de l'unité paysagère, orienté dans l'axe des vallons secs affluents de la Luce.

L'étude fine des perceptions visuelles dans le paysage du quotidien de l'aire d'étude intermédiaire, et l'étude des effets de cumul avec les parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce est réalisée depuis 4 bourgs : Vrély - à l'amorce de la vallée, Caix - le plus gros bourg de l'unité, Cayeux-en-Santerre - dans la partie la plus large de la vallée, et Demuin - à l'intersection d'axes de circulation fréquentés.

a- Perception visuelle depuis les monuments protégés

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire et de l'aire d'étude rapprochée, 1 monument protégé au titre des Monuments Historiques se situe au nord du projet de parc éolien de Le Quesnel, dans la vallée de la Luce : L'église de Caix, classée depuis laquelle le projet est potentiellement visible d'après l'aplat ZVI.

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AER	VL	CAIX	EGLISE	HAUT	13EME-15EME-16EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

EGLISE DE CAIX

Classée Monument Historique
Elément protégé = L'église

L'église de Caix, classée Monument Historique, dépend de la paroisse de Saint-Omer-en-Santerre. Cet édifice possède une nef du XIVème siècle et un clocher de XVIème siècle ; elle a échappé aux destructions liées aux Guerres Mondiales, ce qui lui vaut d'être reconnue. L'activité culturelle y est très ponctuelle. Implantée à flanc de coteau, dans le centre-bourg, l'église est située au bord de l'une des traversées principales de Caix la rue de l'église. Depuis les rebords de la vallée de la Luce, jusqu'aux abords de ce monument, le clocher de section carrée, en pierre, est la plupart du temps visible. C'est un repère fort dans le paysage.

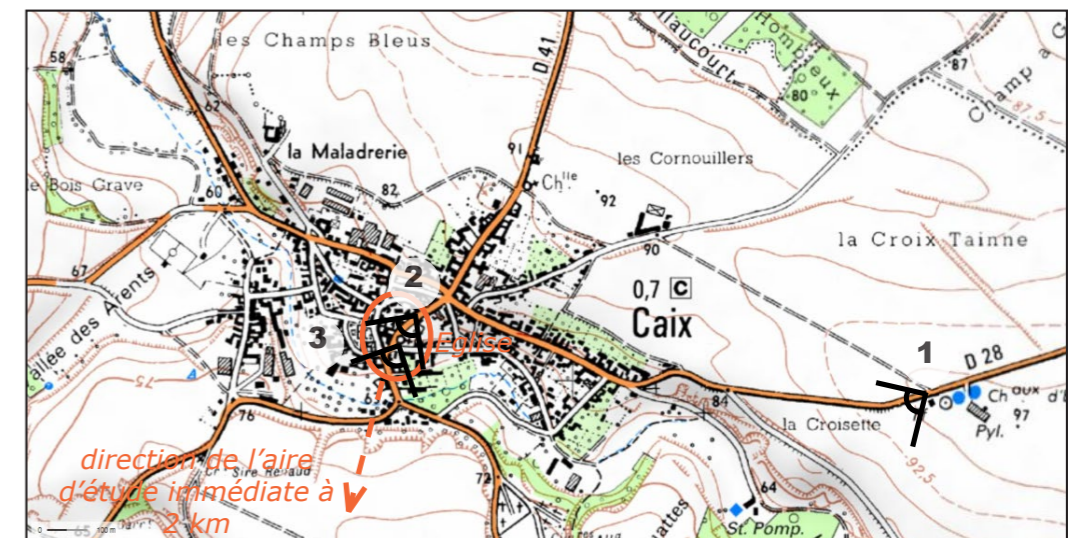
L'aire d'étude immédiate pour le parc éolien de Le Quesnel se situe dans la continuité des parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce.



1- vue panoramique depuis les abords des 3 châteaux d'eau, à l'amorce de la descente vers Caix



2- vue panoramique sur l'église de Caix et son environnement proche





3- vue panoramique depuis le parvis de l'église de Caix vers le sud

EGLISE DE CAIX

Depuis le parvis de l'église de Caix, l'aire d'étude immédiate du projet de Le Quesnel se situe à 2 km à l'arrière du coteau boisé. On aperçoit une éolienne du parc de Santerre 1 à droite du panorama ; le parc éolien de la Luce, non construit, est potentiellement visible depuis ce point de vue. Du fait de l'éloignement de 2 km, des écrans boisés successifs et du contexte éolien proche et visible, la sensibilité patrimoniale reste modérée depuis ce monument.

De plus, les structures ligneuses situées sur le coteau sont des espaces boisés classés, dans la zone ND du PLU de la commune de Caix.

Extrait du règlement du PLU : «ARTICLE ND 13- ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS

Les espaces boisés de moins de 4 hectares (bois, talus, friches, haies), figurant au plan, sont classés «espaces boisés à conserver, à protéger ou à créer». Ils sont soumis aux dispositions des articles L 130-1 à L 130-6 du Code de l'Urbanisme.»

article L130 - 1 du Code de l'Urbanisme : extrait : «Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenants ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies, des plantations d'alignements.

Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. Nonobstant toutes dispositions contraires, il entraîne le rejet de plein droit de la demande d'autorisation de défrichement prévue aux chapitres Ier et II du titre Ier livre III du code forestier.»

Les écrans visuels formés par les structures ligneuses des coteaux sont donc, d'après le document d'urbanisme de la commune, des structures pérennes dont la protection permet de préserver les effets visuels de masque vers le paysage du plateau, et donc ponctuellement vers le parc éolien de Le Quesnel notamment.

b- Etude des perceptions depuis Vrély

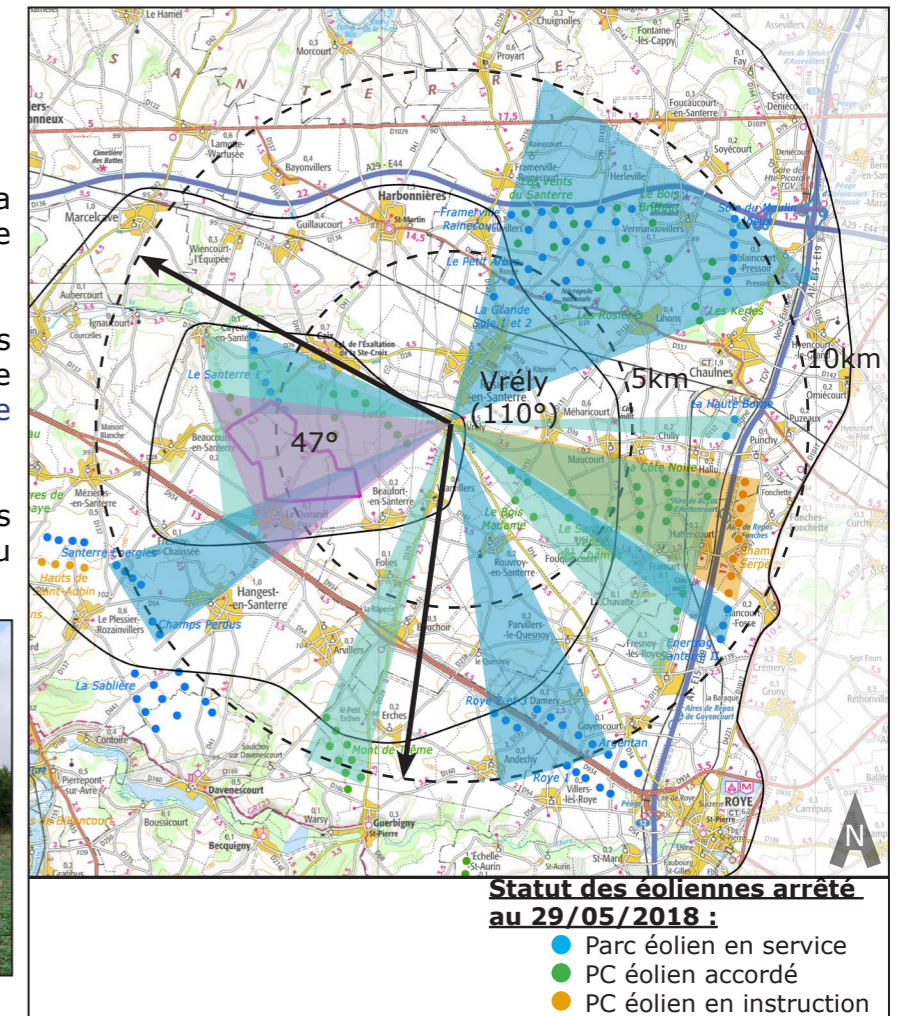


Vrély - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 447 habitants environ.
- > **Configuration** : ce petit bourg s'est construit le long de la D329 et de la D34 ; sa configuration en étoile le relie aux autres bourgs du plateau via plusieurs voies de desserte secondaire.
- > **Environnement paysager** : Vrély est implanté à l'amorce de la vallée de la Luce, dans les premiers replis du relief. Sa silhouette, caractéristique des villages picards, se prolonge par quelques masses boisées qui soulignent le rebord du plateau. Le parc éolien de Santerre 1 est visible depuis les points hauts du relief.
- > **Axes de vue, panoramas** : les vues depuis le bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg, mais sont orientées et limitées par les premiers reliefs des versants.



2- Vrély - vue panoramique sur la silhouette du village à l'amorce de la vallée de la Luce, depuis l'entrée nord



> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**
L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis le centre-bourg de Vrély, caractéristique des villages picards, avec un mail de tilleuls conduits en rideau, l'église qui donne sur cette place centrale, et des façades de commerces et d'habitations en briques qui longent la traversée par la D329. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à 3 km du point de vue, à l'arrière des structures végétales arborées et des premiers-plans bâtis.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
Dans un rayon de 10 km autour de Vrély, 21 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 1 en instruction), répartis sur l'ensemble du périmètre d'étude ; 6 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 110° vers le sud-ouest), l'aire d'étude immédiate occupe environ 43% du panorama, dans la continuité des parcs de Santerre 1 et de la Luce (en grande partie masqués par les premiers-plans bâtis). Les enjeux paysagers et les sensibilités liées aux effets cumulés sont modérés car malgré une emprise assez large dans le champ de vision, le projet est distant de plus 3 km. Le contexte éolien reste dense et réparti dans tout le périmètre de l'étude, toutefois le risque d'encercllement et de saturation reste également modéré car la plupart de ces parcs restent éloignés de plus de 5 km.



3- Vrély - vue panoramique depuis le centre-bourg à la hauteur du mail de tilleuls

c- Etude des perceptions depuis Caix



Caix - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 749 habitants environ.

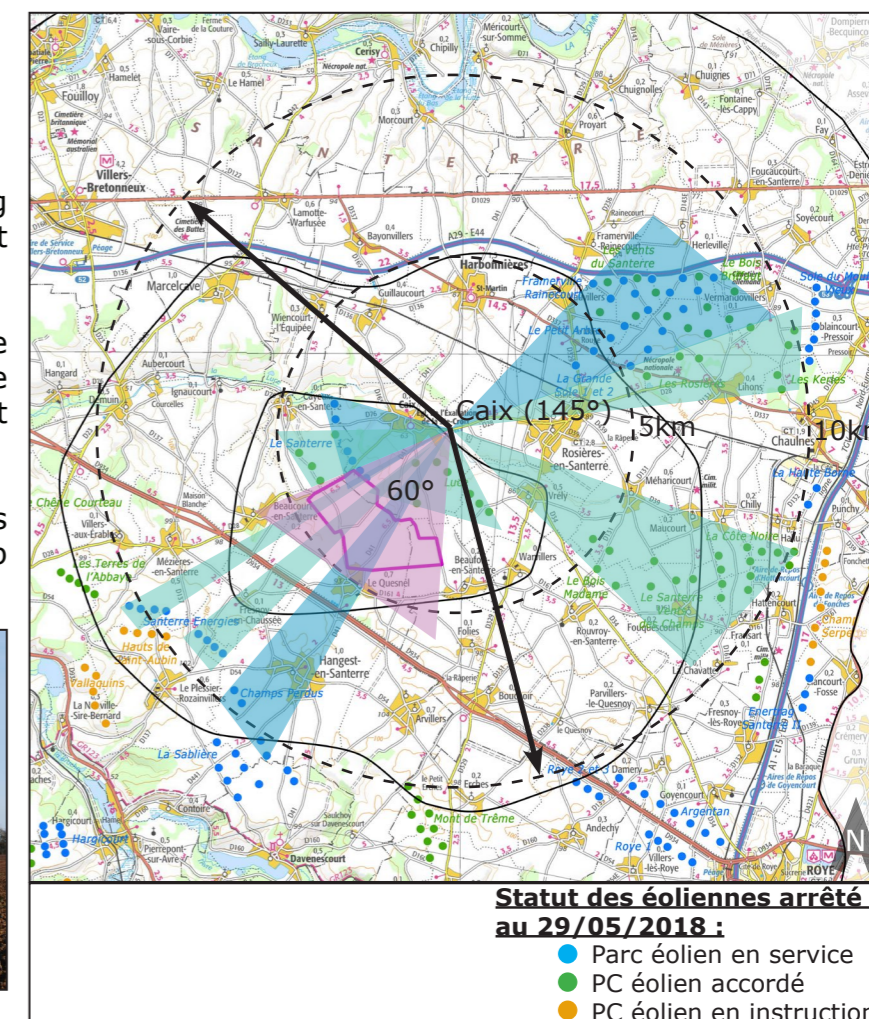
> **Configuration** : le bourg est organisé en étoile et s'est développé le long des axes qui y convergent (dont les D28, D41, D76, D165), à flanc du versant nord de la vallée de la Luce.

> **Environnement paysager** : «La découverte du village de Caix, depuis le sud, par les routes départementales 28 ou 41, met en perspective la silhouette du clocher cerné de tourelles, émergeant des frondaisons de la vallée.» Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme.

> **Axes de vue, panoramas** : Les vues panoramiques larges s'ouvrent depuis les points hauts du bourgs ; en point bas, les champs de vision sont beaucoup plus cadrés sur les premiers-plans arborés et bâtis.

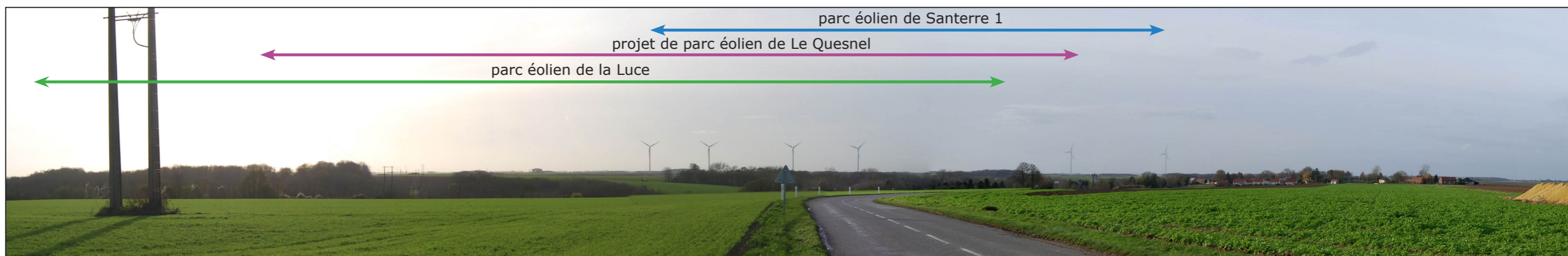


4- Caix - vue panoramique sur la silhouette dans la vallée de la Luce depuis l'entrée sud sur la D28



> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**
L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis le château d'eau triple situé au bord de la D28 illustre la perception visuelle depuis la sortie est du bourg de Caix, en point haut, et balaye le paysage du sud au nord-ouest. Le parc éolien de Santerre 1 est bien visible, de l'autre côté de la vallée de la Luce. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à 2,6 km du point de vue, dans le même champ de vision, et occupe une large partie centrale du panorama.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
Dans un rayon de 10 km autour de Caix, 14 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (aucun en instruction), répartis plutôt au nord-est et au sud-ouest du périmètre d'étude. 5 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 145° vers le sud-ouest), l'aire d'étude immédiate occupe environ 41% du panorama, à 2,6 km, dans la continuité des parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce.
Les enjeux paysagers et les effets de cumul sont forts du fait de la proximité du projet de Le Quesnel, de l'ouverture du champ de vision, et de la portion du panorama potentiellement occupée par des éoliennes (Le Quesnel + Santerre 1+ la Luce). Le risque d'encercllement ou de saturation est plus limité car, malgré un contexte éolien dense, on compte au moins un grand angle de 120° sans éolienne vers le nord.



5- Caix - vue panoramique depuis la sortie est de Caix, à la hauteur du château d'eau triple sur la D28

d- Etude des perceptions depuis Cayeux-en-Santerre



Cayeux-en-Santerre - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 118 habitants environ.

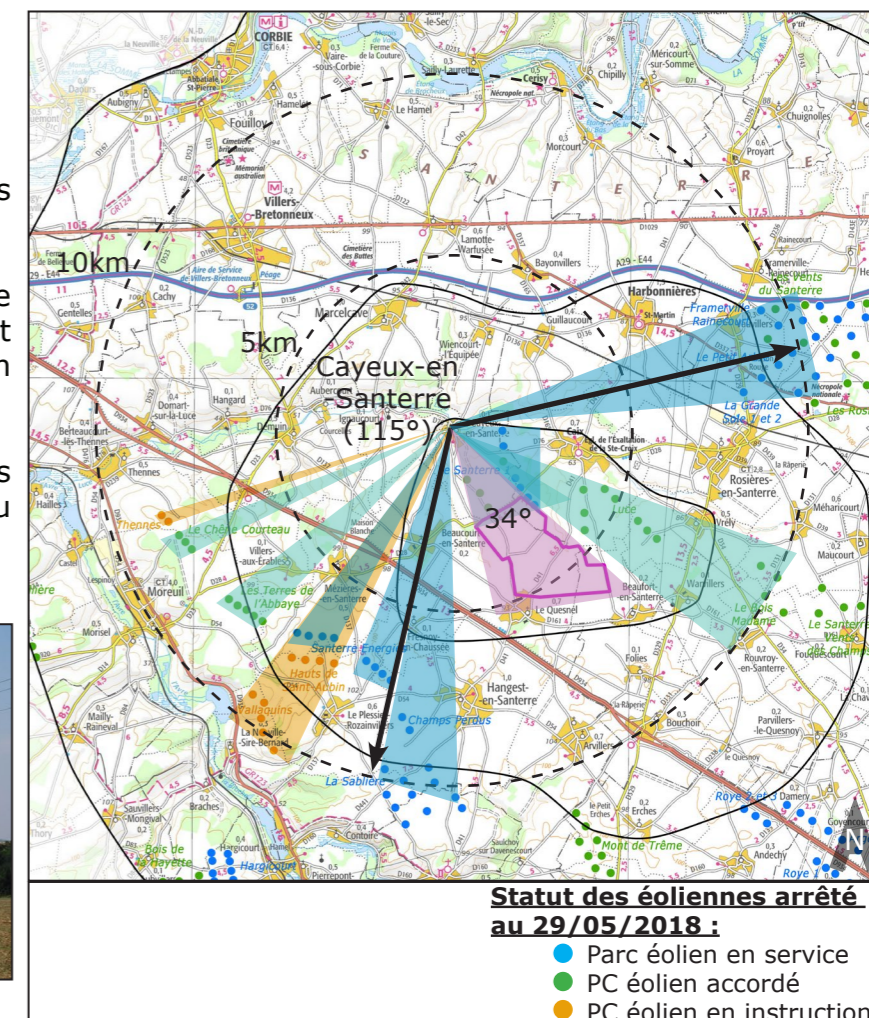
> **Configuration** : ce petit bourg est implanté dans le fond de la vallée de la Luce, dans sa partie la plus large, le long de la D76 qui le traverse.

> **Environnement paysager** : la silhouette du bourg de Cayeux-en-Santerre émerge discrètement des frondaisons de la vallée de la Luce et contraste avec le paysage ouvert du plateau agricole. Le parc éolien de Santerre 1 est très proche et s'insère jusqu'en rebord du plateau.

> **Axes de vue, panoramas** : les vues depuis le bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg, ainsi que ponctuellement au dessus des premiers-plans arborés et construits.



6- Cayeux-en-Santerre - vue panoramique sur la silhouette du village dans la vallée de la Luce depuis l'entrée nord

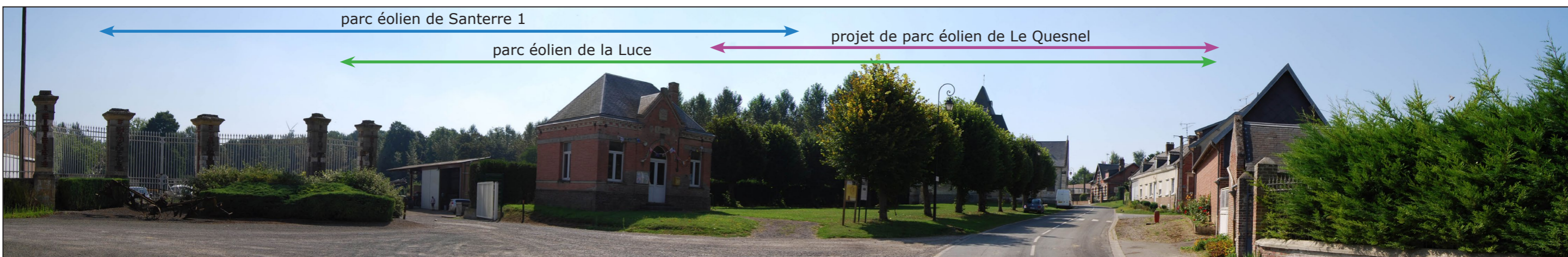


> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis le centre-bourg, à la hauteur du pigeonnier remarquable, se situe près de la place centrale longée par la D76 et balaye le paysage de l'est au sud. Le parc éolien de Santerre 1 apparaît ponctuellement et partiellement à l'arrière-plan, sur la moitié gauche du panorama. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à un peu plus de 2,7 km du point de vue, dans la continuité du parc de Santerre 1.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

Dans un rayon de 10 km autour de Cayeux-en-Santerre, 14 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 3 en instruction), répartis principalement dans une grande moitié sud-est ; 2 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 115° vers le sud-est), l'aire d'étude immédiate occupe environ 30% du panorama. Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont forts à modérés car le projet est distant de moins de 3 km, et dans la continuité des parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce, avec une visibilité possible à l'arrière du village et dans l'axe de la traversée. Le risque d'encercllement et de saturation est faible compte tenu de la répartition des parcs sur une moitié seulement des aires d'étude, laissant un large angle de vue de 175° sans éolienne.



7- Cayeux-en-Santerre - vue panoramique depuis le centre-bourg, à la hauteur de la mairie

e- Etude des perceptions depuis Démuin



Démuin - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 476 habitants environ.

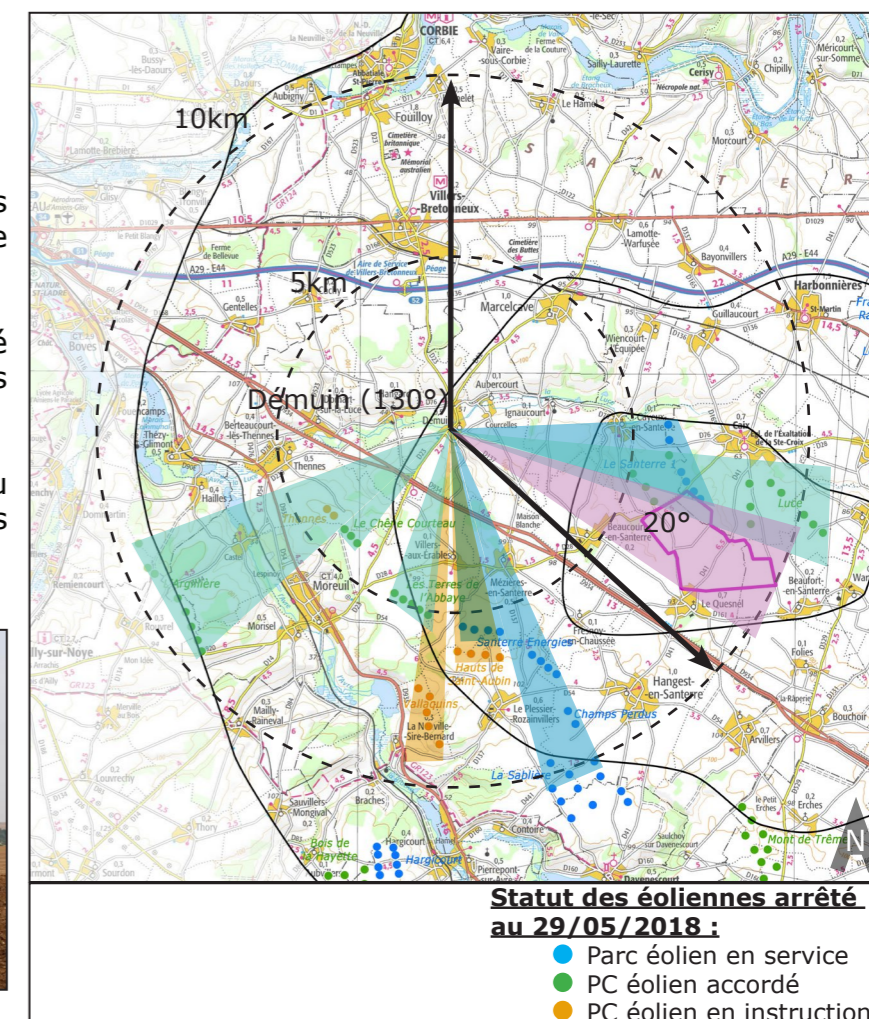
> **Configuration** : le bourg de Démuin se situe à la convergence de plusieurs routes départementales, entre plateau du Santerre et vallée de la Luce : les D137, D42, D76 et D43, le long de laquelle le village s'est développé

> **Environnement paysager** : Le paysage est celui de la vallée de la Luce «aval», caractérisé par de légères ondulations du relief, des coteaux peu pentus et des structures végétales boisées en limite de plateau. Le parc éolien de Santerre 1 est visible.

> **Axes de vue, panoramas** : Les vues panoramiques larges s'ouvrent depuis les sorties du bourg. Depuis l'intérieur du bourg, sur les légères pentes, les vues se dégagent au dessus des constructions et des silhouettes arborées.



8- Démuin - vue panoramique sur la silhouette du village depuis la D23



> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la traversée du bourg par la D23, balaye le paysage du nord au sud-est. La perspective tracée par l'axe de circulation principal est accentuée par la pente et les façades bâties. Le parc éolien de Santerre 1 n'est pas visible, masqué par les constructions des premiers-plans. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel, distante de près de 6 km, sur la droite du panorama, éloignée de la perspective de la traversée du bourg.

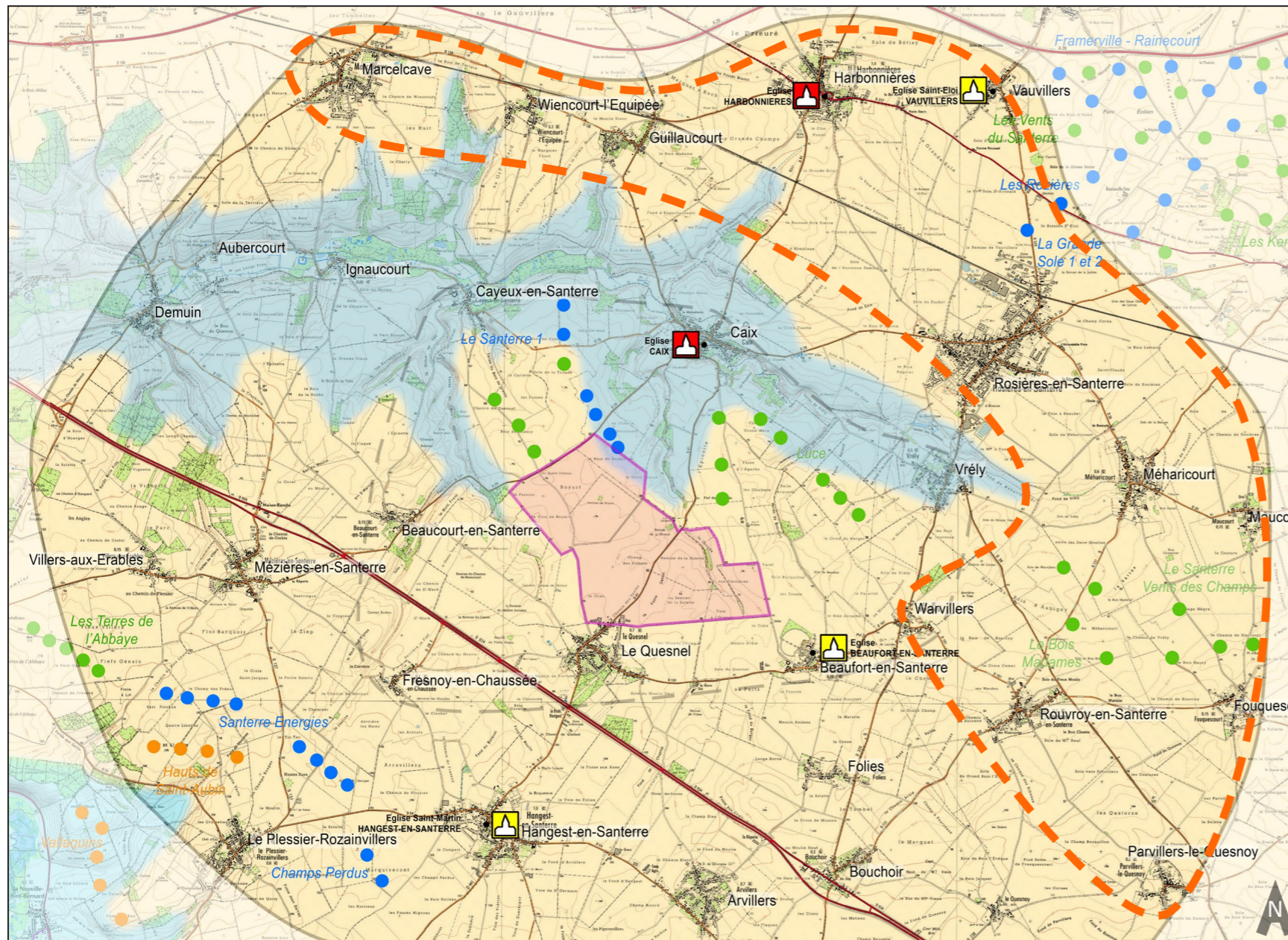
> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

Dans un rayon de 10 km autour de Démuin, 11 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 3 en instruction), répartis principalement dans une grande moitié sud ; 3 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 130° vers le nord-est), l'aire d'étude immédiate occupe environ 15% du panorama. Les enjeux paysagers sont modérés à faibles car le projet est distant de 6 km au moins, en limite du principal champ de vision. La sensibilité liée au cumul reste faible car le parc éolien de Santerre 1 n'est pas visible, et les autres parcs éoliens existants ou en projet sont hors champ. Le risque d'encerclément et de saturation est faible à nul car la répartition du contexte éolien laisse un large angle de vue de 205° sans éolienne vers le nord.



9- Démuin - vue panoramique sur la traversée du bourg par la D23

3 A LA LIMITE NORD-OUEST DE L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE - PLATEAU DU SANTERRE



Statut des éoliennes arrêté au 29/05/2018 :

- Parc éolien en service
- PC éolien accordé
- PC éolien en instruction

Unité paysagère du SANTERRE (orange)
Unité paysagère de la VALLEE DE LA LUCE (blue)

aire d'étude intermédiaire (orange dashed line)
aire d'étude rapprochée (pink line)
aire d'étude immédiate (black line)

Carte de localisation des lieux de vie et de circulation à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, le plateau de Santerre s'étend au delà de la vallée de la Luce, couvrant un territoire en 1/2 lune depuis le bourg de Marcelcave, jusqu'à Parvillers-le-Quesnoy.

Comme sur le reste du plateau, les lieux de vie sont implantés dans un maillage régulier de bourgs, avec des villages de quelques centaines d'habitants (comme Vauvillers ou Parvillers-le-Quesnoy) et de petites villes de plus d'un ou deux milliers d'habitants (Marcelcave, Harbonnières et Rosières-en-Santerre).

De la typologie de ces bourgs découle la manière dont est perçu le paysage alentour : structurés par la ferme picarde à cour fermée, marqués par la Reconstruction, avec la brique et le béton en remplacement du torchis, ces lieux de vie sont souvent ceinturés de végétation et tournés sur l'axe central, au coeur du village ou de la ville, avec peu d'ouvertures visuelles larges sur le plateau.

Bien que la plupart de ces bourgs de l'aire d'étude intermédiaire se situent dans des zones depuis lesquelles le projet de parc éolien de Le Quesnel est potentiellement visible, les ouvertures vers le paysage du plateau restent limitées aux sorties des bourgs et aux limites extérieures, aux axes traversants et aux «fenêtres» ponctuelles dans les villages où le tissu urbain est plus distendu. C'est dans ces cas que se situent les enjeux paysagers liés aux lieux de vies proches et au paysage du quotidien.

Les principaux axes de circulation relient les bourgs en un réseau polyétoilé composé de routes départementales fréquentées, de dessertes secondaires et de routes communales.

Plusieurs parcs éoliens se situent à la limite est et au nord-est de cet ensemble de lieux de vie et de circulation : il s'agit de l'ensemble de parcs éoliens en service, accordés, ou en projet qui s'appuient sur le tracé de l'A1, entre Roye et l'échangeur A1 x A29.

L'étude fine des perceptions visuelles dans le paysage du quotidien de l'aire d'étude intermédiaire, et l'étude des effets de cumul de parcs éoliens dans les champs de visibilité est réalisée depuis 4 angles de vue : depuis les 3 principaux bourgs du plateau (Marcelcave, Harbonnières et Rosières-en-Santerre) et depuis 1 village à la limite sud-est de l'aire d'étude intermédiaire (Parvillers-le-Quesnoy).

a- Perception visuelle depuis les monuments protégés

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire et de l'aire d'étude rapprochée, 2 édifices protégés au titre des Monuments Historiques se situent au nord/nord-ouest du projet de parc éolien de Le Quesnel, sur le plateau du Santerre: L'église d'Harbonnières, classée, et l'église de Vauvillers, inscrite, depuis lesquelles le projet est potentiellement visible d'après l'aplat ZVI.

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEI	PS	HARBONNIERES	EGLISE	HAUT	15EME-16EME-17EME		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible
AEI	PS	VAUVILLERS	EGLISE SAINT ELOI	HAUT	12EME-16EME-17EME-18EME	CHCEUR-TRANSEPT	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

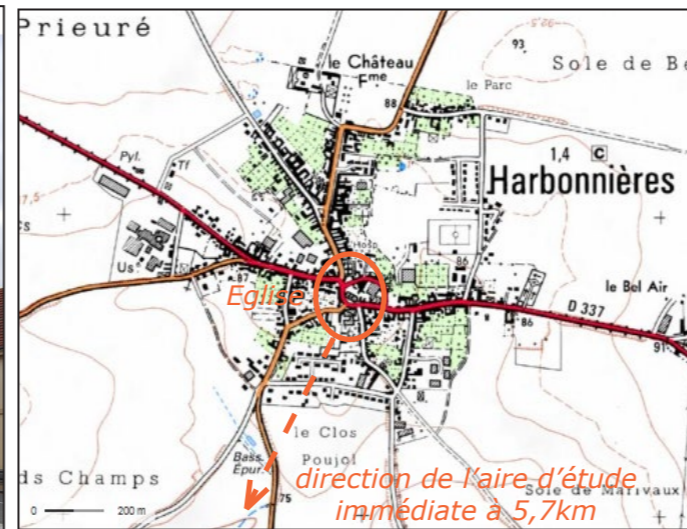
EGLISE DE HARBONNIERES

Classée Monument Historique

Elément protégé = L'église



L'église d'Harbonnières se situe à la limite nord de l'aire d'étude intermédiaire, au coeur du centre-bourg. Ce monument des XVème, XVIème et XVIIIème a échappé à la destruction des 1ère et 2nde Guerre Mondiale, et se trouve aujourd'hui dans un environnement urbain de la reconstruction. Il n'y a pas de vue dégagée depuis les abords de l'église en direction du projet de Le Quesnel. **La sensibilité de ce monument protégé éloigné d'environ 5,7 km est donc faible à nulle du fait de l'environnement proche qui fait obstacle visuel dans la direction du projet de Le Quesnel.**



1- vue panoramique sur l'église de Harbonnières dans le centre-bourg

EGLISE SAINT ELOI DE VAUVILLERS

Inscrit Monument Historique

Elément protégé = L'église



L'église Saint-Eloi de Vauvillers, dont la partie la plus ancienne date du XIIème siècle, a échappé à la destruction des 1ère et 2nde Guerre Mondiale. Elle se situe au coeur du bourg, dans un espace caractéristique du plateau du Santerre : mail de tilleuls, place ouverte, cadrée par des façades en briques, et longée par un axe traversant. Il n'y a pas de vue dégagée depuis les abords de l'église en direction du projet de Le Quesnel. **La sensibilité de ce monument protégé éloigné de 7,3 km du projet de parc éolien de Le Quesnel est donc faible.**



2- vue panoramique sur l'église de Vauvillers et sur l'environnement du village, depuis la D329 qui traverse le bourg

b- Etude des perceptions depuis Marcelcave



Marcelcave - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 1117 habitants environ.

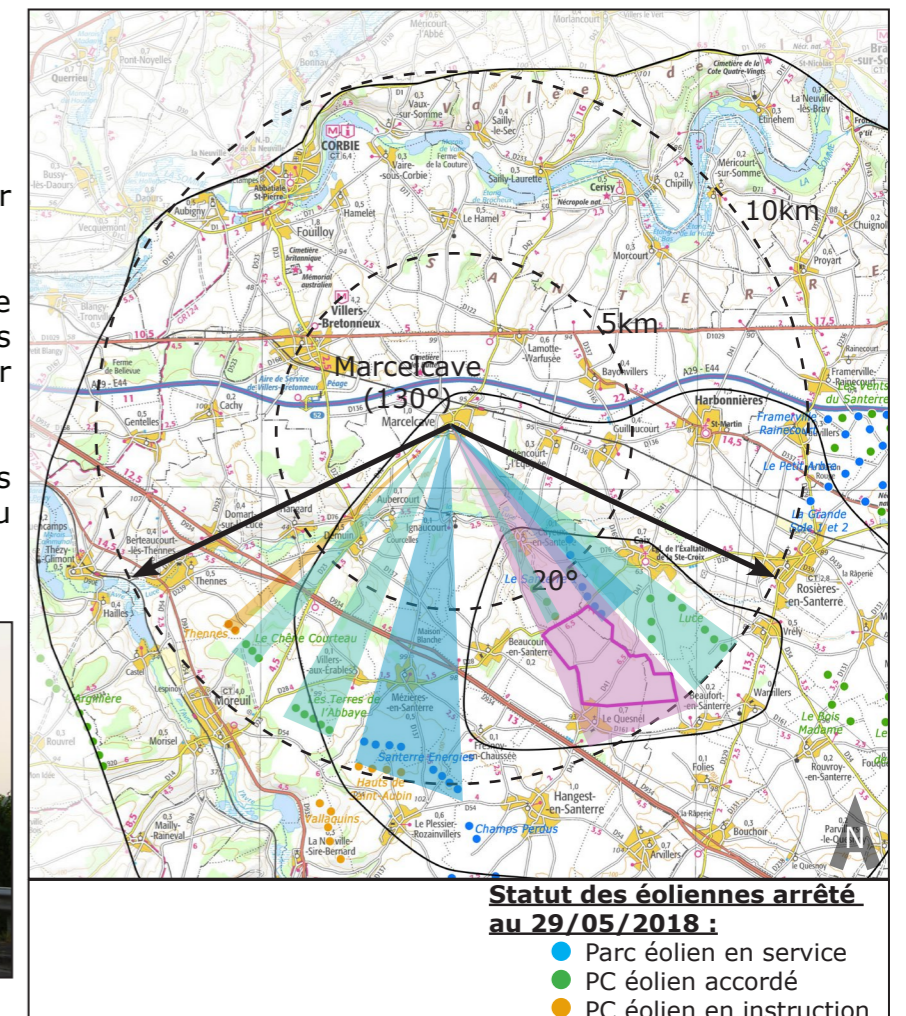
> **Configuration** : ce bourg en étoile voit plusieurs routes départementales y converger (D136 et D42)

> **Environnement paysager** : la silhouette du bourg de Marcelcave est caractéristique des villages du Santerre avec un contexte arboré continu qui contraste avec les grandes parcelles agricoles. S'y ajoute la proximité de l'autoroute A29, qui contourne le bourg par le nord.

> **Axes de vue, panoramas** : les vues depuis le bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg.



2- Marcelcave - vue panoramique sur la silhouette du village depuis la D42 à la hauteur de l'A29



> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis le centre-bourg de Marcelcave, à la hauteur de l'église et du traditionnel mail de tilleuls, balaye le paysage du sud-est au sud-ouest. Depuis ce point de vue, le paysage du plateau est masqué par les premiers-plans bâtis et arborés. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à environ 6,2 km à gauche du panorama. Aucun parc éolien n'est visible depuis ce point de vue.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

Dans un rayon de 10 km autour de Marcelcave, 7 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 2 en instruction), rassemblés principalement au sud du périmètre d'étude ; 2 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 130° vers le sud), l'aire d'étude immédiate occupe environ 15% du panorama. Les enjeux paysagers sont modérés à faibles car le projet est situé à plus de 6 km et son emprise occupe une courte portion du champ de vision. Les effets de cumul sont faibles depuis ce point de vue car ni le parc éolien de Santerre 1, ni les parcs éoliens proches n'apparaissent : distants pour la plupart de plus de 5 km, ils sont masqués par le bourg. Le risque d'encerclément et de saturation est faible à nul car la répartition du contexte éolien laisse un large angle de vue sans éolienne vers le nord.



3- Marcelcave - vue panoramique depuis le centre-bourg à la hauteur de l'église et du mail de tilleuls

c- Etude des perceptions depuis Harbonnières



Harbonnières - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 1650 habitants environ.

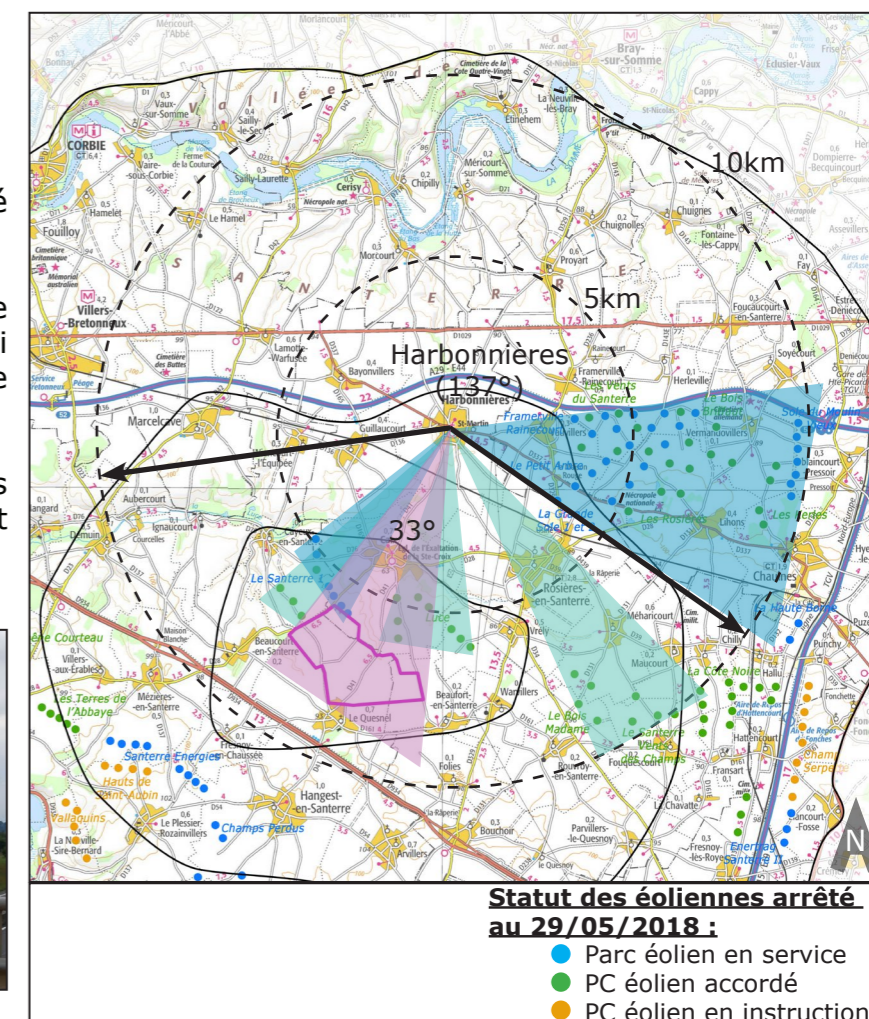
> **Configuration** : le bourg d'Harbonnières est organisé en étoile et s'est développé le long des axes qui y convergent : les D337, D136 et D41.

> **Environnement paysager** : la silhouette du bourg d'Harbonnières est caractéristique des villages du Santerre avec un contexte arboré continu ponctué d'arbres isolés, qui contraste avec les grandes parcelles agricoles. S'y ajoute la proximité de l'autoroute A29, qui contourne le bourg par le nord.

> **Axes de vue, panoramas** : les vues depuis le bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg.



4- Harbonnières - vue panoramique sur la silhouette du bourg depuis la D41 à la hauteur de l'A29



> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**
L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis le centre bourg d'Harbonnières, à la hauteur de l'église classée, balaye le paysage du sud-est à l'ouest. Dans cet environnement urbain de la Reconstruction, il n'y a pas de vue dégagée en direction du plateau. Aucun parc éolien n'est en effet visible dans le champ de vision. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à environ 5,7 km du point de vue.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
Dans un rayon de 10 km autour d'Harbonnières, 11 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 3 en instruction), répartis principalement dans un grand quart sud-est du périmètre étudié ; au moins 5 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 137° vers le sud-ouest), l'aire d'étude immédiate occupe environ 24% du panorama.
Les enjeux paysagers et les sensibilités liées aux effets de cumul sont modérés car le projet est distant de 5,7 km au moins, à l'arrière de premiers-plans construits. Le risque d'encercllement et de saturation est faible à nul car la répartition du contexte éolien laisse un large angle de vue sans éolienne vers le nord, vers la vallée de la Somme.



5- Harbonnières - vue panoramique depuis le centre-bourg à proximité de l'église classée

d- Etude des perceptions depuis **Rosières-en-Santerre**



Rosières-en-Santerre - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 2981 habitants environ.

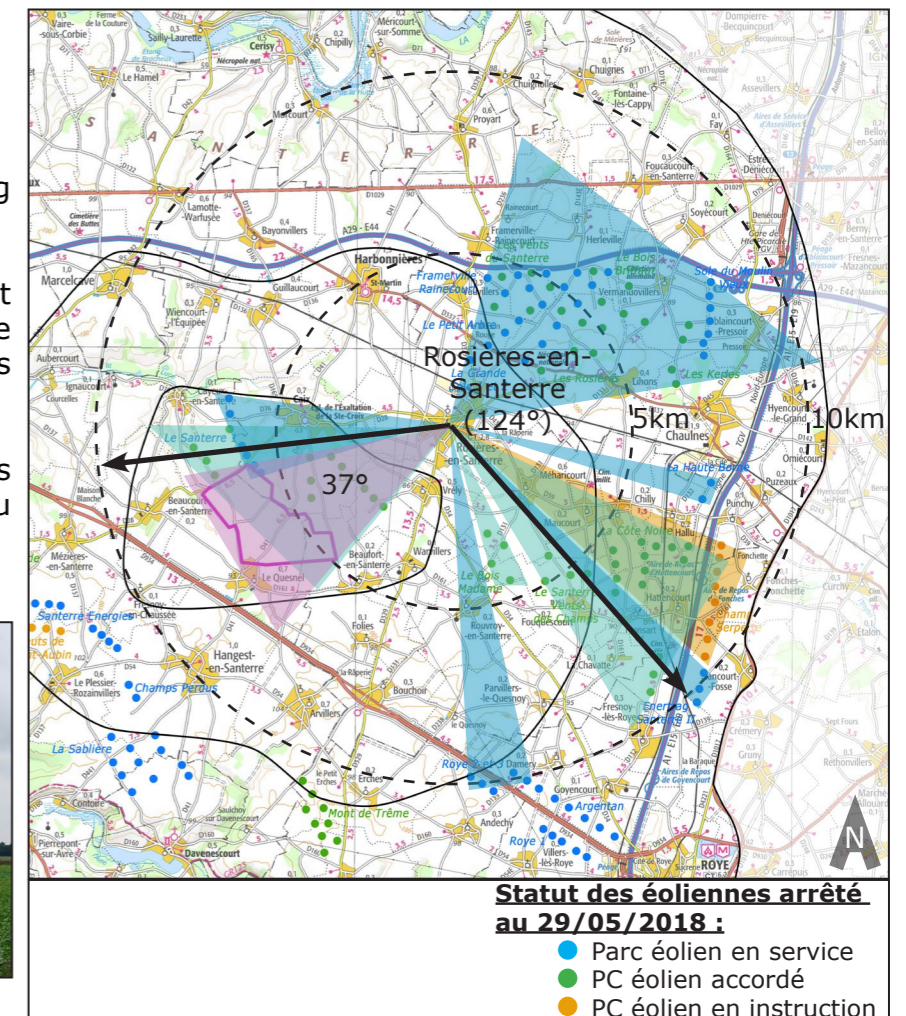
> **Configuration** : cette petite ville s'est construite et continue de se développer le long des axes qui y convergent et qui la traversent : les D28, D39 et D329.

> **Environnement paysager** : la silhouette du bourg de Rosières-en-Santerre est caractéristique des villages du Santerre avec un contexte arboré continu qui contraste avec les grandes parcelles agricoles. S'y ajoutent les silhouettes des bâtiments industriels et des usines, en particulier au nord de la ville.

> **Axes de vue, panoramas** : les vues depuis le bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg.



6- Rosières-en-Santerre - vue panoramique sur la silhouette depuis la D337



> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**
L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis le centre bourg de Rosières-en-Santerre, sur la D329 qui traverse la ville du nord au sud, balaye le paysage du sud-est à l'ouest. Dans cet environnement urbain de la Reconstruction, il n'y a pas de vue dégagée en direction du plateau. Aucun parc éolien n'est en effet visible dans le champ de vision. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à environ 4,5 km du point de vue.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
Dans un rayon de 10 km autour de Rosières-en-Santerre, 17 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 1 en instruction), 7 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 124° vers le sud-ouest), l'aire d'étude immédiate occupe environ 30% du panorama. Les enjeux paysagers et les effets de cumul sont modérés car le projet est distant de 4,5 km au moins, à l'arrière de premiers-plans construits. La sensibilité face au risque d'encerclement ou de saturation reste également modérée car, malgré un contexte éolien dense, on compte au moins un grand angle sans éolienne vers le nord-ouest.



7- Rosières-en-Santerre - vue panoramique depuis la traversée du centre-bourg par la D329

e- Etude des perceptions depuis Parvillers-le-Quesnoy

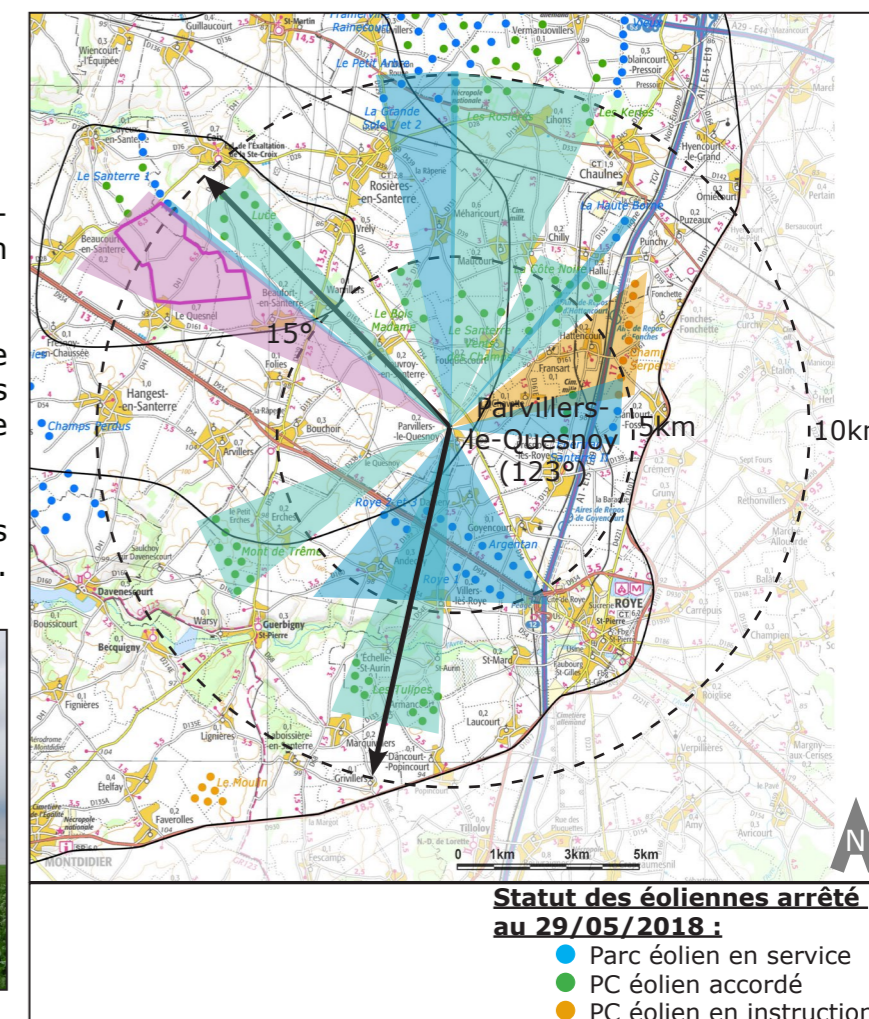


Parvillers-le-Quesnoy - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 245 habitants environ.
- > **Configuration** : ce petit bourg du plateau est desservi par la D34 qui relie Roye à Rosières-en-Santerre, et qui, comme la plupart des villages de plateau, se situe à la convergence d'un réseau étoilé d'axes de desserte secondaires et de voies communales.
- > **Environnement paysager** : la silhouette du bourg de Parvillers-le-Quesnoy contraste fortement avec le paysage de plateau agricole : les structures végétales sont très nombreuses et marquantes (alignement de peupliers). L'étendue du Plateau du Santerre est ponctuée de repères verticaux dont le parc éolien de l'Ouest Royen.
- > **Axes de vue, panoramas** : les vues depuis le bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg.



8- Parvillers-le-Quesnoy - vue panoramique sur la silhouette du bourg depuis la D34



> **Panorama vers le projet de Le Quesnel et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie nord du bourg de Parvillers-le-Quesnoy, balaye le paysage du plateau du sud au nord-ouest. Le paysage du plateau agricole s'étend sur toute la largeur du panorama, limité aux premiers plans par les structures végétales qui entourent le bourg. Le parc éolien de Santerre 1 est visible, à l'arrière-plan. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel se situe à un peu plus de 6,5 km du point de vue et occupe la partie droite du panorama.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

Dans un rayon de 10 km autour de Parvillers-le-Quesnoy, 15 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision (dont 1 en instruction), répartis régulièrement dans le périmètre d'étude ; 7 parcs se situent à moins de 5 km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 123°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 12% du panorama, à plus de 5 km, dans la continuité des parcs éoliens de Santerre 1 et de la Luce. Les enjeux paysagers et les sensibilités liées aux effets de cumul sont modérés car le projet est distant de 6,5 km au moins. La sensibilité est également modérée à forte pour les risques d'encerclément et de saturation des horizons, du fait du nombre important de parcs éoliens proches, situés à moins de 5 km.



9- Parvillers-le-Quesnoy - vue panoramique depuis la sortie nord du bourg

III-B. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS DEPUIS LES LIEUX DE VIE ET LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

	ELOIGNEMENT DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE	SENSIBILITE PAYSAGERE	SENSIBILITE LIEE AU CUMUL DE PARCS EOLIENS	SENSIBILITE LIEE AU RISQUE DE SATURATION ET/OU D'ENCERCLEMENT
AU SUD DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE - PLATEAU DU SANTERRE				
Itinéraire de la D934 :				
D934 / Bois d'Hanon	6,5km	Modérée	Modérée	Modérée
D934 x D28	2,6km	Modérée à forte	Modérée à forte	Modérée à forte
D934 / La Râperie	3,2km	Modérée à forte	Faible	Faible
D934 / cimetière Bouchoir	5km	Modérée	Faible	Faible
Bourgs :				
Mézières-en-Santerre	3,5km	Modérée	Modérée	Faible
Arvillers	3,4km	Modérée	Modérée	Modérée
Beaucourt-en-Santerre	1,9km	Forte	Forte	Modérée à forte
Fresnoy-en-Chaussée	2,6km	Modérée	Modérée	Modérée
Le Quesnel	700m	Forte	Forte	Modérée
Beaufort-en-Santerre	530m	Forte	Forte	Modérée
NORD DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE - VALLEE DE LA LUCE				
Vrély - centre	3km	Modérée	Modérée	Modérée
Caix	2,6km	Forte	Forte	Modérée à forte
Cayeux-en-Santerre - centre	3km	Modérée à forte	Modérée à forte	Faible
Démuin - centre	6km	Modérée à faible	Faible	Faible à nulle
LIMITE NORD-OUEST DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE - PLATEAU DU SANTERRE				
Marcelcave - centre	6,2km	Modérée à faible	Faible	Faible à nulle
Harbonnières - centre	5,7km	Modérée	Modérée	Faible à nulle
Rosières-en-Santerre - centre	4,5km	Modérée	Modérée	Modérée
Pravillers-le-Quesnoy	6,5km	Modérée	Modérée	Modérée à forte

Tableau de synthèse des sensibilités paysagères depuis les lieux de vie et de circulation des aires d'étude intermédiaire et rapprochée

AE = Aire d'Etude
 AER : Aire d'Etude Rapprochée
 AEI = Aire d'Etude Intermédiaire
 UP = Unité Paysagère
 PS = Plateau du Santerre
 VL = Vallée de la Luce

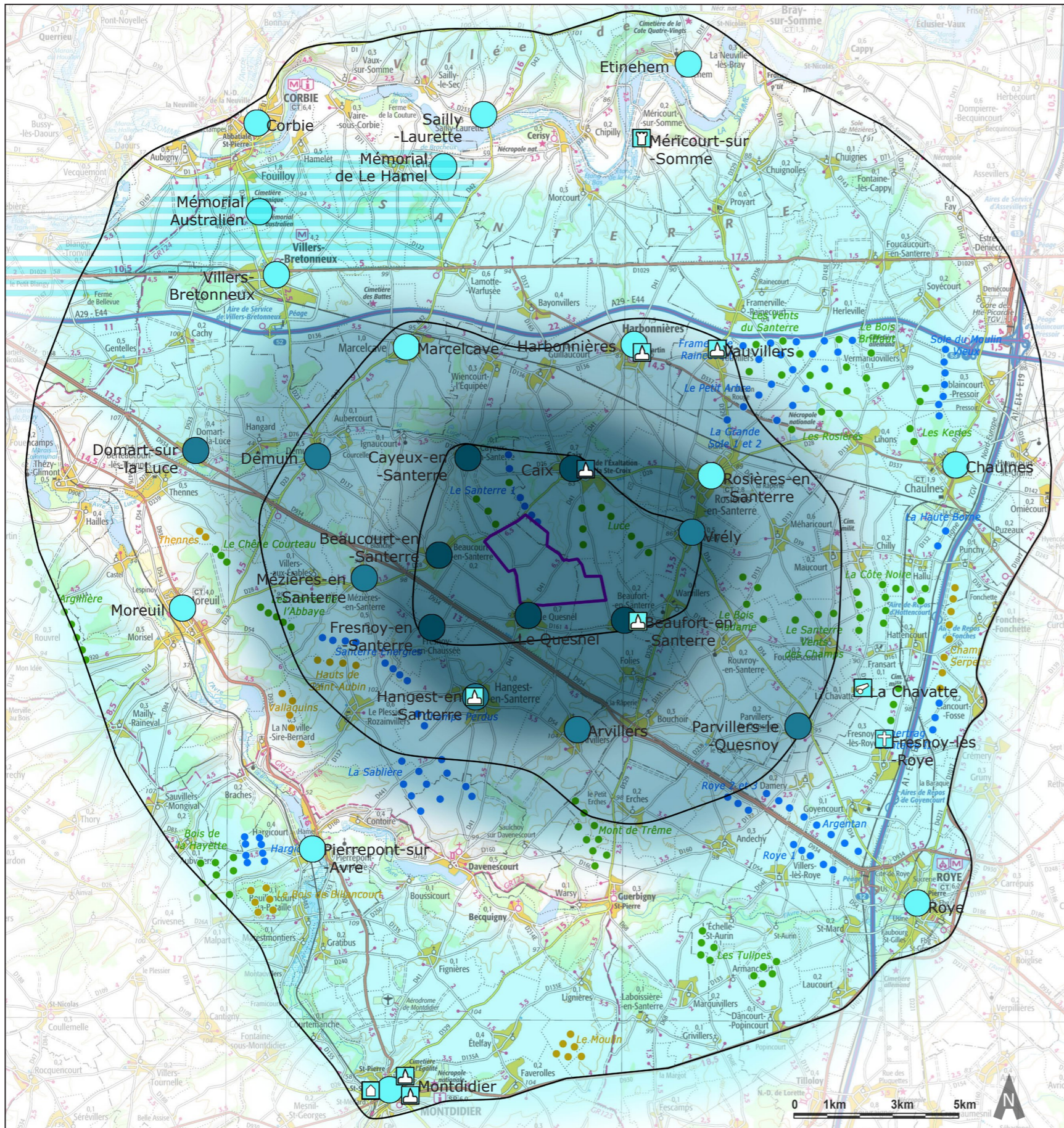
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AER	PS	BEAUFORT EN SANTERRE	EGLISE	HAUT	12EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible	Faible à nulle
AER	VL	CAIX	EGLISE	HAUT	13EME-15EME-16EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible	Modérée
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AEI	PS	HANGEST EN SANTERRE	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	20EME SIECLE	DECOR INTERIEUR	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible	Faible à nulle
AEI	PS	HARBONNIERES	EGLISE	HAUT	15EME-16EME-17EME		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible	Faible à nulle
AEI	PS	VAUVILLERS	EGLISE SAINT ELOI	HAUT	12EME-16EME-17EME-18EME	CHŒUR-TRANSEPT	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	Faible

Tableau de synthèse des sensibilités patrimoniales des aires d'étude intermédiaire et rapprochée

CHAPITRE IV : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGERES ET PATRIMONIALES

IV. SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

IV-A. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES



Paysages :

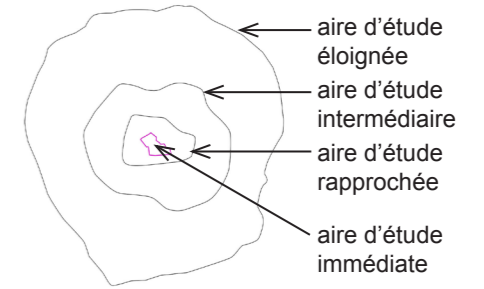
- sensibilité forte
- sensibilité modérée
- sensibilité faible

Bourgs :

- sensibilité forte
- sensibilité modérée
- sensibilité faible

Monuments protégés :

- Blockhaus - sensibilité faible
- Croix - sensibilité faible
- Château - sensibilité faible
- Eglise/chapelle - sensibilité modérée
- Eglise/chapelle - sensibilité faible



Statut des éoliennes arrêté au 29/05/2018 :

- Parc éolien en service
- PC éolien accordé
- PC éolien en instruction

- Site en projet d'inscription

La plupart des sensibilités paysagères et patrimoniales mises en évidence dans l'état initial se situent dans l'**aire d'étude intermédiaire** et dans l'**aire d'étude rapprochée** :

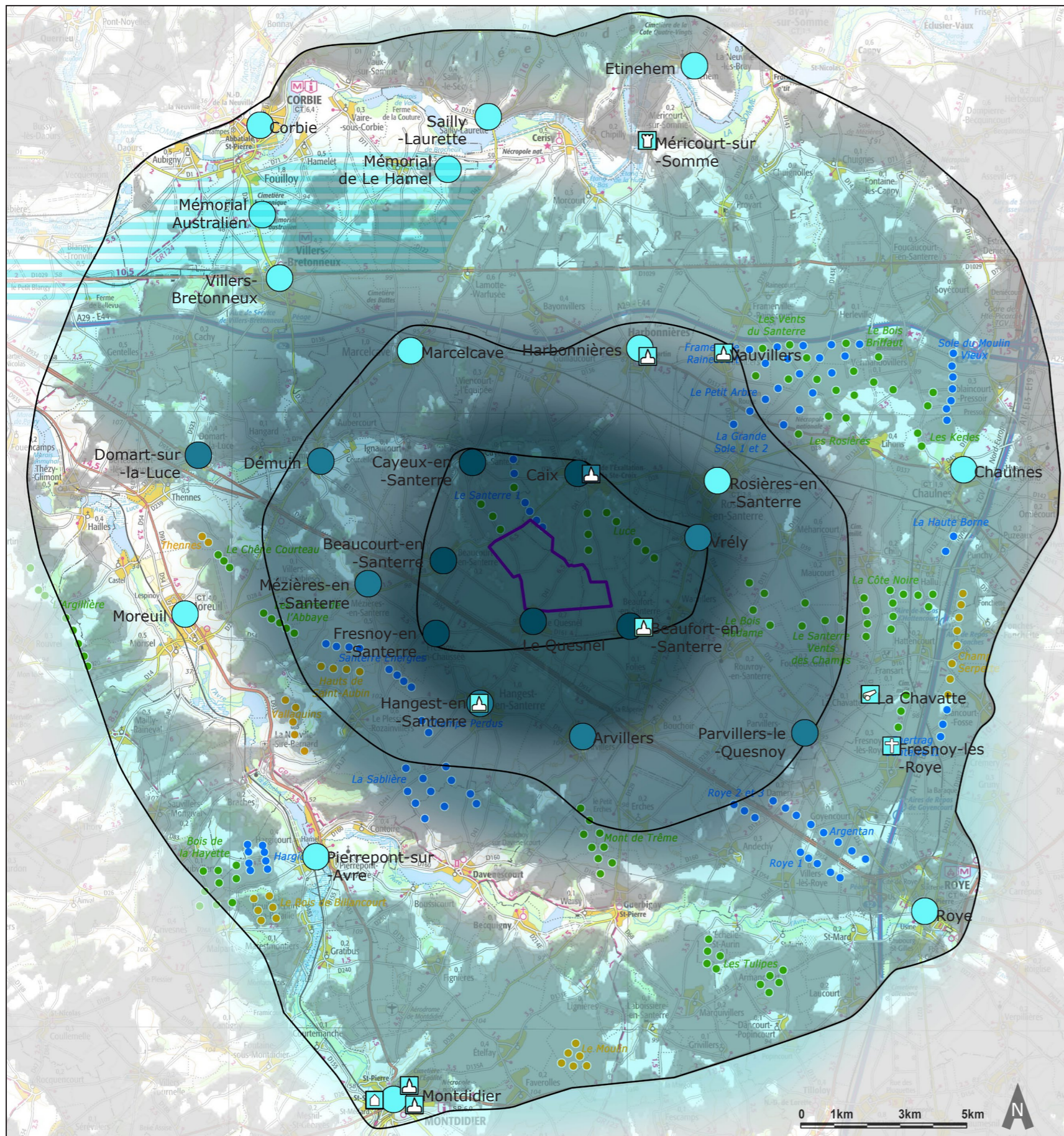
La carte de synthèse montre que les sensibilités les plus fortes concernent un territoire de quelques kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate pour le projet de Le Quesnel. Les zones où la sensibilité est modérée forment une couronne à la transition entre les paysages proches et les paysages éloignés de 3 à 6 km. C'est là que se situent plusieurs ensembles de parcs éoliens en service ou en projet : le contexte éolien assez dense implique des effets de cumul dès les premiers-plans et jusqu'aux arrière-plans visibles.

Ce paysage éolien existant atténue donc les sensibilités paysagères et patrimoniales au delà de 6 km autour de l'aire d'étude pour le projet de Le Quesnel. Les paysages des vallées de la Luce et de la vallée de la Somme, sont isolés visuellement du plateau ; les sensibilités vis à vis du projet sont donc faibles à nulles à l'échelle du grand paysage.

-> **depuis les bourgs et hameaux les plus proches et depuis l'église protégée de Caix**, les sensibilités sont fortes à modérées du fait de la proximité de l'aire d'étude du projet, et des effets cumulés avec les autres parcs éoliens existants ou en projet, et en particulier avec le parc éolien de Santerre 1.

-> **depuis les principaux bourgs représentatifs des bassins de vision ouverts depuis des lieux de vie situés dans les aires d'étude intermédiaires**, à quelques kilomètres, les sensibilités sont modérées à faibles. Plusieurs monuments protégés ont également une sensibilité faible.

-> Au delà de l'aire d'étude intermédiaire, **dans l'aire d'étude éloignée**, les sensibilités paysagères et patrimoniales sont faibles; On compte quelques monuments potentiellement en covisibilité avec le projet de parc éolien de Le Quesnel, comme le Mémorial Australien de Villers Bretonneux, en projet d'inscription Unesco ou le Mémorial du Hamel, et le site en projet de protection correspondant, mais l'éloignement réduit leurs sensibilités vis à vis du projet.



Paysages :

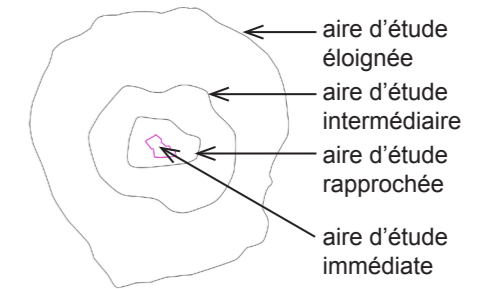
- sensibilité forte
- sensibilité modérée
- sensibilité faible

Bourgs :

- sensibilité forte
- sensibilité modérée
- sensibilité faible

Monuments protégés :

- Blockhaus - sensibilité faible
- Croix - sensibilité faible
- Château - sensibilité faible
- Eglise/chapelle - sensibilité modérée
- Eglise/chapelle - sensibilité faible

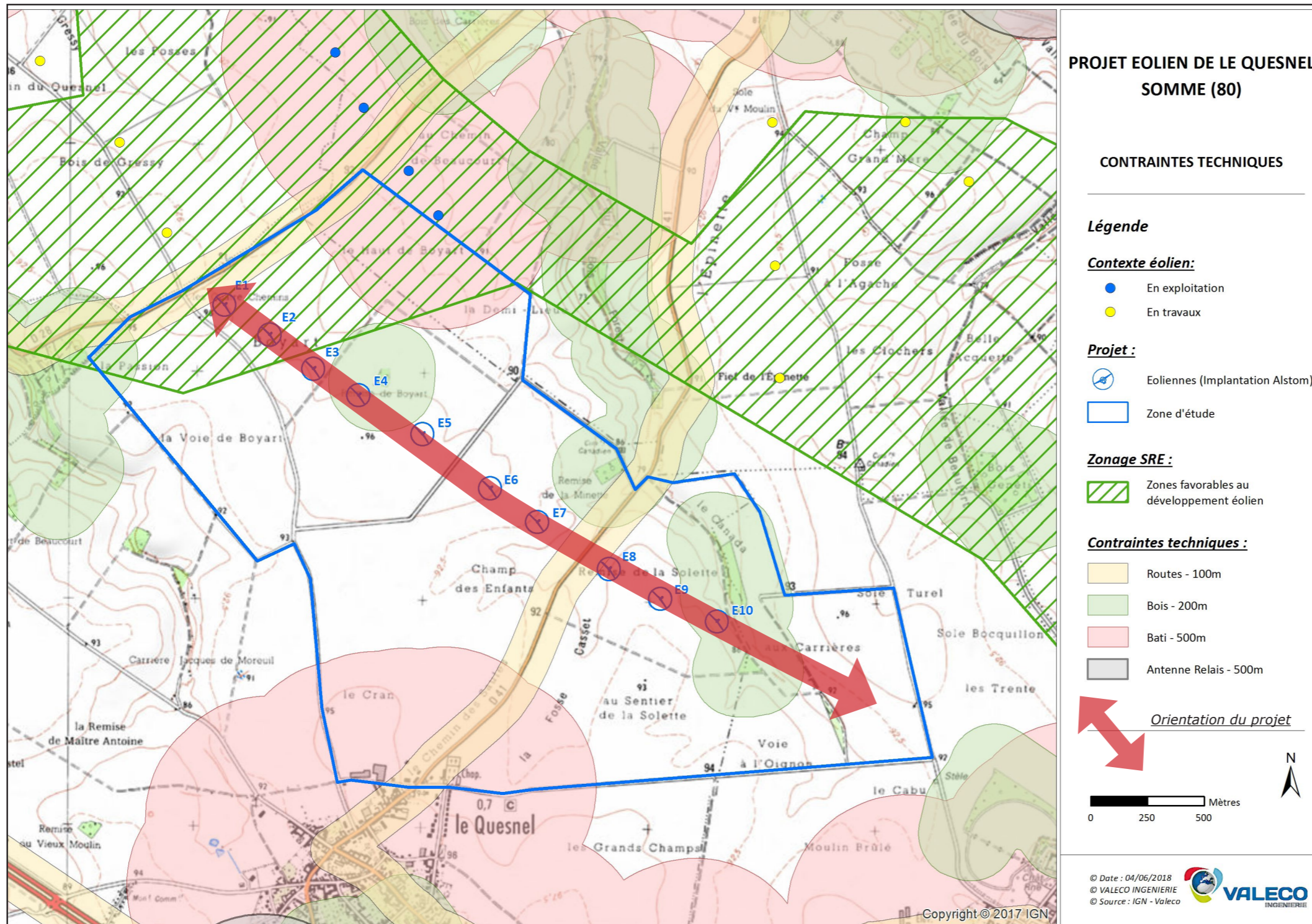


Statut des éoliennes arrêté au 29/05/2018 :

- Parc éolien en service
- PC éolien accordé
- PC éolien en instruction

- Site en projet d'inscription
- aplat ZVI - carte des visibilitées

1 ORIENTATIONS DU PROJET



Rappel : Le projet éolien de Le Quesnel reprend le même principe d'implantation que le projet d'origine d'Alstom (projets de « Fond de la Demi-Lieue », « Vers Cayeux » et « Lame de Fer ») autorisés en 2014 : un alignement orienté nord-ouest->sud-est dans la continuité des éoliennes existantes. Alstom, racheté par General Electric ensuite, a jugé ce projet comme présentant des risques de conflits d'intérêt et a fait le choix de ne pas le concrétiser et de renoncer à tous les droits acquis à ce titre en juillet 2015. Valeco a repris ce projet en vue de lui faire voir le jour conformément aux attentes locales, notamment celles de la commune de Le Quesnel.

Le plan d'implantation du projet de Le Quesnel reprend donc la configuration de l'implantation des projets d'origine, respectant les zones d'exclusion suivantes :

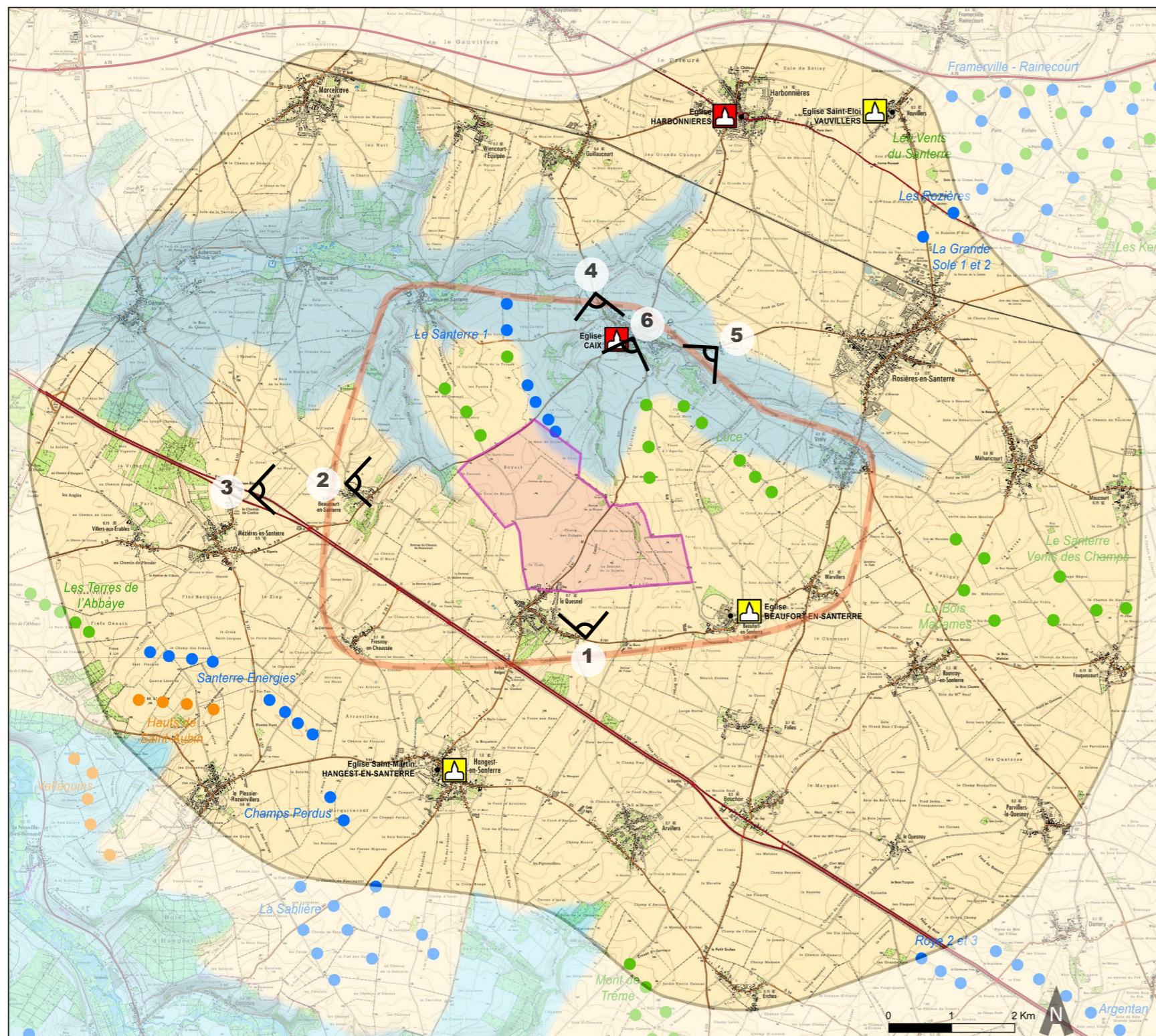
- > plusieurs zones d'exclusion concernent des périmètres de 500 m autour des premières habitations de Le Quesnel, Caix, Beaufort-en-Santerre
- > une zone d'exclusion se situe autour de boisements situés en limite de vallons secs proches Beaucourt-en-Santerre
- > des bandes d'exclusion suivent le tracé de la D42 entre Le Quesnel et Caix, et la D28 entre Beaucourt-en-Santerre et Caix.

La majeure partie de la zone de projet se situe en zone défavorable de l'ex-SRE. Pour mémoire, les principales contraintes de cette zone défavorable concernent la préservation des silhouettes des villages-bosquets du Santerre. L'analyse des impacts, dans le carnet de photomontages enrichi d'une étude d'encerclement et de saturation visuelle, illustre et commente ces potentiels impacts.

L'optimisation du projet passe par l'étude de plusieurs variantes d'implantation, de hauteur et de puissance de machine, permettant d'inscrire le projet dans la configuration des projets d'origine, et dans la continuité des parcs éoliens proches, en service ou accordés :

- V1 : 10 machines / h = 200 m / P = 3,3 MW,
- V2 : 10 machines / h = 150 m / P = 3,3 MW,
- V3 : 9 machines / h = 150 m / P = 3,3 MW,
- V4 : 9 machines / h = 150 m / P = 3,45 MW.

2 METHODOLOGIE D'ANALYSE DES VARIANTES D'IMPLANTATION



Afin de déterminer la variante de moindre impact, leur comparaison va se faire sur la base des photomontages depuis les 6 points de vue panoramiques représentatifs des principales sensibilités vis à vis du projet de parc éolien (lieux de vie proches, dépression de la vallée de la Luce, édifice classé au titre des Monuments Historiques, axe de circulation proche très fréquenté) :

- > 1 : entrée est du bourg de le Quesnel entrée est, lieu de vie très proche situé sur le plateau.
- > 2 : entrée nord du bourg de Beaucourt-en-Santerre, lieu de vie très proche situé en limite de plateau avec les premiers vallonements vers la vallée de la Luce.
- > 3 : au bord de la N934 à la hauteur du hameau de la Maison Blanche, à Mézières-en-Santerre ; axe de circulation très fréquenté, s'ouvrant sur les silhouettes des bourgs du Santerre.
- > 4 : accès nord au village de Caix depuis la D165, lieu de vie très proche situé dans la vallée de la Luce, avec une église classée en centre-bourg.
- > 5 : accès est au village de Caix depuis la D28, lieu de vie très proche situé dans la vallée de la Luce, avec une église classée en centre-bourg.
- > 6 : parvis de l'église de Caix, classée au titre des Monuments Historiques, et située dans le centre bourg de Caix, lieu de vie très proche.

<ul style="list-style-type: none"> Unité paysagère du SANTERRE Unité paysagère de la VALLEE DE LA LUCE 	<p>Statut des éoliennes arrêté au 29/05/2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Parc éolien en service PC éolien accordé PC éolien en instruction



➤ **1- vue panoramique depuis l'entrée est de Le Quesnel - Etat initial** = vue proche, sortie d'un bourg, parc éolien de Caix visible.



➤ **2- vue panoramique depuis l'entrée nord du bourg de Beaucourt-en-Santerre - Etat initial** = vue panoramique illustrant la proximité du bourg et le basculement vers la vallée de la Luce.



➤ **3- vue panoramique depuis la D934 à la hauteur du hameau de Maison Neuve à Mézières-en-Santerre - Etat initial** = Axe de circulation très fréquenté et lieu de vie proche.



4- **vue panoramique depuis la D165, vers l'entrée nord de Caix - Etat initial** = vue panoramique sur la vallée de la Luce et le rebord du plateau du Santerre, axe de circulation fréquenté à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, bourg proche abritant une église classée.



5- **vue panoramique depuis la D28 vers l'entrée est de Caix - Etat initial** = vue panoramique sur la vallée de la Luce et le rebord du plateau du Santerre, axe de circulation fréquenté à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, bourg proche abritant une église classée.



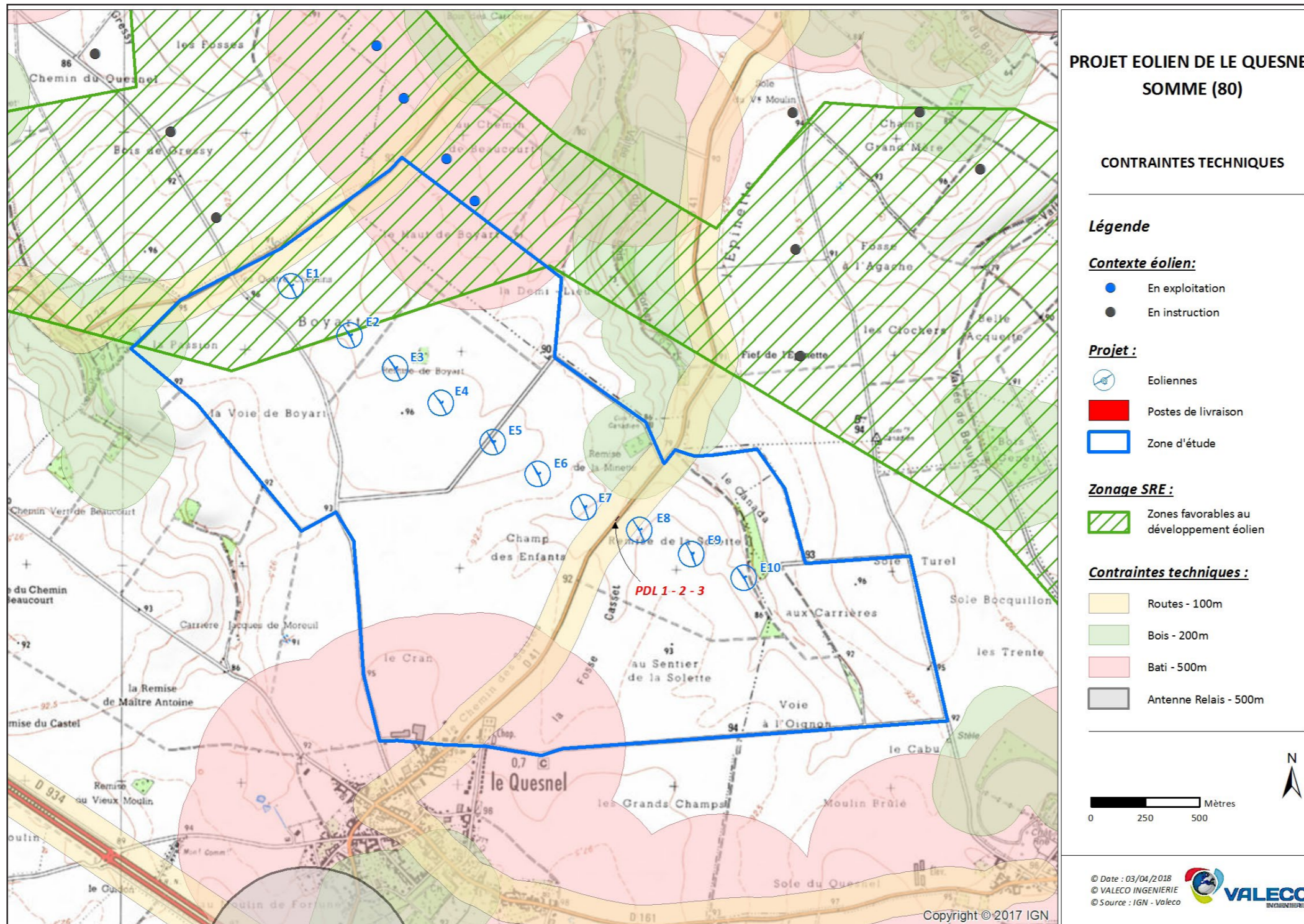
6- **vue panoramique depuis le parvis de l'église classée de Caix - Etat initial** = vue panoramique depuis un édifice classé situé dans la vallée de la Luce, en coeur de bourg.

PARTIE 2 : PROJET D'IMPLANTATION ET PHOTOMONTAGES

PARTIE I : PROJET D'IMPLANTATION DU PARC EOLIEN DE LE QUESNEL

I. PROJET D'IMPLANTATION DU PARC EOLIEN DE LE QUESNEL

VARIANTES D'IMPLANTATION DU PARC EOLIEN



VARIANTES 1 et 2 : une implantation conforme au projet initial = un alignement de 10 éoliennes

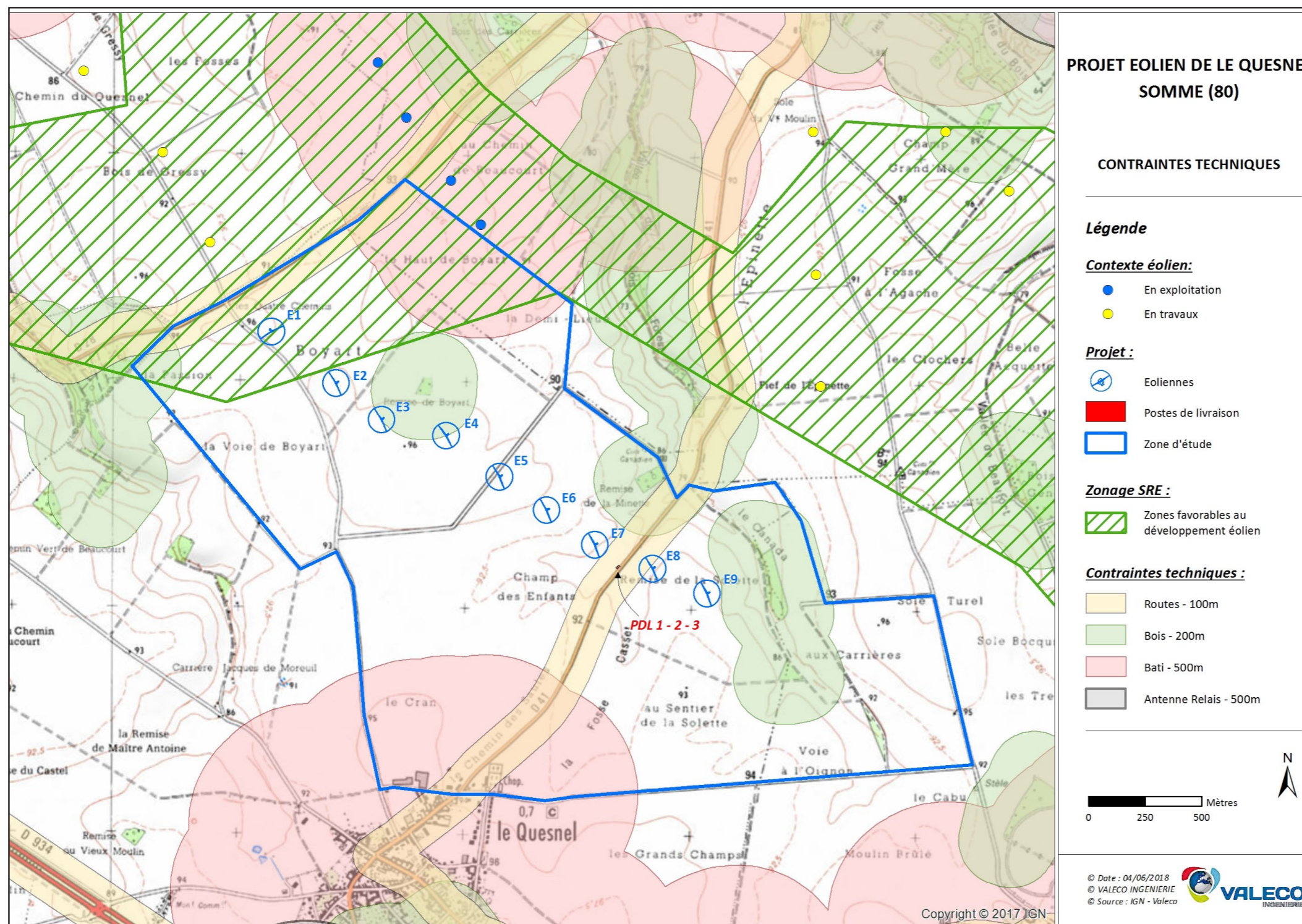
L'implantation se caractérise par :

- > un alignement selon un axe nord-ouest/sud-est,
- > des interdistances régulières entre les 10 éoliennes,
- > un effet de continuité avec les parcs éoliens voisins.

Variable : la hauteur de machine :

- > Variante 1 = machines de 200 m
- > Variante 2 = machines de 150 m

Dans ces variantes, seule 1 éolienne se situe dans une zone favorable au développement éolien : E1. L'éolienne E2 se situe en limite de cette zone.



VARIANTES 3 et 4 : optimisation des variantes 1 et 2 = un alignement de 9 éoliennes

Cette optimisation se caractérise par :

- > La suppression de l'éolienne E10 jugée trop proche des bois, afin de respecter le recul nécessaire à la préservation des chiroptères (200 m en bout de pale des structures ligneuses) ;

- > Le déplacement de l'éolienne E3 de 113 m vers le sud-ouest afin de s'écarter au maximum des structures ligneuses ;

- > Le déplacement (réalignement) des éoliennes E1 et E2 afin de conserver une cohérence paysagère et une lisibilité de l'ensemble de l'alignement ;

Variable : la puissance des machines afin de bénéficier des dernière avancées technologique, et ainsi augmenter la production électrique :

- > Variante 3 = 3,3 MW
- > Variante 4 = 3,45 MW

Dans ces variantes, seule 1 éolienne se situe dans une zone favorable au développement éolien : E1.

1 COMPARAISON DE VARIANTES - DEPUIS L'ENTREE EST DU BOURG DE LE QUESNEL



VARIANTE 1 - vue panoramique depuis la sortie est du bourg de Le Quesnel - 10 MACHINES / 200 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



VARIANTE 2 - vue panoramique depuis la sortie est du bourg de Le Quesnel - 10 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



VARIANTES 3 et 4 - vue panoramique depuis la sortie est du bourg de Le Quesnel - 9 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW et 3.45MW

Le Quesnel est un gros bourg du plateau du Santerre desservi par la D934, et traversé par de nombreux axes secondaires, en un réseau étoilé. C'est un des villages les plus proches du parc éolien de le Quesnel, caractérisé par de nombreuses structures végétales (des arbres et vergers, des haies et prairies, et un boisement au sud dans l'axe du château) qui limitent les vues dégagées depuis le bourg. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg.

Ainsi, l'angle de vue choisi depuis l'entrée est de Le Quesnel sur la D61, balaye le paysage du plateau du nord-ouest au nord-est. Le paysage du plateau agricole qui s'étend sur une grande partie du panorama contraste avec les structures végétales et bâties de l'entrée du village.

Dans les variantes 1 et 2 (à 10 machines) on observe que, du fait de la proximité du point de vue avec le projet, on perçoit bien la différence altimétrique entre les machines de 150 m et de 200 m. Le scénario avec des éoliennes de 200 m a donc un impact plus fort que le scénario avec des éoliennes de 150 m.

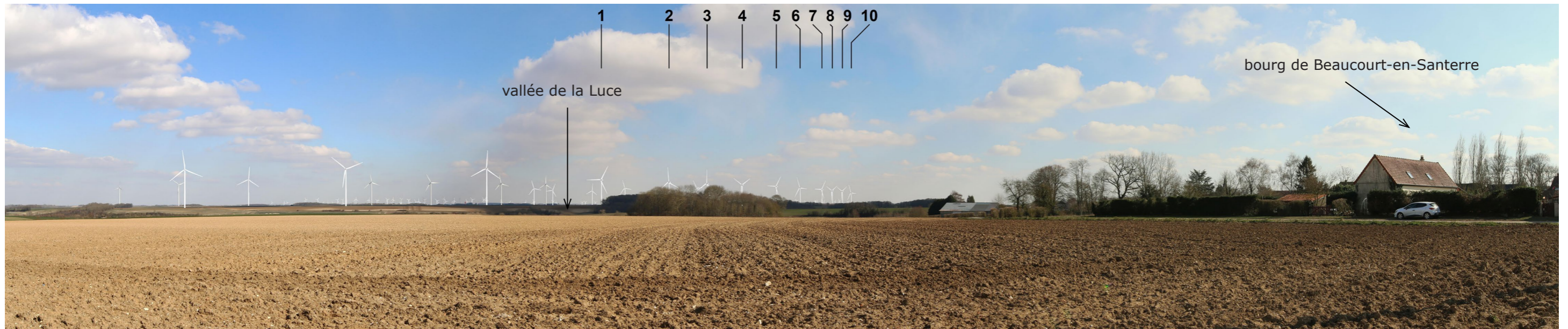
Depuis ce point de vue, les variantes d'implantation à 9 ou 10 éoliennes sont relativement bien visibles, au centre du champ de vision et au premier-plan, distantes d'au moins 1,7 km du point de vue. Dans les deux cas, l'alignement du projet est particulièrement lisible et occupe une large partie du paysage ouvert, dans la continuité des parcs de Santerre 1 et de la Luce présents dans le même champ de vision. L'horizon éolien visible est continu avec les autres parcs éoliens présents dans les différents plans du paysages. Les impacts paysagers des variantes à 9 et 10 éoliennes sont donc assez proches depuis ce point de vue.

La variante de puissance (entre les variantes 3 et 4) ne modifie pas la taille des machines ; il n'y a donc pas de différence d'impact visuel entre ces 2 variantes.

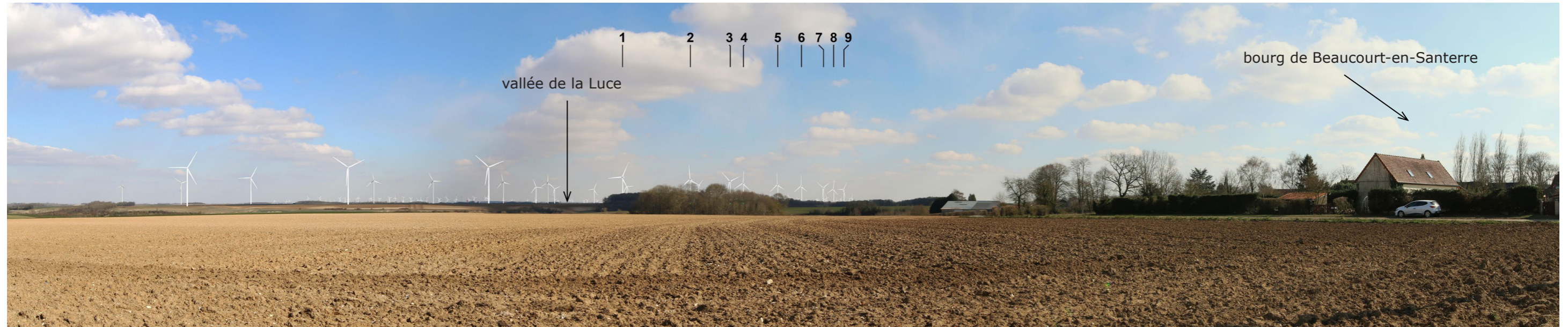
2 COMPARAISON DE VARIANTES - ENTREE NORD DU BOURG DE BEAUCOURT-EN-SANTERRE



VARIANTE 1- vue panoramique depuis l'entrée nord du bourg de Beaucourt-en-Santerre - 10 MACHINES / 200 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



VARIANTE 2- vue panoramique depuis l'entrée nord du bourg de Beaucourt-en-Santerre - 10 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



➔ **VARIANTES 3 et 4 - vue panoramique depuis l'entrée nord du bourg de Beaucourt-en-Santerre - 9 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW et 3.45MW**

Beaucourt-en-Santerre est un petit village de rebord de plateau proche de la vallée de la Luce, traversé par la D28 qui relie la D934 à Caix. Comme la plupart des villages de plateau, il est desservi par un réseau étoilé d'axes de circulation secondaires. L'environnement paysager de Beaucourt-en-Santerre est marqué par des cordons boisés qui soulignent les légers reliefs de vallons secs marquant de légères dépressions vers la vallée.

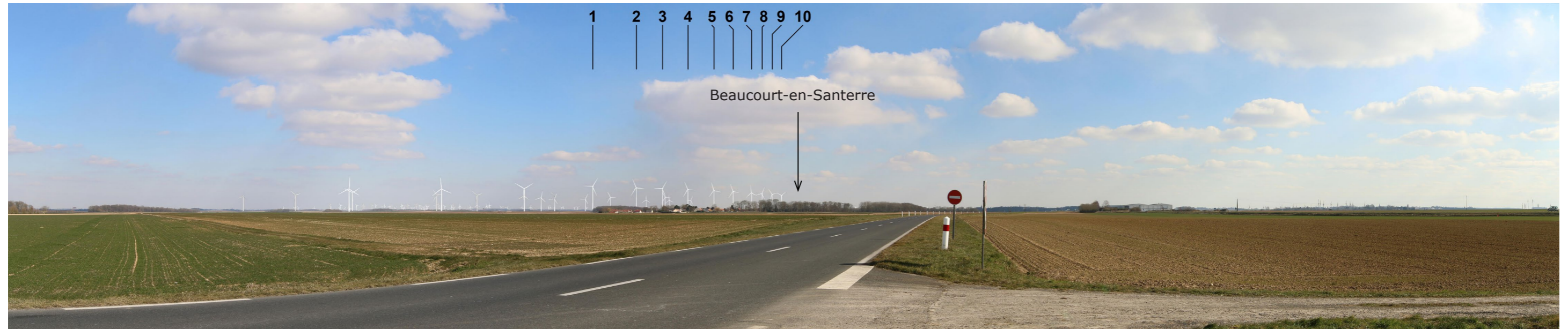
Les vues depuis le centre-bourg restent limitées par les structures végétales et le bâti. Les principales vues ouvertes se situent aux entrées et sorties du bourg.

Depuis ce point de vue panoramique à l'entrée nord du bourg, les variantes d'implantation à 9 ou 10 éoliennes sont visibles, au centre du champ de vision, distantes d'au moins 4,7 km du point de vue. Elles sont en partie masquées par les cordons boisés du rebord de la vallée de la Luce et se trouvent dans la continuité du parc éolien de Santerre 1, en service, et du projet de La Luce accordé non construit. Les autres parcs éoliens potentiellement visibles dans cet angle de vue sont pour la plupart situés aux arrière-plans et masqués en partie par des structures végétales. Si les impacts paysagers des variantes à 9 et 10 éoliennes sont assez proches depuis ce point de vue, la variante à 9 éoliennes a une emprise un peu moins large dans le champ de vision.

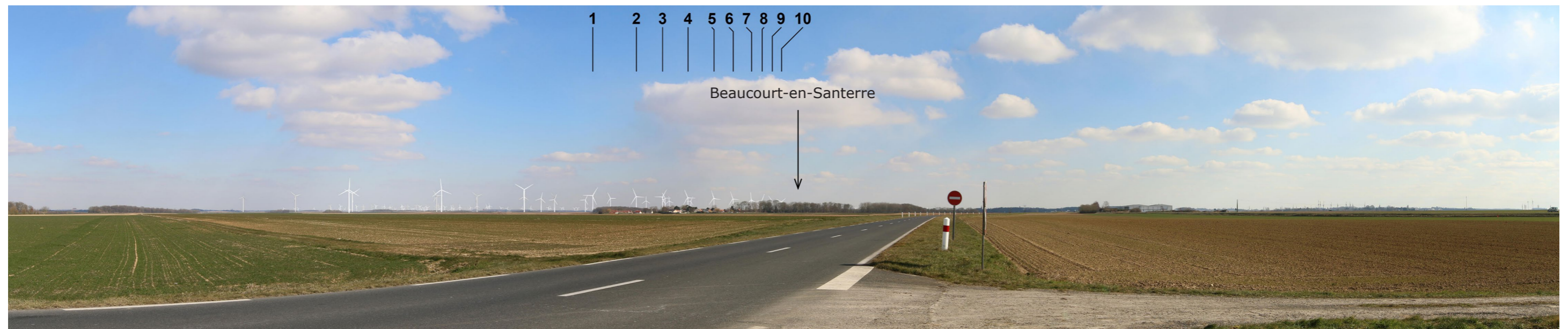
Dans les variantes 1 et 2 (à 10 machines), on perçoit bien la différence altimétrique entre les machines car la variante à 200 m émerge plus nettement des cordons boisés du rebord de la vallée de la Luce. Le scénario avec des éoliennes de 200 m a donc un impact plus fort que le scénario avec des éoliennes de 150 m.

La variante de puissance (entre les variantes 3 et 4) ne modifie pas la taille des machines ; il n'y a donc pas de différence d'impact visuel entre ces 2 variantes.

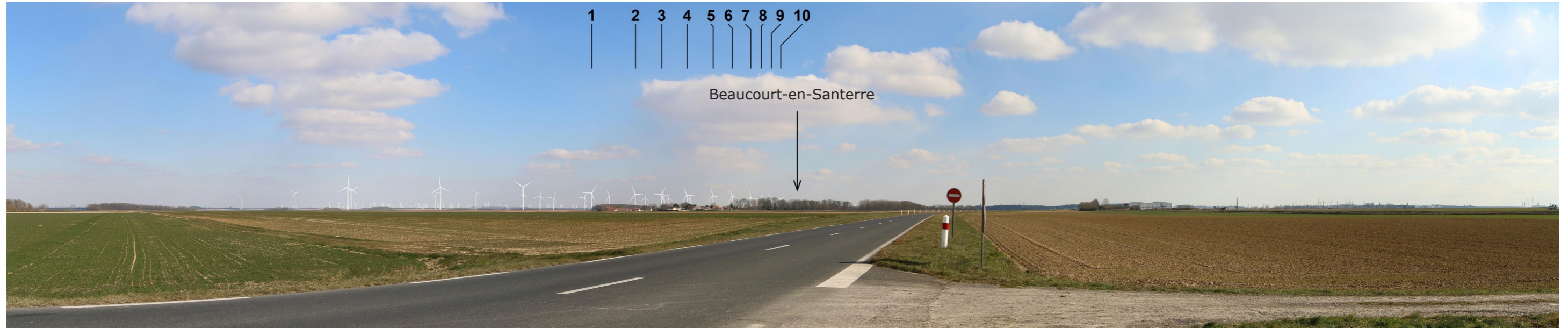
3 COMPARAISON DE VARIANTES - DEPUIS LA D934 A LA HAUTEUR DE LA MAISON BLANCHE A MEZIERES-EN-SANTERRE



VARIANTE 1 - vue panoramique depuis la D934 à la hauteur du hameau de Maison Neuve à Mézières-en-Santerre - 10 MACHINES / 200 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



VARIANTE 2 - vue panoramique depuis la D934 à la hauteur du hameau de Maison Neuve à Mézières-en-Santerre - 10 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



VARIANTES 3 et 4- vue panoramique depuis la D934 à la hauteur du hameau de Maison Neuve à Mézières-en-Santerre - 9 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW et 3.45MW

La vue panoramique qui s'ouvre depuis la N934 à la hauteur de la Maison Blanche, à Mézières-en-Santerre, illustre la perception du parc éolien de Le Quesnel depuis un axe de circulation très fréquenté, mais aussi son impact sur les silhouettes arborées des villages du Santerre.

Depuis ce point de vue les variantes d'implantation à 9 ou 10 éoliennes sont distantes de plus de 4 km. Elles se situent à l'arrière de la silhouette arborée du bourg de Beaucourt-en-Santerre, et dans la continuité du parc éolien de Santerre 1, en service, et du parc éolien de la Luce, accordé non construit. Dans ce champ de vision, l'ensemble d'éoliennes formé par les parcs éoliens de Santerre 1, de la Luce et de Le Quesnel occupe une large partie du panorama au nord de la D934. D'autres parcs éoliens sont également visibles sur les arrières-plans.

Si les impacts paysagers des variantes à 9 et 10 éoliennes sont assez proches depuis ce point de vue, la variante à 9 éoliennes a une emprise un peu moins large dans le champ de vision.

Dans les variantes 1 et 2 (à 10 machines), on observe que, du fait de la perception du projet à l'arrière de la silhouette de Beaucourt-en-Santerre, la différence altimétrique entre les machines est bien perceptible. Le scénario avec des éoliennes de 200 m a donc un impact plus fort que le scénario avec des éoliennes de 150 m.

La variante de puissance (entre les variantes 3 et 4) ne modifie pas la taille des machines ; il n'y a donc pas de différence d'impact visuel entre ces 2 variantes.

4 COMPARAISON DE VARIANTES - DEPUIS LA D165 VERS L'ENTRE NORD DE CAIX



VARIANTE 1 - vue panoramique depuis la D165 vers l'entrée nord de Caix - 10 MACHINES / 200 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



VARIANTE 2 - vue panoramique depuis la D165 vers l'entrée au nord de Caix - 10 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



➔ VARIANTES 3 et 4 - vue panoramique depuis la D165 vers l'entrée nord de Caix - 9 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW et 3.45MW

La vue panoramique depuis la D165 au nord de Caix illustre la perception du paysage de plateau du Santerre au-delà de la dépression de la vallée de la Luce, unité paysagère caractéristique des aires d'étude pour le projet de parc éolien de Le Quesnel.

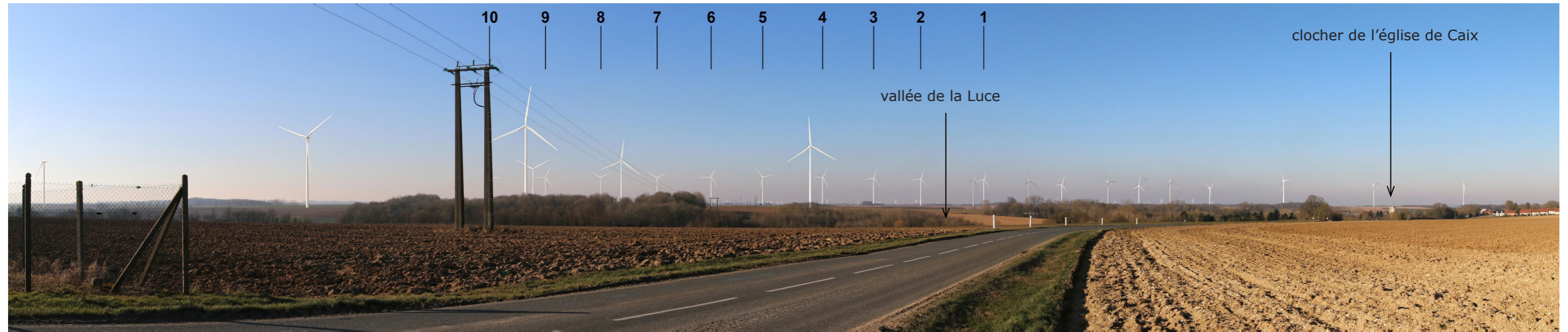
Depuis ce point de vue qui balaye le paysage du sud-est au sud-ouest, on devine le bourg de Caix à la silhouette du clocher de son église (classée au titre des Monuments Historiques) qui émerge des frondaisons boisées. Le parc éolien de Le Quesnel se situe au centre du panorama, dans l'axe de la D65, distant d'au moins 3,6 km du point de vue.

Les variantes d'implantation à 9 ou 10 éoliennes sont très lisibles de par la régularité et l'effet d'équidistance entre les machines ; ces variantes dominent les autres éléments du paysage, dont de nombreuses masses boisées marquant le rebord de plateau. Poursuivant et se superposant à l'alignement du parc éolien de Santerre 1, en service, et du parc éolien de la Luce, accordé non construit, il prolonge une ligne forte du paysage qui suit l'orientation de la vallée de la Luce. D'autres parcs éoliens plus éloignés, dans les arrières-plans, forment un long horizon éolien perceptible sur une grande partie du panorama. Si les impacts paysagers des variantes à 9 et 10 éoliennes sont assez proches depuis ce point de vue, la variante à 9 éoliennes a une emprise un peu moins large dans le champ de vision.

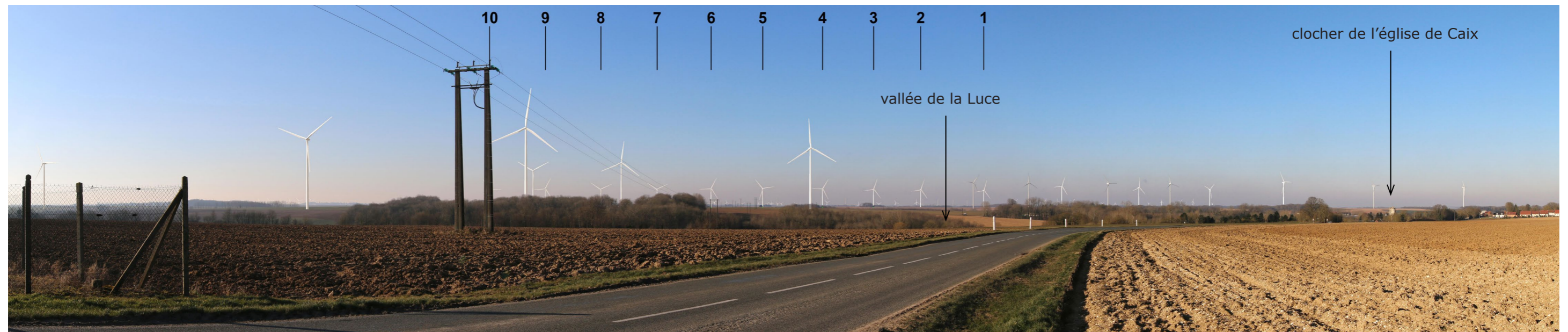
Dans les variantes 1 et 2 (à 10 machines) on observe que, du fait du contexte éolien proche et continu sur toute la largeur du panorama, la différence altimétrique entre les deux scénarios n'est pas aussi marquée que depuis les autres points de vue étudiés. Si les impacts entre les deux variantes sont donc assez proches, la variante à 150 m reste moins marquée sur la ligne d'horizon.

La variante de puissance (entre les variantes 3 et 4) ne modifie pas la taille des machines ; il n'y a donc pas de différence d'impact visuel entre ces 2 variantes.

5 COMPARAISON DE VARIANTES - DEPUIS LA D28 VERS L'ENTREE EST DE CAIX



VARIANTE 1 - vue panoramique depuis la D28 vers l'entrée est de Caix - 10 MACHINES / 200 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



VARIANTE 2 - vue panoramique depuis la D28 vers l'entrée est de Caix - 10 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



VARIANTE 3 et 4 - vue panoramique depuis la D28 vers l'entrée est de Caix - 9 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW et 3.45MW

La vue panoramique qui s'ouvre depuis la D28 à l'entrée nord-est du bourg de Caix, illustre la perception du parc éolien de Le Quesnel à l'approche d'un bourg très proche abritant une église classée, et depuis les rebords de la vallée de la Luce, au nord-est du projet.

Depuis ce point de vue, la dépression de la vallée de la Luce est bien lisible, accompagnée de lignes boisées qui marquent le rebord de plateau. On distingue bien les premières maisons du bourg de Caix et le clocher de l'église, classée, émergeant des structures végétales. Le parc éolien de Le Quesnel est distant de plus de 3,3 km de l'autre côté de la vallée, dans la continuité du parc éolien de Santerre 1, en service et du parc éolien de la Luce, accordé non construit.

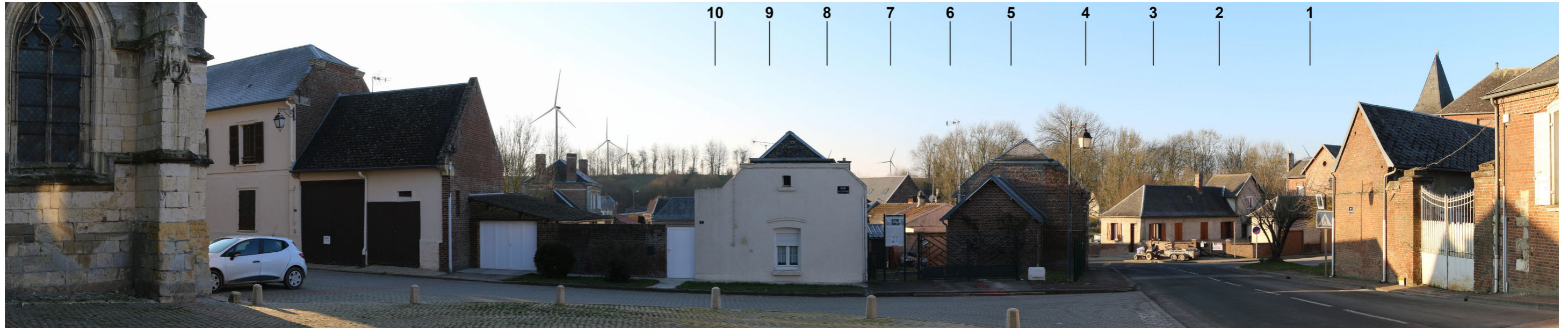
Les variantes d'implantation à 9 ou 10 éoliennes sont visibles en un alignement qui marque, avec un léger recul par rapport à la vallée, le rebord du plateau. Parmi les autres parcs éoliens potentiellement visibles, c'est le parc éolien de la Luce (accordé non construit), très proche, qui a l'impact le plus fort dès le premier-plan.

Si les impacts paysagers des variantes à 9 et 10 éoliennes sont assez proches depuis ce point de vue, la variante à 9 éoliennes a une emprise un peu moins large dans le champ de vision.

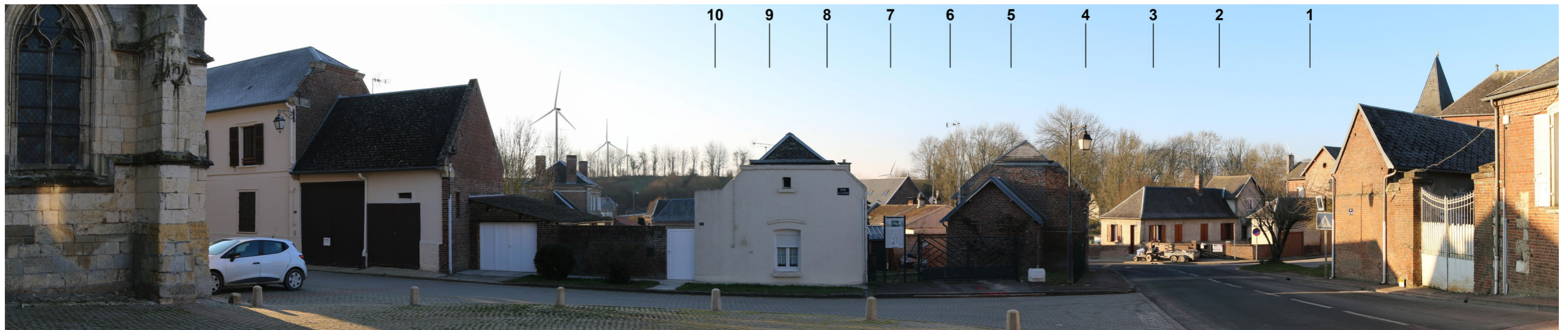
Dans les variantes 1 et 2 (à 10 machines), tout comme le point de vue précédent, depuis la D165 au nord de Caix, on observe que depuis ce point de vue, du fait du contexte éolien proche et continu sur toute la largeur du panorama, la différence altimétrique entre les deux scénarios n'est pas aussi marquée que depuis les autres points de vue étudiés. Les impacts entre les deux variantes sont donc assez proches. Il en est de même concernant l'impact sur le clocher de l'église classée de Caix : peu de différence perçue entre les deux scénarios.

La variante de puissance (entre les variantes 3 et 4) ne modifie pas la taille des machines ; il n'y a donc pas de différence d'impact visuel entre ces 2 variantes.

6 COMPARAISON DE VARIANTES - DEPUIS LE PARVIS DE L'ÉGLISE CLASSEE DE CAIX



➔ VARIANTE 1 - vue panoramique depuis le parvis de l'église classée de Caix - 10 MACHINES / 200 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



➔ VARIANTE 2 - vue panoramique depuis le parvis de l'église classée de Caix - 10 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW



➔ **VARIANTE 3 et 4 - vue panoramique depuis le parvis de l'église classée de Caix - 9 MACHINES / 150 m EN BOUT DE PALE / 3.3MW et 3.45MW**

La vue panoramique qui s'ouvre depuis le bourg de Caix, au pied de l'église classée, illustre la perception du parc éolien de Le Quesnel depuis les abords d'un édifice protégé au titre des Monuments Historiques, au cœur de ce village très proche.

Depuis ce point de vue, le coteau boisé crée un effet de masque qui limite les vues vers la profondeur du plateau. Les variantes d'implantation à 9 ou 10 éoliennes ne sont que très ponctuellement visibles depuis ce point de vue. Ces bandes boisées sont identifiées comme «espace boisés classés» dans la zone ND du PLU de la commune de Caix ; on peut donc compter sur la pérennité de ce type de structure, et sur les effets d'écrans qu'elles impliquent.

Parmi les autres parcs éoliens potentiellement visibles, c'est le parc éolien de la Luce (accordé non construit), très proche, qui a l'impact le plus fort du fait de son implantation en rebord de plateau.

Dans les variantes 1 et 2 (à 10 machines), bien que le parc éolien de Le Quesnel soit peu visible, on perçoit bien la différence altimétrique entre les machines. Le scénario avec des éoliennes de 200 m a un impact plus fort que le scénario avec des éoliennes de 150 m, car il émerge plus nettement des bandes boisées du coteau.

La variante de puissance (entre les variantes 3 et 4) ne modifie pas la taille des machines ; il n'y a donc pas de différence d'impact visuel entre ces 2 variantes.

7 VARIANTE RETENUE - 9 EOLIENNES DE 150 M EN BOUT DE PALE

POINT DE VUE D'ANALYSE	SENSIBILITE / ENJEU vis à vis du projet de parc éolien de Le Quesnel	VARIANTES LES MOINS IMPACTANTES
Depuis l'entrée est de Le Quesnel	Bourg très proche	9 éoliennes - variante à 150 m
Entrée nord de Beaucourt-en-Santerre	Bourg très proche, rebord de vallée de la Luce	9 éoliennes - variante à 150 m
D934 à la hauteur de la Maison Blanche à Mézières-en-Santerre	Axe de circulation proche et très fréquenté, perception des silhouettes des «villages-bosquets»	9 éoliennes - variante à 150 m
D165 vers l'entrée nord de Caix	Bourg très proche, rebord de vallée de la Luce, covisibilité avec le clocher de l'église classée de Caix	9 éoliennes - peu de différence d'impact entre les 2 variantes altimétriques
D28 vers l'entrée est de Caix	Bourg très proche, rebord de vallée de la Luce, covisibilité avec le clocher de l'église classée de Caix	9 éoliennes - peu de différence d'impact entre les 2 variantes altimétriques
Depuis le parvis de l'église classée de Caix	Centre bourg très proche, proximité avec une église classée, vallée de la Luce	peu de différence entre les variantes à 9 et 10 éoliennes - variante à 150 m

Tableau récapitulatif de l'analyse comparée des variantes

La variante retenue = un projet de 9 machines d'une hauteur de 150 m en bout de pale car :

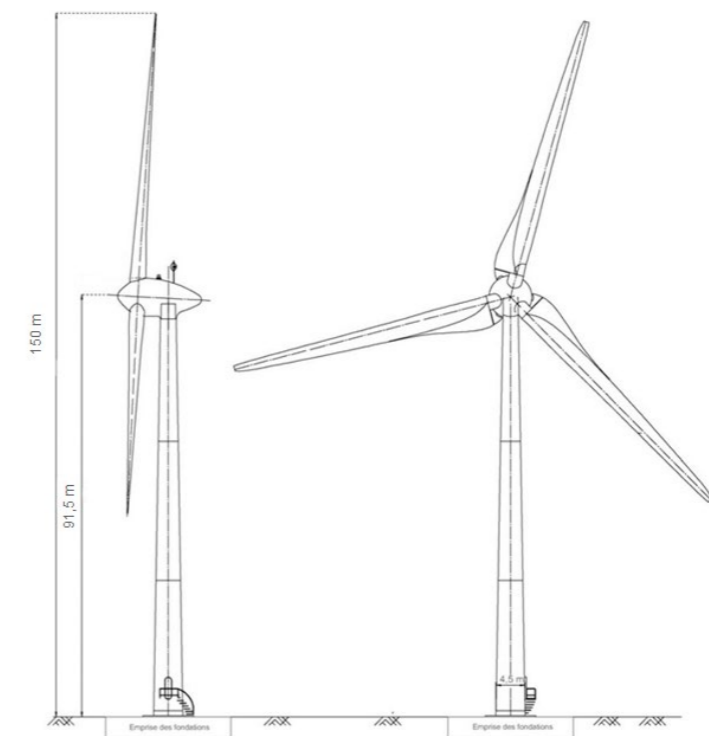
- > il s'agit de la variante de moindre impact depuis la plupart des points de vue étudiées, représentatifs de lieux de vie, des axes de circulation et un monument protégé proches: la limitation de l'effet de domination est un des points de comparaison déterminants.
- > elle répond à la problématique patrimoniale liée à la perception du projet depuis l'église classée de Caix.
- > elle répond aux problématiques paysagères liées à la proximité d'un ensemble de «villages-bosquets» dont les silhouettes sont des éléments de paysage caractéristiques du plateau du Santerre.
- > elle permet l'harmonisation de la hauteur de machines avec celle du parc éolien, le plus proche : parc éolien de Santerre 1 (h = 145 m en bout de pale), et parc éolien de la Luce, accordé non construit (h = 180 m en bout de pale).
- > elle reste en cohérence avec les projets d'origine qui prévoient des machines de 150 m en bout de pale.

Détails du projet d'implantation du parc éolien de Le Quesnel:

Le projet compte 9 éoliennes, toutes implantées sur le territoire communal de **Le Quesnel**.

Caractéristiques du type de machines retenu :

Constructeur : VESTAS
 Modèle : V117
 Hauteur moyeu : 91,5 m
 Diamètre rotor : 117 m
 Puissance : 3,45 MW



I. PROJET D'IMPLANTATION DU PARC EOLIEN DE LE QUESNEL



Carte de localisation du projet de parc éolien de Le Quesnel

Num_Eol	Modèle_Eol	H_Mât	N_L93	E_L93
E1	Vestas V117	91,5	6966668,55443000000	672346,65902700000
E2	Vestas V117	91,5	6966440,24004000000	672632,21028400000
E3	Vestas V117	91,5	6966279,20348000000	672833,43719800000
E4	Vestas V117	91,5	6966207,53942000000	673119,74661600000
E5	Vestas V117	91,5	6966025,89234000000	673355,68700000000
E6	Vestas V117	91,5	6965878,66392000000	673563,56900000000
E7	Vestas V117	91,5	6965725,01501000000	673777,33300000000
E8	Vestas V117	91,5	6965619,89559000000	674032,08600000000
E9	Vestas V117	91,5	6965509,16724000000	674273,38600000000

Tableau récapitulatif des coordonnées et de l'altitude de chaque éolienne du projet de Le Quesnel

CHAPITRE 2 : IMPACTS DU PROJET DE LE QUESNEL SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE